

**CIHM
Microfiche
Series
(Monographs)**

**ICMH
Collection de
microfiches
(monographies)**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1998

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

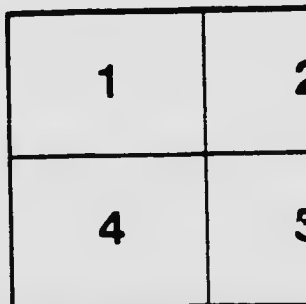
National Library of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

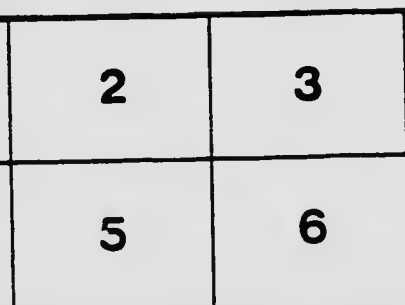
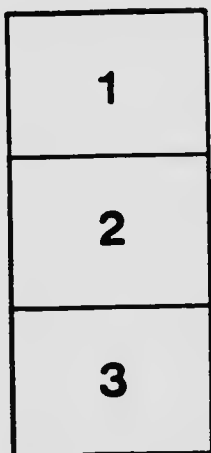
Bibliothèque nationale du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

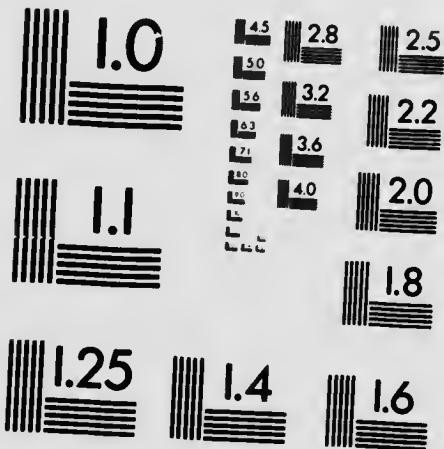
Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.



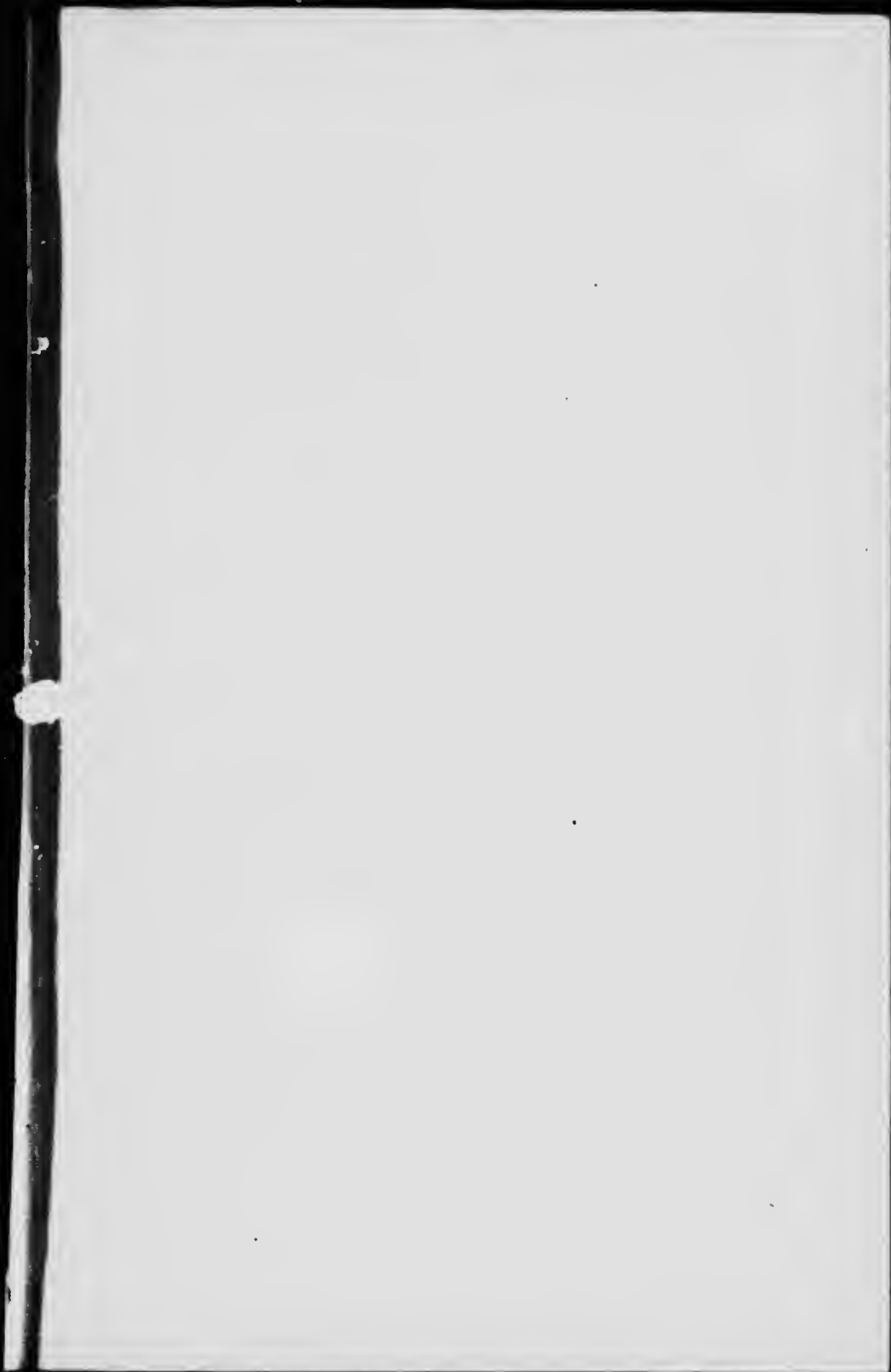
MICROCOPYY RESOLUTION TEST CHART

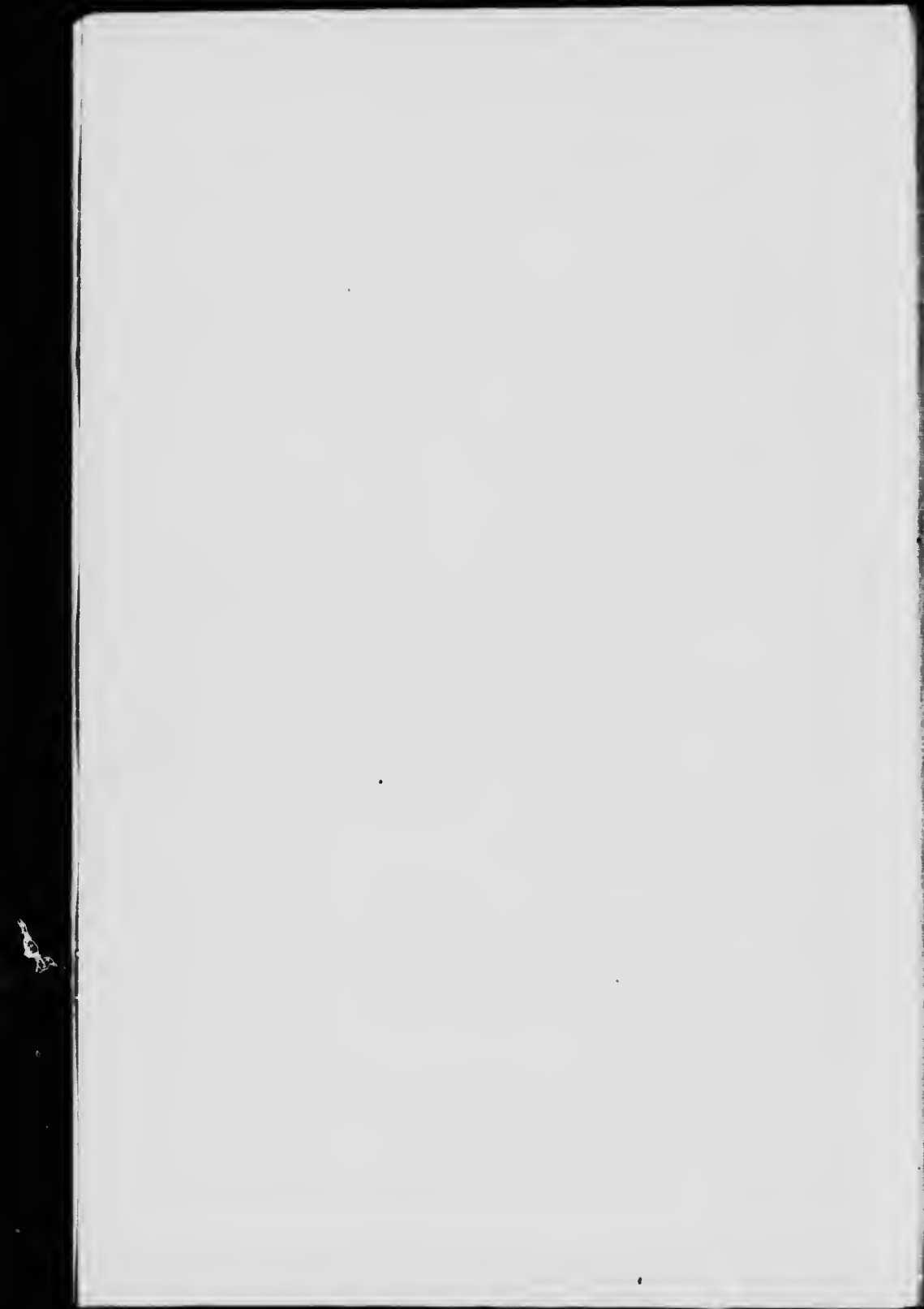
(ANSI and ISO TEST CHART No. 2)

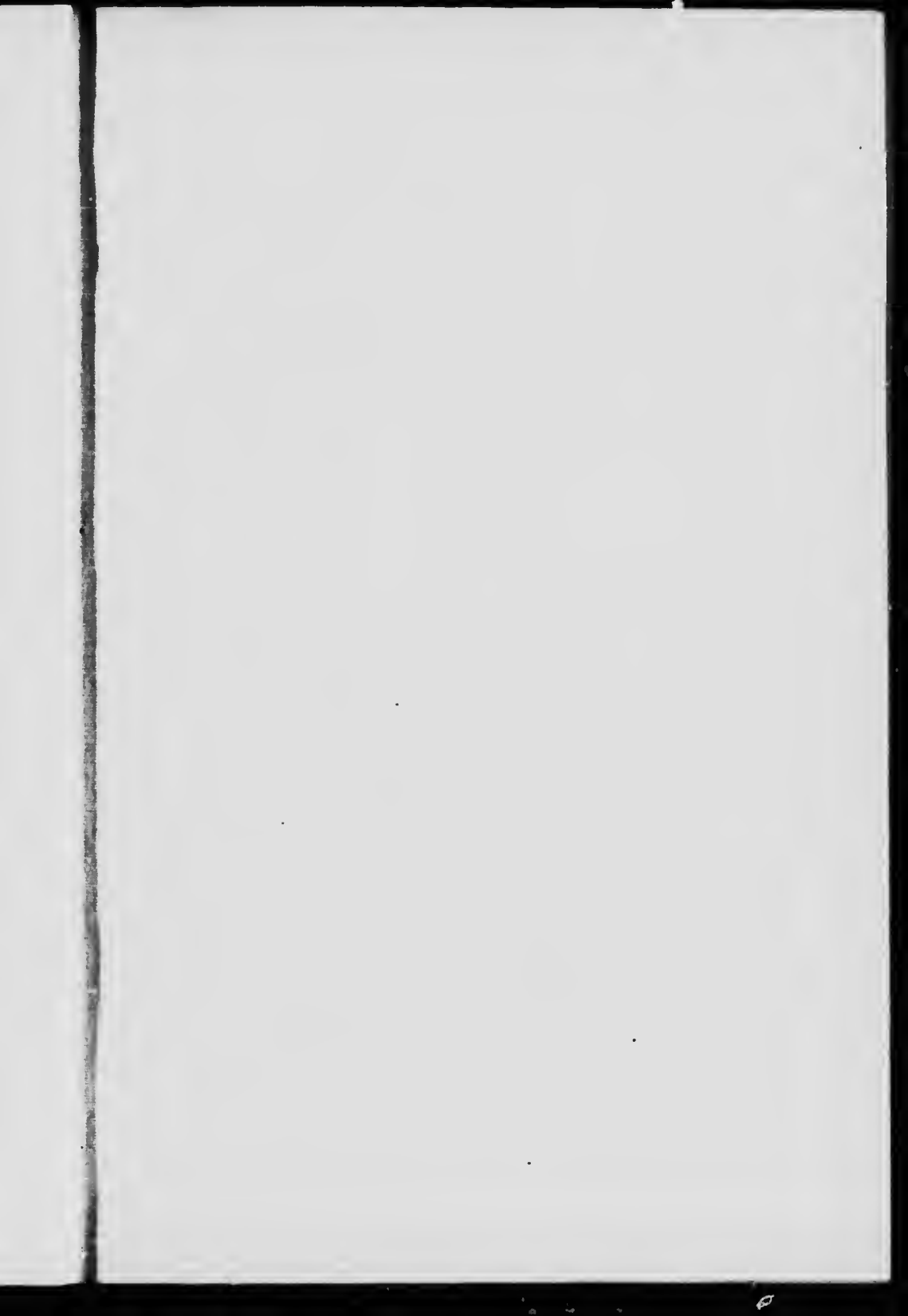


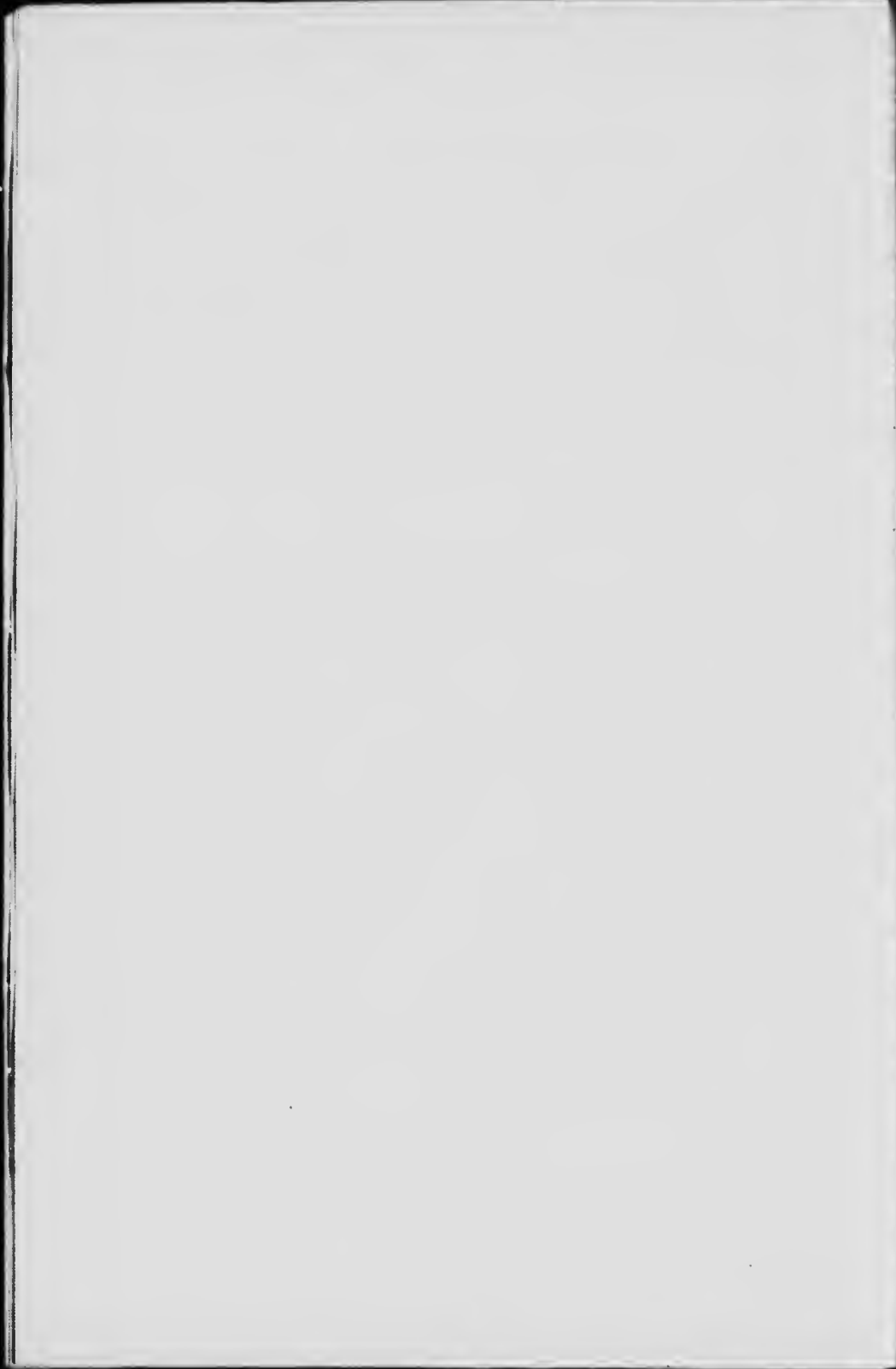
APPLIED IMAGE Inc

1653 East Main Street
Rochester, New York 14609 USA
(716) 482 - 0300 - Phone
(716) 288 - 5989 - Fax









004317

La Normalienne

en

Philosophie

et aux sources de la

Pédagogie

par

Sylvio CORBEIL, ptre

Docteur en Théologie et en Droit Canon.

“Celui-là est heureux qui vous connaît, mon Dieu; s’il vous connaît sans savoir autre chose, il n’est pas moins heureux; il n’est pas plus heureux, s’il vous connaît, vous, et les choses de l’univers: votre connaissance, Dieu bon, elle seule, fait son bonheur.”

SAINTE AUGUSTIN.

MONTREAL

Typ. INSTITUTION DES SOURDS-MUETS.

1914.

B52

C. 11

C. d. d.

Nihil obstat.

Fr. Raymundus Ma Rouleau, O. P.

Censor.

Ottawæ, die 22a Aprilis 1914.

Imprimatur.

Ottawæ, die 2a Maii 1914.

✠ C.-H. GAUTHIER,

Metropnus Ottawsis.

Droits réservés, Canada, 1914.

NU MOT D'EXPLICATION AUX NORMALIENNES

Ce manuel de Philosophie, l'auteur a voulu le faire *bref*, à caractère *pédagogique* et *d'esprit thomiste*. La raison? — C'est qu'il vous le destinait, Normaliennes du cours académique. — Or, pour vous, le temps consacré à la philosophie est bien limité: à peine, au cours de l'année, le professeur vous donnera-t-il cinquante leçons; — or, pour vous, Normaliennes, professionnelles de l'enseignement primaire, votre curiosité s'intéresse peu à l'aspect métaphysique de ces études, mais beaucoup à leurs révélations pédagogiques. En effet, puisque la philosophie donne les raisons profondes en tout genre de savoir, le pédagogue est justement curieux d'y apercevoir les sources de l'art d'enseigner; — or, pour vous, Normaliennes qui serez demain institutrices, femmes ayant charge d'âmes pour Dieu, il importe que, dans cette étude ainsi qu'en toute autre, votre soin premier soit d'accroître la flamme pieuse de votre cœur plus que l'illumination froide de votre entendement.

C'est pourquoi, *afin d'être bref*, l'auteur élague de son manuel, de fort belles spéculations. Il se confine dans l'essentiel de la philosophie. Cet essentiel n'est pas néanmoins un cours, restreint à des définitions de mots: alors, autant vaudrait vous renvoyer à quelque "Larousse"; cet essentiel n'est pas, non plus, un résumé des "Sommes" philosophiques, insipide à force d'être succinct; cet essentiel, ce sont les pensées principales du savoir des philosophes, exposées avec une suffisante ampleur pour nourrir votre esprit et le délecter.

Pour être suffisamment pédagogique, le manuel fait apercevoir dans les données de la philosophie, des origines et de la méthodologie, et des cultures, et des disciplines scolaires. — Il est judicieux de faire rayonner la pédagogie dans la clarté de ses raisons profondes : elles sont les exigences mêmes de la nature humaine. Un art d'enseigner, non fondé en philosophie, ne serait qu'un recueil de recettes, formé par des empiriques ; et ces procédés, pratiqués par imitation, aboutiraient à une insipide routine et aux serviles façons de conduire les classes. Par contre, aperçues dans leur source métaphysique, les directions de la pédagogie apparaîtront comme les lois mêmes de l'esprit humain enseigné. Et dans ces principes, le jeune pédagogue, jamais dérouteré par les contingences des milieux scolaires, se remuera avec le sens traditionnel à la fois et l'esprit d'initiative.

Enfin pour garder l'âme de la Normalienne contre le matérialisme corrupteur du sens chrétien, contre le positivisme déprimant dont sont généralement imprégnées les philosophies et notamment les psychologies, venues de l'étranger, étalées sur les rayons des librairies contemporaines, l'auteur fait abonder dans son manuel l'enseignement de saint Thomas. Aussi bien est-ce à cette école que nos grands papes ont avec instance convié le philosophe catholique. Ceux-là qui sont familiers avec les "Sommes" de l'Ange de l'École, rendront sans doute ce témoignage à l'auteur : "Avec droit, il se fait gloire de ne rien goûter en philosophie si ce n'est la pensée thomiste."

Quelle sera maintenant la fortune de ce manuel ? — Celle de l'autre, peut-être. En tout cas, ces études seront bien utiles à la Normalienne qui prendra le temps de les méditer.

L'AUTEUR.

La Normalienne

en

Philosophie

et aux Sources de la

Pédagogie

Notions Générales

- N° 1.—Le philosophe ; N° 2.—L'esprit philosophique.
N°s 3 et 4.—Les saines lumières, les causes vritimes.
N° 5.—Le flambeau de la philosophie.
N° 6.—Tableau synoptique des études philosophiques.

1.—Le philosophe : A ceux qui l'interrogeaient sur le caractère de sa science, Pythagore répondait : "Je ne fais pas profession de savoir quelque science mais d'aimer les saines lumières sur toutes choses." Ce mot du penseur légendaire a fait fortune : depuis, on nomma l'homme *qui aime les saines clartés*, le philosophe.

2.—L'esprit philosophique : La notion que nous donne l'appellation de philosophie, nous fait facilement apercevoir les éléments de la raison philosophique : C'est, dans la sincère recherche des saines lumières, *un esprit de réflexion et d'analyse*, puis *d'ordre et de synthèse*, et, à cause de ces qualités, c'est un esprit apte à exceller dans tous les genres de connaissances, à exceller, disons-nous, puisqu'il *va au fond des choses, avide d'en apercevoir la nature et les causes*.

N. B. — Cet esprit doit avoir de la sincérité ; *aimant la vérité et non pas sa passion ou son préjugé*, il est bien résolu de ne pas pécher contre la lumière. L'esprit qui n'est pas sincère, n'est plus philosophique mais sophistique.

3.—Les saines lumières de la philosophie : Tout savant cherche de saines clartés, le vrai ; beaucoup toutefois ne sortent pas du domaine physique, nous voulons dire, du domaine accessible aux sens. Le philosophe se fait métaphysicien (“*méta* : réposition grecque signifiant après, au-delà”) ; sans perdre pied sur les données des sens, il pousse plus outre son regard scrutateur. Aux limites des sens où s’arrêtent les autres savants, les créateurs des sciences positives, lui, le philosophe, l’homme du savoir métaphysique se demande *l’essentiel comment et le pourquoi suprême* des choses. Ainsi *les saines lumières dont le philosophe est avide*, ce sont, non pas les raisons prochaines et superficielles des phénomènes qui frappent les sens, mais *les causes profondes et lointaines des choses ; la science du fond des choses, c’est celle du philosophe.*

4.—Ces causes, ou l’objet connaissable de la philosophie. L’objet est connaissable à raison de sa lumière d’évidence. Cette lumière qui le révèle, l’objet la possède dans la mesure de son existence. Donc, *l’existence, l’essence*, pour mieux parler, *est la cause lointaine et profonde de tout* ; et voilà ce que le philosophe va scruter. *La philosophie, c’est la science de l’être.* — Mais l’être peut se considérer dans sa conception transcendante, *dans son absolue attraction* : ce sera l’étude de **l’ontologie** : — mais l’être peut se considérer aussi *dans ses suprêmes concrets* : le monde, ce sera l’étude de **la cosmologie** : — Dieu, ce sera l’étude de **la théologie** rationnelle : — L’âme, ce sera l’étude de **la psychologie**.

5.—N. B. Le flambeau de la philosophie. La philosophie, c’est, *à la lumière de la raison seule*, (sans les données de la foi), l’étude et la connaissance des choses divines, humaines et naturelles, considérées — dans leur nature intime : c’est leur comment, —

et dans leurs raisons dernières : c'est leur suprême pourquoi. Toutefois, la raison philosophique éprouvera bien des mécomptes, si elle veut ignorer les leçons de la foi. Elle se gardera de cette témérité, si elle reconnaît avec Aristote ce fait : Il n'est pas d'absurdes doctrines qui n'aient eu, dans les chaires de philosophie, leurs auteurs et leurs défenseurs. Nous dirons donc : le flambeau de la saine philosophie, c'est la raison humaine qui luit de ses propres clartés, mais qui s'assure contre le vacillement et la débilité de ses lumières naturelles en interrogeant docilement la Foi.—

N° 6.—Tableau synoptique (voir page suivante).



6.—Tableau synoptique: LA PHILOSOPHIE

I. — La Logique, qui est une étude préparatoire à la philosophie proprement dite, c'est dire
 La logique est une connaissance raisonnée de la raison et des instruments dont Dieu l'a avantagée pour prendre contact avec l'objet philosophique.

| | |
|--|---|
| <p>(a) — <i>La Dialectique</i> est une connaissance et une culture de la raison, du bon sens, cette faculté de raisonner, et, par le raisonnement, d'arriver à la conquête de la vérité. (La raison et ses trois opérations).</p> <p>2^o Jugement.</p> <p>1^o Idée.</p> <p>3^o Raisonnement.</p> | <p>(b) — <i>La Critique</i> est la connaissance et l'appréciation des critères, ou moyens mis par Dieu, au service de la raison pour prendre contact avec l'objet connaissable, c.à.d. pour en recevoir la lumière d'évidence que cet objet projette jusque sur la raison. Les Critères de la Vérité. 1^o Les critères subjectifs : Les principes premiers, les sens et l'imagination. 2^o Les critères objectifs : Les témoignages et la lumière d'évidence.</p> |
|--|---|

. II. — LA METAPHYSIQUE.

Le vrai, objet de la philosophie, ou le vrai métaphysique quel est-il. — Ce sont les causes ou raisons des choses que l'esprit humain peut connaître, causes profondes, non superficielles, éloignées, non prochaines des choses que la raison, par elle-même, sans le secours de la Révélation, peut atteindre. — Et ces causes ou raisons profondes, éloignées des choses connaissables sont :

- 1^o L'être considéré hors de tout concret.
- 2^o Les trois êtres concrets :
 Dieu, le monde, l'âme humaine. Donc,
 1^o L'être en général, ou hors de tout concret. **Ontologie.**
 2^o L'être en particulier, ou les trois êtres concrets : Dieu, le monde, l'âme, ou
 (a) Théologie naturelle.
 (b) Cosmologie.
 (c) Psychologie et brève Anthropologie.

But de la Logique ? Que la raison forme des jugements (a) droits, (b) certains, et, par conséquent, vrais.

CHAPITRE I.

LA LOGIQUE

- N^{os} 7 et 8.—But de la logique, et ce que c'est.
 N^{os} 9 et 10.—Les critères et les opérations de la raison.
 N^o 11.—La certitude.
 N^{os} 12 et 13.—Les sceptiques ; le fait sûr.

"A"

L'IDEE

- N^{os} 14 et 15.—L'idée ; N. B. une vision intelligible.
 N^o 16.—Entités, notes, individus.
 N^o 17.—Principales idées.
 N^o 18.—*La comparaison et les idées claires.*
 N^o 19.—*L'attention et les idées claires ; c'est le moyen toujours nécessaire d'acquérir des idées claires.*
 N^o 20.—Formation des idées claires.
 N^o 21.—*Urgente culture de l'attention.*
 N^o 22.—L'attention de complaisance.
 N^o 23.—*Le travail attrayant.*
 N^o 24.—Une précaution.

"B"

LE JUGEMENT

- N^o 25.—Le jugement, ce qu'il est ; ses espèces.
 N^o 26.—La proposition. Souci des propositions exactes et correctes.
 N^{os} 27 et 28.—*Culture du jugement chez les élèves. Habitude à contracter ; défauts à corriger.*

CHAPITRE I.

LA LOGIQUE

7.—**But de cette étude.** Il faut des habilités d'esprit pour pénétrer avec assurance, dans l'objet connaissable, le vrai philosophique. *Ces habilités de la raison consistent dans une double maîtrise : —* celle de ses opérations et celle de ses critères; et c'est pour y arriver que l'on fait sa logique.

8.—**La logique.** En tant qu'étude et entraînement à faire, la logique est, chez l'homme, *une culture du bon sens, — de cette faculté d'être cohérent* dans ses jugements, dans ses actes, dans ses propos, *— de ce don naturel de penser bien, de juger bien, de raisonner bien.*

Et cette culture d'école s'obtient *par la connaissance des conditions, nécessaires et suffisantes, dans lesquelles l'esprit doit opérer* pour être vrai et certain dans ses idées, dans ses jugements, dans ses raisonnements.

En tant qu'aptitude d'esprit acquise, la logique est chez l'homme *de bon sens, l'art de raisonner, de démontrer, de faire sa preuve avec droiture et assurance et, par conséquent, avec vérité.*

9.—**Les critères.** Les critères sont les moyens véhiculaires que Dieu a mis au service du bon sens, de la raison, *pour qu'elle se porte jusqu'à l'objet connaissable et prenne contact avec lui.* Les principaux critères sont les cinq sens extérieurs, l'imagination, et les principes premiers, puis les témoignages divins, ou humains, puis la lumière d'évidence de l'objet connaissable.

N. B. — Vu que ces critères doivent être appréciés aux endroits de la philosophie où ils se rencon-

trent naturellement, nous supprimons dans ce manuel, la Critique, cette partie de la Logique dont l'objet est l'étude des critères.

10.—Les trois opérations de la raison, l'idée, le jugement et le raisonnement. Par ces opérations, l'esprit humain prend intelligiblement possession de l'objet connaissable. Nous les étudierons tout de suite : il importe que la Normalienne ait pleine conscience et soit vraiment maîtresse de ses opérations intellectuelles. Donc, tout de suite, elle fera sa Dialectique.

N. B. Les sceptiques — et la certitude.

11.—La certitude, c'est l'assurance raisonnée, pour l'esprit humain, de posséder la vérité, la vérité de l'objet à connaître ; c'est une adhésion ferme de l'esprit à ses jugements, cet esprit étant convaincu qu'il y a conformité de ses pensées avec les réalités connues.

12.—Les sceptiques en philosophie, ce sont les hommes qui, faute de confiance dans les moyens de savoir dont Dieu a pourvu l'esprit humain, nient à l'homme la faculté d'arriver à des jugements certains.—

Parmi ces sceptiques, il en est qui croient à la raison, mais non pas aux sens ; il en est qui croient aux témoignages des sens, mais non pas à la raison ; il en est enfin qui ne croient ni à la raison ni aux sens.

13.—Un fait sûr, c'est que tous ces pyrrhoniens croient fermement aux jouissances et aux douleurs de la terre, et qu'ils ne négligent rien, soit pour se dégager de celles-ci, soit pour abonder en celles-là. "Ainsi, il arrive très-heureusement, écrit le sceptique Hume, que ma bonne nature me guérit de mon délire philosophique". Retenons ce mot excellent :

le scepticisme est un délire philosophique. C'est pourquoi sans tenir compte davantage de cette morbide raison qui a imaginé le scepticisme, nous entrerons dans l'étude des trois opérations de l'esprit, l'idée, le jugement et le raisonnement.

A. — L'IDEE

14.—**L'idée.** L'idée, (d'après la racine grecque, *idéia*, vision), est la *vision intérieure et intelligible* de l'objet à connaître : *intérieure*, disons-nous, pour la distinguer de l'image de l'objet peinte dans les sens extérieurs, par exemple, celui de la vue ; *intelligible*, disons-nous, pour distinguer cette idée abstraite de l'esprit, de l'idée sensible ou image chargée de couleurs locales, image concrète que l'imagination se forme de l'objet connu. — Notons cette vérité en passant : dans son actuelle condition d'existence qui est d'être uni à un corps, *l'esprit humain appuie toujours sa pensée sur quelque élément concret* fourni par l'imagination ; — *et c'est, pour nombre de philosophes, l'occasion d'une erreur, celle de confondre l'idée sensible, ou image concrète et particulière de l'objet à connaître, propre à l'imagination, avec l'idée abstraite, générale, (celle de l'espèce, ou du genre auquel l'objet connaissable appartient), propre à l'esprit.*

15.—**N. B. Vision.** En définissant *l'idée*, nous disons qu'elle *est une vision*. Ce mot ne se rencontre pas dans les définitions que la Philosophie scolastique donne de l'idée, mais il répond bien à l'enseignement qu'elle donne sur la nature de l'idée. — *S'il s'agissait de l'ange, nous dirions intuition ; car son intelligence au regard aigu et profond aperçoit d'un seul coup d'œil le mystère à connaître de l'objet, proposé à sa considération. — Mais l'esprit*

humain au regard faible et court *entre à petits pas* dans le mystérieux objet de son étude, et, par un progrès bien lent, *il en saisit les éléments de vérité*; il en prend possession intelligiblement. — L'apercevant sous cet aspect, le philosophe définit l'idée "*Une appréhension intelligible de l'objet*; et quand l'esprit humain ramasse de la sorte des idées, on dit qu'il *apprend*; et quand il peine beaucoup à la tâche, on dit qu'il est d'une appréhension lente.... Disons autrement la nature de l'idée: appliqué à comprendre l'objet de son étude, l'esprit humain s'avancant du connu à l'inconnu, s'en va lentement à travers (*per*) les éléments de vérité que cet objet compte; et à mesure qu'il les saisit bien (*capere*) il va plus outre; et quand, enfin, il en a atteint tous les éléments, on dit qu'il comprend.— L'apercevant sous cet aspect, le philosophe définit l'idée "*Une perception intelligible de l'objet*.

Cependant, on le voit facilement, quand il achève son labour d'appréhension ou de perception, *l'esprit humain voit son objet*; ou bien, s'il n'a pas réussi, il n'y voit goutte. On a donc bonne raison de définir l'idée: *une vision intelligible de l'objet*.

16.—Les entités. L'objet de l'idée n'est visible, connaissable qu'en autant qu'il possède l'existence; *ses participations à l'existence* prennent le nom d'entités, ou d'attributs, ou de notes d'idées.

Les individus. On appelle individus, les êtres réels en qui s'aperçoivent les entités, ou les notes de l'idée.

17.—Les principales idées.

A raison des entités, caractères ou notes, qu'elles représentent, les idées sont compréhensives et d'une compréhension plus ou moins grande. La compréhension, c'est le plus ou moins grand nombre d'éléments, représentatifs d'entités ou de notes, que

contient l'idée. — A ce titre, les idées sont *ou simples, ou complexes.*—

A raison des individus auxquels les idées peuvent s'appliquer, *les idées sont extensives*, et, d'une extension plus ou moins grande. — L'extension est le plus ou moins grand nombre d'individus dont l'idée exprime l'essence. A ce titre, les idées sont *ou singulières, ou particulières, ou universelles*; et celles-ci seront soit universelles collectives, soit universelles distributives.—

A raison de la netteté de la vision, les idées sont claires ou obscures, distinctes ou confuses.

N. B. — L'institutrice qui habitue l'élève à voir nettement ses idées, à préciser ses pensées, lui fait acquérir la justesse d'esprit.

18.—La comparaison et les idées claires. Pour assurer plus de clarté aux idées qu'elle veut faire entendre aux élèves, la maîtresse recourra aux comparaisons. *La comparaison est l'opération de l'esprit* qui consiste à mettre, en présence de l'objet à étudier, un autre objet, fait, paysage, ou idée générale, *l'un et l'autre objet ayant entre eux des rapports* d'analogie ou d'opposition; et *le but de cette opération, de la part de la maîtresse, est de mettre en vif relief les éléments de l'objet à étudier et même les nuances de ces éléments.*

Où la maîtresse prendra-t-elle ses comparaisons? Le fait, ou le paysage que la maîtresse apporte en comparaison, n'ajoute pas à la clarté de la leçon, s'il n'est pas bien connu de l'élève; c'est pourquoi *la maîtresse cherchera les éléments de ses comparaisons, dans les expériences de l'enfant; les faits, ou les paysages des comparaisons* devront donc lui être familiers.

19.—La culture de l'attention, ou du grand moyen de se faire des idées claires.

L'attention, et ses noms multiples. — L'attention se nomme *application* quand elle se fait plus intense; elle se nomme *observation* si elle porte son effort scrutateur sur des objets matériels, concrets, physiques; elle prend le nom de *réflexion* quand elle scrute des objets abstraits, intelligibles.

(a) L'attention est l'effort spontané et surtout volontaire que fait l'esprit pour s'attacher à l'objet de sa pensée, *exclusivement* à tout autre, et pour en prendre possession par un regard lumineux et pénétrant. Exemple: à l'exclusion de tout autre image d'héroïsme qui orne la classe, l'élève contemple celle qui représente l'exploit de Dollard; l'élève pousse plus loin son attention: à l'exclusion de tout cet ensemble de gestes qui expriment chez Dollard, l'héroïsme de l'élan, l'élève considère le regard du héros, ce regard ardent et fier, fixé sur l'ennemi.

(b) L'attention, c'est l'opération de l'esprit qui isole de tout autre objet, l'objet de sa pensée, pour l'envisager par ses multiples points de vue, pour en apercevoir les éléments caractéristiques et même les causes et les effets. Exemple: L'élève qui se propose de célébrer la solide gloire de notre ancêtre, l'*Habitant Canadien*, concentre son regard sur ce créateur de notre patrie et considère les aspects divers de son labour fécond: la forêt qui tombe par pans sous les coups de sa hache de défricheur, ses champs dorés de blé mûr, ses pâturages tout bruyants de ses troupeaux, son chalet aux belles rumeurs d'enfants beaux et bons, son clocher paroissial aux pieux carillons.

20.—La formation des idées claires. La formation des idées claires est, pour la culture de l'attention, un des meilleurs exercices; et voici comment l'élève y appliquera son attention: — (a) Il observera l'objet de son étude, pour en discerner

l'ensemble des éléments caractéristiques. — (b) *Il divisera*; c'est-à-dire, par l'analyse de l'objet, il le décomposera; il en dissociera les parties constitutives pour prendre, tour à tour, d'elles, une vue nette et précise. — (c) *Enfin il définira*; c'est-à-dire il énoncera, en termes exacts, ce qu'il a aperçu dans cet objet, dans ce tout; et *cette énonciation s'appellera définition* si elle exprime, complètement et seulement, les éléments essentiels de l'objet de son étude; mais nous appellerons, *description ou signalement*, l'énonciation qui marque seulement des détails accessoires.

Ainsi, c'est par une attention qui observe, divise, et définit que l'esprit humain arrive à se faire des idées claires.

21.—Urgente culture de l'attention. La maîtresse d'école éveillera au plus tôt chez ses élèves l'attention volontaire et intense.

(a) *Son but n'est-il pas d'instruire?* mais instruire, c'est enrichir l'esprit d'idées claires, en exerçant l'enfant à ne pas se contenter d'à-peu-près, sur les objets de sa pensée, mais à bien apercevoir les notions exactes contenues sous les mots, et à préciser sa propre pensée. Or tout ce travail mental est l'exercice même de l'attention.

(b) *Le but de l'institutrice n'est-il pas d'éduquer l'esprit de son élève*, en corrigeant ses déplorable habitudes mentales de légèreté, de distraction et de paresse; *elle doit donc se hâter de le rendre attentif et même appliqué*, et par là le mettre en voie de devenir un homme, nous voulons dire, un citoyen, un chrétien, capable d'affaires, de grandes affaires.

22.—L'attention de complaisance. Autre chose est d'être attentif à l'objet de son étude; et autre chose, d'y être attaché. Dans ce dernier cas, l'élève s'adonne à son travail avec une attention de com-

plaisance; l'élève qui n'est qu'attentif ne se prête à son devoir qu'avec une attention d'examen; or *l'attention d'examen va vite se dissiper* chez le pauvre élève qui se ferme les yeux et se bouche les oreilles pour ne pas perdre le fil de ses idées: il y a, en ce cas, un trop pénible effort, trop de contention d'esprit. — Par contre, *l'attention de complaisance est fort résistante*. C'est pourquoi, afin de la déterminer et, par ce moyen, d'amener l'élève à se mettre à sa besogne de grand cœur, la maîtresse prendra garde de rendre le travail attrayant.

23.—Le travail attrayant. *La théorie du travail attrayant est celle de l'effort raisonnable*, de la part de l'enfant studieux. — *Le travail où l'effort personnel est supprimé*, n'offre pas d'attrait à l'élève: Il est donc de mauvaise pédagogie que la maîtresse mâche à l'enfant la besogne, au point qu'il n'a qu'à copier le devoir, ou à le mémoriser. — *Le travail où l'effort personnel est excessif*, apporte la lassitude d'un surnage; ce travail degôte l'élève. *Le travail attrayant doit comporter pour l'enfant une difficulté à surmonter*, un inconnu à atteindre; c'est par cet endroit que lui viendra une joie de curiosité, c'est-à-dire le plaisir de la recherche, ou celui de la découverte. — *Le travail attrayant ne doit pas comporter une difficulté insurmontable*. Entre le connu d'où il part et l'inconnu où il doit arriver, il y aura pour l'élève une distance à franchir; mais cette distance étant proportionnée aux forces de l'élève, l'effort à faire sera vainqueur. Or, *l'effort, vainqueur des difficultés, est celui que l'élève goûte toujours*. C'est pourquoi, à ce travail, l'élève donnera facilement son attention de complaisance.

24.—Une précaution. Puisque le travail attrayant ne laisse pas d'imposer à l'élève un effort, et qu'un effort trop prolongé, apportant la fatigue ou l'ennui de la monotonie, émousse la curiosité et,

avec elle, l'attention de complaisance, *la maîtresse prendra garde de varier les devoirs, pour le temps et la nature.* Et c'est ainsi que les jeunes élèves contracteront, au cours de leurs années d'école, la si précieuse habitude mentale de l'attention, de l'application. Ils feront des hommes d'esprit sérieux et non pas éparpillé, d'esprit juste et non pas se payant de mots, enfin, à cause de cela, des hommes capables de grandes affaires.

B. — LE JUGEMENT

25.—Le jugement. Le jugement est la deuxième opération de l'esprit à la recherche de la vérité. Quand l'esprit humain a ramassé des idées, il est naturellement porté à les rapprocher les unes des autres, et, dans cette rencontre, il ne tarde pas à apercevoir entre elles des convenances, ou des répugnances; alors si l'esprit déclare ce qu'il a vu, il forme un jugement.

Ainsi, le jugement *est une vision intérieure et intelligible, suivie d'une assertion; il est l'énoncé du rapport de convenance, ou de non convenance, aperçu entre deux idées.* Et selon qu'il affirme, ou qu'il nie la convenance entre les deux idées, le jugement sera *néгатif, ou bien affirmatif;*... et selon que la raison est sûre ou mal sûre d'avoir vu cette convenance, son jugement est *certain, ou probable.*

26.—La proposition. La proposition *est l'énoncé du jugement, écrit ou oral.*—

N. B. — Dire ses jugements, ou les écrire, c'est achever de penser. *Achever de penser, voilà pour l'élève un exercice auquel la maîtresse attachera une grande importance....* Et pour que cet exercice soit de toutes les heures, la maîtresse veillera,

au cours de ses leçons, à ce que l'enfant lui fasse de justes réponses. Cette exigence de la maîtresse fera contracter à l'élève, au bénéfice de son jugement, *deux précieuses habitudes mentales, et celle de toujours saisir soigneusement la pensée de ceux avec qui il converse; (autrement, comment pourrait-il leur répondre à propos); et celle de leur communiquer avec netteté et plénitude sa pensée, en formant et en énonçant ses jugements en d'exactes et correctes propositions.*

27.—La culture du jugement chez l'élève. “Il n'y a personne, écrivait de la Rochefoucauld, qui n'ait de la fausseté en quelque endroit de son esprit.” — Pour remédier à ce mal, la maîtresse cultivera diligemment le jugement de l'enfant. C'est le grand service qu'elle peut lui rendre afin qu'au sortir de l'école, l'élève, grandi et élevé, puisse se guider lui-même, se débrouiller dans les impasses de sa vie, et n'accepter qu'à bon escient les jugements d'autrui.—

28.—(a) Elle cultivera le jugement de son élève, en lui faisant contracter l'habitude de comprendre par lui-même. Pour cela, l'institutrice mettra l'élève aux prises avec l'inconnu, ne l'aidant, par ses questions suggestives, que dans la mesure requise pour établir une juste proportion entre les forces intellectuelles de l'élève et les difficultés qu'offre l'inconnu à pénétrer; elle lui ménagera la chance de trouver par lui-même “ce qu'il faut penser de l'affaire”. — Il est incontestable que le jugement mûrit médiocrement chez l'élève qui ne fait qu'enregistrer, dans sa mémoire, des vérités toutes faites.

(b) Elle cultivera encore le jugement de son élève en corrigeant chez lui les trois causes volontaires de ses faux jugements: — la timidité, l'étourderie, les petites passions. — *La timidité est un manque de*

confiance en son esprit, en ses talents. La maîtresse inspirera de la hardiesse à l'enfant, en l'aidant à donner de bonnes réponses et en le complimentant sur son succès. — *L'étourderie est un manque d'examen* avant que de parler. La maîtresse, à tout coup, rappellera l'élève au soin de mieux répondre : allons ! réfléchissez. Et cette réflexion sera pour l'enfant, d'être attentif à se poser deux questions en face de l'objet à connaître : Pourquoi est-il ? Comment est-il ? — *Les petites passions, les petits préjugés* déterminent, chez l'enfant, *un manque de sincérité* dans ses jugements. La maîtresse mettra ses élèves en garde contre ce déplorable égarement, en les pressant de dire, franchement et simplement, ce que le bon sens leur dicte, encore que leur cœur y répugne.

La culture du jugement ne permet pas d'avancer dans le programme, d'une allure bien rapide. Tant pis pour le programme ! car, pour parler à la Montaigne, *il vaut mieux forger que meubler l'esprit de l'élève.*



"C"

LE RAISONNEMENT

- N° 29.—Le raisonnement et son expression, l'argument, le syllogisme.
- N° 30.—La nature du raisonnement.
- N° 31.—Comment l'inconnu est vu dans le connu.
- N° 32.—La déduction et l'induction.
- N° 33.—*Le syllogisme*, ce qu'il est.
- N° 34.—Sa grande loi.
- N° 35.—*Les arguments oratoires*.
- N° 36.—L'enthymème, le dilemme.
- N° 37.—L'argument personnel.
- N° 38.—*Les formes causales, ou conditionnelles* des arguments oratoires.
- N° 39.—*Les sophismes*.
- N° 40.—La pétition de principe.
- N° 41.—L'induction sophistique.
- N° 42.—L'induction (sa valeur).
- N° 43.—*La culture du raisonnement à l'école*.
- N° 44.—Un esprit raisonnable et non pas raisonneur.

LA METHODOLOGIE

- N° 45.—*La méthodologie et les méthodes*.
- N° 46.—Les deux méthodes.
- N° 47.—*La méthode inductive, analyse*.
- N° 48.—*La méthode déductive, synthèse*.
- N° 49 et 50.—Valeur, emploi à l'école.

C. — LE RAISONNEMENT

29.—Le raisonnement, ou la démonstration. Le raisonnement est la troisième opération de l'esprit à la recherche de la vérité. — *L'argument, l'énoncé, écrit ou oral, du raisonnement, c'est un ensemble de propositions, tellement liées entre elles que la dernière se tire logiquement des premières.* — Au fond de tous les arguments définis plus bas, un esprit exercé aperçoit facilement le *sylogisme*. On peut donc dire : *Le syllogisme est la forme rationnelle unique du raisonnement.* Toutefois à raison des formes implicites, ou complexes, dans lesquelles, il s'énonce, le syllogisme prend différentes appellations.

LE RAISONNEMENT : Je pose un exemple : Je dis :

(A) "La normalienne est une personne heureuse"; et vous vous récriez; voilà donc une proposition dont la vérité est contestée, c'est *un inconnu*.

(B) Alors je dis :

"Toute personne à qui il est donné de se cultiver idéalement et chrétiennement, est une personne heureuse". — Et vous me répondez : Cela est bien vrai. — Voilà donc une proposition dont la vérité est incontestée, c'est *un connu*.

(C) Alors je dis : (C'est ici la proposition d'explication).

A l'école normale, il est donné à l'élève-institutrice de se cultiver, chaque jour, et idéalement par le beau livre de classe et chrétiennement par la piété eucharistique. Et vous me dites : c'est bien cela; nous n'y avons pas pensé.

Je pourrai donc faire le raisonnement suivant :

Toute personne à qui... etc...

Or, à la normalienne il est donné de... etc...

Donc, la normalienne est une personne heureuse. Qu'est-ce donc qu'un raisonnement? et, les yeux sur l'exemple donné, vous répondez :

30.— La nature du raisonnement. *Le raisonnement, c'est la vision intérieure et intelligible d'un inconnu (A) dans le connu (B) qui le contient, suivie de la conclusion qu'il faut accorder, à l'inconnu, l'adhésion d'esprit qu'on ne refusait pas au connu.* — Le raisonnement est une opération de l'esprit qui lui permet d'inférer un jugement nouveau d'un ou de plusieurs jugements, préalablement admis (B. C.); c'est une opération de l'esprit par laquelle j'arrive à apercevoir la vérité d'une proposition contestée (A), dans la vérité d'une proposition incontestée (B) qui la renferme.

31.—N. B. L'inconnu dans le connu. Comment arrivons-nous à faire apercevoir à l'élève que le connu contient l'inconnu; et que l'esprit doit donner à celui-ci l'adhésion qu'il accorde à celui-là? — on y arrive en faisant remarquer que *le connu est une idée, prise dans son extension*, c'est-à-dire quant au nombre d'individus auxquels elle peut s'appliquer et que *l'inconnu marque l'un de ces individus.* — On le peut voir dans l'exemple donné plus haut. Il apparaît là que la normalienne est l'une des nombreuses personnes heureuses de la terre.

On y arriverait autrement dans le raisonnement suivant :

(A) Une page qui contient une splendeur de vrai, est une belle page;

(B) Or le poème de Chauveau sur la Messe de Minuit, est une splendeur de vrai;

(C) Donc, ce poème de Chauveau est une belle page.

Ici on ferait remarquer que *l'inconnu*, "une belle page," dans la proposition (A) *est une idée, prise*

dans sa compréhension, c'est-à-dire quant au nombre d'entités, ou de notes qu'elle contient, à savoir : vrai et splendeur ; — et que l'idée de "le poème de Chauveau" dans la proposition (C) est aussi prise dans son sens compréhensif littéraire : c'est une page qui contient les deux éléments esthétiques, une vérité littéraire et une splendeur littéraire.

En général, dans les raisonnements par déduction, on a égard à l'aspect extensif de l'idée. Mais, dans les raisonnements par induction, on a égard à l'aspect compréhensif de l'idée. Et c'est, pour cette raison ou d'extension, ou de compréhension, que l'inconnu (qui est la conclusion) apparaît à l'esprit, renfermé dans le connu (qui est l'antécédent).

32.—Les deux procédés fondamentaux de nos raisonnements. Le raisonnement se fait *par déduction* quand, d'une vérité générale, on infère une conclusion particulière, ou générale; Exemple : l'argument de "la normalienne heureuse, donné plus haut.

Le raisonnement se fait *par induction* quand, d'une vérité particulière, ou de plusieurs particulières, on infère une conclusion particulière, ou générale. Exemple :

Juliette, qui avait bien étudié, obtenait le prix du Prince de Galles.

Clarisse, qui avait bien étudié, obtenait le prix du Prince de Galles.

Yvonne, qui avait bien étudié, obtenait le prix du Prince de Galles.

Donc Germaine qui étudie bien, obtiendra le prix du Prince de Galles.

33. Le syllogisme, ou l'argument classique :
Exemple :

Toute personne, idéalement et chrétiennement cultivée, possède un grand bonheur.

Or la normalienne est une personne, idéalement et chrétiennement cultivée.

Donc la normalienne possède un grand bonheur. On voit par cet exemple que *le syllogisme est un argument, composé de trois propositions, si bien liées entre elles que la dernière, nommée la conclusion, est inférée des deux premières que l'on nomme prémisses, ou encore antécédent.*

On voit aussi, par l'exemple, que, *dans le syllogisme, il y a trois idées, mises, chacune deux fois, en rapport avec les autres, mais ayant une extension inégale. — Les mots qui expriment celle des idées dont l'extension est plus grande, s'appellent le grand terme; — les mots qui expriment l'idée dont l'extension est la plus restreinte, s'appellent le petit terme; — on appellera moyen terme, les mots qui expriment l'autre idée, celle dont l'extension n'est ni la plus grande, ni la plus petite.*

Dans l'exemple donné plus haut, on aperçoit facilement que le grand terme est "possédera un grand bonheur"; que la normalienne est le petit terme et enfin que le moyen terme se trouve dans "Toute personne idéalement et chrétiennement cultivée".

Notons encore que *celle des prémisses qui renferme le grand terme, prend le nom de Majeure et l'on nomme Mineure, celle des prémisses où se rencontre le petit terme.* On apercevra, aussi, bien facilement que, *dans l'antécédent, le grand et le petit terme sont tour à tour mis en rapport avec le moyen terme.*

34.—La grande loi du bon syllogisme. Cette loi, c'est que, *dans le syllogisme, il ne se rencontre vraiment que trois termes, nous voulons dire, trois idées, redites identiquement chacune deux fois.* Si l'un des termes, au cours du syllogisme, était ac-

cepté en deux sens différents, le syllogisme se trouverait, en vérité, construit avec quatre termes, et, du coup, la valeur du syllogisme s'évanouirait, car le lien logique n'existerait plus entre le conséquent et l'antécédent, entre la conclusion et les prémisses, entre l'inconnu et le connu.

Pour construire ses syllogismes, pour apprécier les syllogismes d'autrui, la normalienne veillera, donc, à l'équivoque des mots et à la confusion des idées, cette source des sophismes.

35.—Les arguments oratoires. Ces arguments sont *de solides syllogismes, mais d'une facture irrégulière*. Les orateurs en usent de préférence au syllogisme régulier dont s'accommoderait mal la parole oratoire, pleine de mouvement et d'élan.

36.—L'enthymème. C'est, par excellence, l'argument des orateurs : c'est un syllogisme dont *l'une des prémisses est sous-entendue* : je dis : A la normalienne, il est donné de se cultiver idéalement et chrétiennement. Donc, la normalienne est une personne heureuse ; et là, j'ai fait un enthymème : la majeure manque à ce syllogisme.

Le dilemme. C'est un argument où *deux syllogismes s'amalgament avec bonheur*, et dont la construction offre à l'adversaire *deux alternatives* ; mais quelque alternative qu'il choisisse, la conclusion sera contre lui. Exemple : Marie-Anne presse sa grande amie Thérèse de s'attacher aux études littéraires, par le dilemme qui suit :

Ou vous avez de la culture, ou vous n'en avez pas.

Si vous avez de la culture, vous devez en comprendre le prix ; donc continuez vos études littéraires.

Si, au contraire, vous n'avez pas de culture, vous devez en comprendre le besoin ; donc, mettez-vous aux études littéraires.

37.—L'argument personnel (où l'on fait des personnalités). *Cet argument fait son antécédent d'une parole, ou d'une action de l'adversaire; et la conclusion tourne à la confusion de l'adversaire.* Dans les luttes politiques on abuse de cet argument, fondé sur des personnalités. L'utilité de cet argument, c'est, en confondant l'adversaire, de briser son ascendant sur ceux qu'il dominait. — Quant à sa valeur absolue, l'argument vaut ou ne vaut pas, selon que la parole, ou l'action de l'adversaire, a en elle-même une valeur véritable, ou ne l'a pas.

38.—Les formes causales, ou conditionnelles des arguments oratoires. Exemple :

Puisque cette intelligente normalienne étudie avec une constante application, elle obtiendra son brevet.

Cet argument oratoire est à forme causale.

Exemple :

Si cette intelligente normalienne étudie avec une constante application, elle obtiendra son brevet.

Cet argument oratoire est à forme conditionnelle.

Ces arguments sont *des arguments, ramassés dans des propositions composées, dont le conséquent est exprimé dans la proposition principale et dont l'antécédent se rencontre dans la proposition incidente, affectée de la particule causale, — puisque, parce que, vu que, — ou de la particule conditionnelle, — si, au cas où, etc.*

N. B. — Après avoir énoncé ces sortes d'argument, l'orateur donne *l'explication qui met en lumière le lien de dépendance ou causale ou conditionnelle, existant entre l'antécédent et le conséquent.*

39.—Les sophismes. Les sophismes sont des *arguments faux mais spécieux, c'est-à-dire capables de tromper même des hommes intelligents s'ils sont moins attentifs.* Tous les arguments dont il est

parlé plus haut, peuvent être faux : Donc, il se rencontre des syllogismes faux, des dilemmes faux, etc. Dans ce cas, on se contente de dire : Monsieur, votre argument est un sophisme. *Et pourquoi l'argument est-il faux?* L'unique raison, il est facile de la retenir, c'est que le lien logique, *le lien de dépendance manque* entre les idées de l'antécédent et l'idée du conséquent; et par conséquent il est évident que *l'inconnu du conséquent n'est pas contenu dans l'antécédent*, comme cela a été reconnu nécessaire au N° 30. Parmi les nombreux sophismes, annotons comme les plus communs la *pétition de principe* et *l'induction sophistique*.

40.—La pétition de principe. La pétition de principe est un sophisme où *l'orateur s'applique à démontrer la proposition incontestée*, mais passe outre à la proposition contestée, tout comme si elle était accordée, lorsque précisément elle est *le principe du débat*. Tel serait le sophisme du Principal qui démontrerait que toute personne, cultivée idéalement et chrétiennement, est heureuse pour conclure : Donc, la normalienne est heureuse. — La proposition contestée "la normalienne est heureuse" ne serait pas démontrée. — Le Principal aurait dû s'appliquer plutôt à prouver que la normalienne est une personne qui se cultive idéalement, (la preuve, ce sont les beaux livres qu'elle étudie); et qui se cultive chrétiennement, (la preuve, c'est la piété eucharistique dont elle alimente son âme). Donc, le Principal en prouvant la majeure, qui est la proposition incontestée, et en ne démontrant pas la mineure, qui est la proposition contestée, le principe du débat, a fait une pétition de principe.

41.—L'induction sophistique. Elle est un sophisme, *familier au peuple qui raisonne par des exemples*, et qui, pour sa gouverne, tire de ces exemples des conclusions particulières, ou générales.

Le vieil Amable avait dit :

| | | | | | | | | |
|----------|---|------|---------|------|----|----------|----|-------|
| François | a | fait | fortune | dans | le | commerce | de | mica. |
| Baptiste | “ | “ | “ | “ | “ | “ | “ | “ |
| Michel | “ | “ | “ | “ | “ | “ | “ | “ |

Donc, mon fils Amable vendra sa terre et fera fortune dans le commerce de mica.

Le jeune Amable, en effet, troqua sa terre contre deux puits de mica, mais fit faillite. — Cependant, ce jeune Amable qui avait du courage, prit la hache du défricheur; sa terre en bois debout fut bientôt verdoyante de gras pâturages, et Amable fait fortune dans l'industrie laitière; et bébé Amable marchera sur les traces de son père, ce bébé fort et beau comme ceux de nos ancêtres que Marie de l'Incarnation et le jésuite Charlevoix ont tant admirés, en leurs temps lointains.

42.—L'induction est un bon argument; c'est *l'argument des savants qui créent les sciences*; mais, pour avoir sa valeur de vérité et de certitude, cet argument doit se construire en conformité avec les lois de la logique inductive. Or, *voici la loi essentielle de ce procédé: Les observations du savant doivent être répétées et exactes.* Ceci, entendons-le bien: Le savant veut démêler du fouillis des faits particuliers, la vérité générale que Dieu y a mise; pour saisir toutes les conditions, nécessaires et suffisantes, où le phénomène, le fait particulier éclate immanquablement, (conditions dont l'énoncé constitue la loi du phénomène, la vérité générale de la science,) il faut que le savant fasse de nombreuses et exactes observations de ces faits et exemples particuliers.

43.—La culture du raisonnement chez l'enfant.

La maîtresse cultivera le raisonnement de ses élèves; elle le fera — (a) en les amenant à *bien enchaîner leurs idées* quand ils exposent leur propre

pensée; — (b) en les amenant à bien suivre l'enchaînement des idées de la page qu'ils viennent de lire; — (c) en donnant elle-même, dans ses leçons, l'exemple d'un bel enchaînement d'idées :

Bref, elle veillera à ce que, dans leurs discours, les enfants soient cohérents, non pas décousus ou contradictoires dans la suite de leurs idées.

Il importe de cultiver, chez l'enfant de l'école, la faculté du raisonnement, du bon sens, "*ce maître de la vie*" comme parle Bossuet. Si, tout en embellissant l'esprit de l'enfant de connaissances, la maîtresse omet, par malheur, de fortifier son aptitude à bien raisonner, l'esprit de l'enfant grandi, étant infirme et mal sûr de lui-même, serait la proie facile des hommes retors.

44.—Un esprit raisonnable et non pas raisonneur. Cependant, la maîtresse n'oubliera pas que le but de la culture du raisonnement n'est pas de faire de l'enfant, un esprit raisonneur mais un esprit raisonnable. — *L'esprit raisonneur*, souffrant de la manie de discuter, se plaît à ergoter sur tout, à subtiliser, à fendre un cheveu en quatre pour avoir à redire; — et prenant facilement des prétextes pour des raisons, il imagine toujours des excuses pour couvrir ses manquements. — Par contre, *l'esprit raisonnable* fait l'homme de bon sens et de bonne volonté: — *L'enfant raisonnable possède le bon sens en tant que jugement* (il discerne avec assurance le vrai du faux); *le bon sens en tant que conscience* (il discerne avec assurance le bien du mal); — *le bon sens en tant que goût* (il discerne avec assurance le beau du laid). — *Cet enfant possède de la bonne volonté: celle qui se détermine aux clartés de la raison; celle qui se réjouit de ce que l'esprit est enfin désabusé de ses fausses opinions; celle qui fait prévaloir le devoir sur la passion.*

LA METHODOLOGIE

45.—La méthodologie et les méthodes. Le caractère de la connaissance est autre chez l'homme et autre chez l'ange. La connaissance humaine est *discursive* ; elle est *intuitive* chez l'ange. *D'un seul regard, l'ange aperçoit le principe et dans le principe la conséquence, la loi et dans la loi le phénomène : il suit de là que l'ange s'immobilise dans ses jugements.* — Par contre, *l'homme pratique le peu-à-peu ; c'est une à une qu'il faut faire entrer les idées dans son esprit, comme on introduit une liqueur, goutte à goutte, dans un vase d'étroite embouchure ; c'est à petits pas qu'il avance du connu à l'inconnu et son coup d'œil est si court qu'il se perd, s'il saute à une chose inconnue, quelque peu éloignée ; et, son coup d'œil étant bien faible, combien souvent lui faut-il revenir en arrière. Il suit de là que l'homme est ondoyant et divers, qu'il tergiverse dans ses jugements.* — *Et il suit de là que la bonne pédagogie pose le principe : "L'enseignement, à la petite école, doit être rigoureusement gradué : "Il ne faut pas presser l'enfant" : n'oublions pas cet axiome pédagogique de Fénelon.*

Puisque le mode d'apprendre, chez l'homme, est discursif, *il y a donc, pour l'esprit humain, péril de s'égarer dans sa marche à la découverte de l'inconnu.* Descartes avait bien raison de dire : "Ce n'est pas tout d'avoir l'esprit bon ; l'essentiel, c'est de l'appliquer bien".

C'est pourquoi, avouons-le, il ne suffit pas de posséder une raison cultivée, il faut encore en user avec une discipline sûre. "La perfection d'une pendule, disait Vauvenargues, n'est pas d'aller vite, mais d'être réglée".

Les méthodes seront donc les voies par où l'esprit discursif de l'homme ira promptement et sûrement

à la découverte de la vérité. Et la *méthodologie se définira la connaissance et la pratique habile des méthodes.*

46.—Les deux méthodes universelles. Chaque ordre de connaissance réclame quelque méthode propre, puisque toute science a, avec son objet distinct, ses principes particuliers et ses spéciales difficultés.

Parlons, ici même, seulement des deux méthodes, universellement utiles, (*car elles sont, l'une et l'autre, l'art de bien conduire sa raison dans la connaissance de toutes choses, tant pour s'en instruire soi-même que pour en instruire les autres*) : *de la méthode analytique et de la méthode synthétique.*

47.—La méthode d'analyse, ou inductive. *Cette méthode conduit l'esprit humain à la connaissance désirée, en l'élevant des faits connus à la loi, des effets à la cause, des conséquences connues au principe, des cas particuliers connus à la règle générale : il y a là un raisonnement inductif.* — Ainsi procède la maîtresse d'école, par exemple, dans l'enseignement de la règle de l'accord de l'adjectif avec le nom, si elle pose, sur le tableau noir, des cas, des exemples ; et si, après avoir fait observer aux élèves les terminaisons différentes des adjectifs selon le nombre et le genre des noms, elle leur fait tirer et écrire au tableau noir la conclusion qui est la règle grammaticale : l'adjectif s'accorde en genre et en nombre avec le nom auquel il se rapporte.

48.—La méthode de synthèse, ou déductive. *Cette méthode conduit l'esprit humain à la connaissance désirée, en le faisant descendre de la règle connue, aux cas particuliers, de la cause connue aux effets, du principe connu aux conséquences : il y a là un raisonnement déductif.*

Ainsi procède l'institutrice, par exemple, dans l'enseignement de la règle de l'accord de l'adjectif avec le nom, si, d'abord, elle pose au tableau noir, la donnée grammaticale : L'adjectif s'accorde en genre et en nombre avec le nom auquel il se rapporte, puis si elle imagine des exemples où il y a lieu d'appliquer la règle.

49.—La valeur de ces méthodes. La méthode analytique est le procédé des savants qui créent leur science. — La méthode synthétique est le procédé des savants qui communiquent leur savoir.

50.—L'emploi des deux méthodes à l'école. La méthode d'analyse mène l'élève à la découverte de la vérité : elle demande bien du temps ; et le programme presse ; la méthode de synthèse épargne à l'élève la lente recherche de la vérité ; elle dégage, à son bénéfice, une science toute faite : elle fait avancer vite dans les programmes. *L'institutrice fera bien d'employer, tour à tour, les deux méthodes*, car l'une et l'autre mettent en branle l'activité intellectuelle de l'élève ; — elles lui imposent avec un effort qui sera vainqueur de la difficulté, un travail attrayant.

Une autre raison : dans l'enseignement, *il faut user des deux méthodes afin de développer les deux aptitudes intellectuelles de l'élève* : — et celle qui l'inspire à raisonner par déduction, comme on le voit quand il juge les cas de conscience et d'honneur, en vertu de principes qu'il a en tête ; — et celle qui l'inspire à raisonner par induction, comme on le voit quand l'enfant demande la raison des phénomènes qui le frappent, ou la règle des faits qu'il apprécie.

Concluons que la maîtresse fera bien de conduire l'esprit de l'enfant de l'une et l'autre allure.

Elle interrogera beaucoup l'élève selon l'une et l'autre méthode *pour l'exercer à induire et à déduire*, et pour amener ainsi, chez lui, *un développement intégral* de sa faculté de raisonnement.

Toutefois, avec les tout jeunes, elle usera davantage de la méthode d'analyse.



CHAPITRE II.

NOTIONS D'ONTOLOGIE

N. B. — Dieu possède l'existence inénarrablement. En Lui, rien de potentiel, pas d'excellence possible; sa perfection est *actuelle et infiniment* actuelle: Dieu est *l'acte très-pur*. Son essence est donc au-dessus de tout ce que notre parole peut exprimer. Aussi en parlant de Dieu, ne savons-nous que balbutier. C'est pourquoi, en méditant ces notions d'ontologie, laborieuses conceptions de l'infirmé philosophie, la Normalienne n'arrêtera sa pensée que sur les êtres réels ou possibles de la création.

N° 51.—L'être: la transcendance de sa conception intelligible.

N° 52.—*Ses qualités transcendantales*. Unité;

N° 53.—Vérité; N° 54.—Bonté: réponses de saint Thomas et de saint Augustin à ceux que la présence du mal étonne.

N° 55.—*Ses divisions générales*: d'abord la substance et l'accident; notion de la personne.

N° 56.—L'essence et l'accident.

N° 57.—La causalité de l'être: La cause?

Les quatre causes suprêmes:

N° 58.—La cause *matérielle*.

N° 59.—La cause *exemplaire*, la formelle.

N° 60.—La cause *finale*; l'intentionnelle.

N° 61.—La cause *efficiente*; la cause morale.

N° 62.—La cause instrumentale.

N° 63.—*Les perfections de l'effet, indice révélateur de la cause*.

N° 64.—L'occasion? — La condition?

CHAPITRE II.

NOTIONS D'ONTOLOGIE

51.—**L'être**, l'idée transcendante qu'on s'en forme. *L'être est toute chose qui possède l'existence, à l'état réel, ou à l'état possible.*—Cette idée est dite transcendante, de deux mots latins, *trans* et *scandere*, qui signifient aller, s'avancer au-delà, parce que cette idée ne peut se renfermer dans les limites d'une catégorie quelconque, mais qu'elle déborde les bornes d'existence que pose toute idée ou d'espèce, ou de genre.

52.—**Qualités transcendantes de l'être** : l'unité, la vérité, la bonté. — **L'unité** : Tout être est un. Cela veut dire que tout être est *distinct* d'avec tout autre être, et qu'il est, de fait, *indivisé* quoiqu'il puisse être divisible : en effet, s'il se présentait à l'esprit à l'état divisé, il ne serait plus une chose, mais des choses.

A la notion de l'unité de l'être se rattache l'idée de l'identité de l'être : En effet, c'est de l'unité de l'être que surgit l'idée de sa distinction de tout autre être, et, de cette distinction d'existence surgit l'idée d'identité de l'être, à savoir que l'être est identique à soi-même : en latin *idem est*, il est soi-même et non pas un autre être ; et c'est de l'idée d'identité de l'être que surgit le principe d'identité et de contradiction, principe souverainement important : il est à la base de tout raisonnement. (Voir N° 148.)

53.—**La vérité**. Tout être est vrai, c'est-à-dire connaissable, c'est-à-dire *objet possible d'une vision intelligible*, c'est-à-dire possédant des éléments intelligibles d'où il est possible à l'esprit de s'en faire une idée.

Toute chose en effet n'est connaissable qu'en autant qu'elle contient une participation à l'existence, ou réelle, ou possible; le néant n'est connaissable que par la vision intelligible de l'être dont il est la négation. Ainsi, l'esprit humain n'a l'idée de mort, de cécité, etc., que par l'idée de vie, ou de vue, à laquelle il ajoute une négation.

54.—La bonté. Tout être est bon, c'est-à-dire *objet d'un naturel désir*. Tout être, par le fait qu'il possède une participation à l'existence, *contient une perfection désirable*; — désirable à l'autre à qui il est propre; — désirable au moins à soi-même: aussi voit-on que tout être a le *vouloir-être*, le *ne pas vouloir-périr*.

Saint Thomas, (I qu. 65, art. 1 ad 2) fait cette excellente observation: Il y a des hommes qui ne jugent pas des choses d'après la nature des choses, mais d'après l'avantage qu'ils en retirent; aussi regardent-ils comme absolument mauvais tout ce qui leur est nuisible, sans observer que ce qui nuit à l'un, peut être avantageux à l'autre, et qu'il peut être avantageux à cette personne même qui se plaint, mais sous un autre rapport.

Aux impies qui se scandalisent du mal, rencontré dans la création, et qui trouvent Dieu peu sage s'il est vraiment l'auteur libre du monde, saint Augustin fait cette remarque: "Un ignorant entre dans l'atelier d'un artiste. En voyant maints outils, appendus ici et là aux murs, il s'écrie: Oh! que de choses inutiles dans cette maison! — Et le maladroit, glissant là, se blesse contre un fer tranchant, contre une fournaise ardente et s'écrie de nouveau: Oh! quel est donc l'imbécile qui régit cette maison! — Et l'artiste, témoin de tant de sots propos, de répliquer: L'imbécile, il me semble bien que c'est vous, Monsieur! — C'est assurément ce que

Dieu pense de tant de sots ignorants qui blasphèment le bel ouvrage de Dieu.

55.—Les divisions générales de l'être. Il y a deux sortes d'êtres, la **substance** et l'**accident**, ce sont les *genres* suprêmes dans le langage des philosophes. — *La substance est l'élément permanent sous la variété des accidents*; — elle est l'élément de l'être réel qui subsiste, qui se soutient dans l'existence par soi-même, et qui est ce sur quoi s'appuient, pour exister, les autres éléments de l'être, appelés accidents. — *L'idée de substance exclut d'elle non pas l'idée d'une cause à qui elle doit d'être arrivée à l'existence, mais l'idée d'un sujet en qui, par inhérence, elle doit subsister.*

N. B. — La personne. Si l'on considère la substance dans une créature intelligente, alors on a la notion de la personne. La personne se définit: *une substance, intelligente et individuelle, si maîtresse d'elle-même qu'elle est incommunicable dans son moi; et ce moi personnel n'est pas la conscience, ou la mémoire, mais la substance individuelle qui possède, avec l'esprit, la conscience, la mémoire, la volonté et autres biens.*

L'ACCIDENT est un mode d'être, un élément de l'être réel, qui s'évanouirait sans la substance à laquelle il adhère; c'est l'élément, instable, changeant, qui ne subsiste que par la substance à laquelle il est inhérent. — Ces accidents sont (a) *la quantité* et ses dimensions de largeur, longueur et profondeur; — (b) *les qualités* de facultés, de dons et d'habitudes; — (c) *les relations* de temps, de lieu, de dépendance, etc.

56.—L'essence et l'accident. Dans tout être (ou substance, ou accident, il n'importe), la raison peut apercevoir un élément qui lui est essentiel et un élément accessoire ou accidentel. Nous donnons ici

la notion de ces éléments de l'être, l'essence et l'accident. — L'essence (la nature); l'essence, c'est l'ensemble des éléments distinctifs de l'être, ce par quoi l'être est l'espèce d'être qu'il est; — Et cet ensemble des éléments est si rigoureux que l'essence donnée s'évanouirait si l'un des éléments périssait. *La nature est l'essence elle-même, mais considérée comme principe des opérations de l'être dont on parle.*

L'accident est l'élément accessoire qui modifie l'être de quelque façon; mais qui peut s'ajouter, ou se supprimer sans que l'être soit altéré dans son essence.

57.—La causalité de l'être. *Tout être a une activité et une activité en proportion avec son existence; ainsi tout être est cause; et c'est même pour son opération que Dieu créa tout être; et c'est aussi comme la croyance spontanée de l'homme: La naturelle question qu'on trouve en effet sur les lèvres de l'enfant, en face d'un être qui pique sa curiosité, est au sujet du Pourquoi de cet être, aussi bien qu'au sujet du Comment de cet être. — L'enfant sent naturellement qu'entre le phénomène antécédent et le phénomène subséquent, il y a un lien causal, un rapport de cause à effet, et non pas un rapport de simple succession.*

La cause. *La cause est ce qui amène, en quelque façon que ce soit, une autre chose à l'existence; ce qui fait entrer une autre chose dans un état différent, ou qui la ramène dans l'état précédent.*

N. B. — A raison de ce rapport de dépendance entre l'un et l'autre, la connaissance de l'effet mène toujours l'esprit curieux, à quelque connaissance de sa cause.

LES QUATRE SUPREMES CAUSES :

58.—**La cause matérielle**, c'est *ce de quoi* une chose est faite : Exemple : chêne, dans table de chêne.

59.—**La cause exemplaire, la cause formelle.** La cause exemplaire, c'est *ce d'après quoi*, (idéal, plan, exemplaire) une chose se fait. Exemple : le plan dans la construction d'une église. — *La cause formelle c'est le réalisé même du plan, de l'idéal dans l'être dont on parle.* Ainsi quand l'entrepreneur a fini son ouvrage, l'église construite possède, réalisé dans la pierre, le plan de l'architecte, comme étant maintenant sa cause formelle : Le plan sur la table de l'architecte est la cause exemplaire de l'église ; le plan réalisé dans la pierre de l'église est maintenant sa cause formelle.

60.—**La cause finale** est *ce pour quoi* (but, ou fin, ou intention de l'agent) une chose se fait : il y a des fins prochaines et des fins éloignées ; il y a des intentions.

61.—**La cause efficiente** est *ce par quoi* une chose se fait : les facteurs, les agents sont des causes efficientes.

Pour compléter la notion de causalité dans les êtres, annotons encore ce qui suit :

LA CAUSE MORALE. On entend par *cause morale un être intelligent et libre qui produit délibérément son action.* Cette causalité a, à cause de sa dépendance d'une volonté délibérante, un rapport d'ordre, ou de désordre, avec le bien, et, donc, prend un caractère moral, de ce chef.

62.—**La cause instrumentale** est *ce avec quoi* (outils, instruments, ou autre chose) la cause efficiente opère son effet.

La cause instrumentale est une cause efficiente et efficiente instrumentalement. Cette cause a donc une vertu propre, une aptitude à produire un effet qui lui est propre : sans quoi elle ne serait plus cause efficiente ; ainsi, par exemple, la scie a la puissance de couper. Mais elle est cause instrumentale, c'est-à-dire que, en associant son action propre à celle de la cause principale, elle est apte à produire l'effet voulu par l'agent principal et ainsi, par exemple, la scie qui coupe, en agissant instrumentalement, c'est-à-dire en concours avec l'artiste, cause principale, découpera dans la planche d'érable une figure géométrique.

On voit aussi que la cause instrumentale suppose, comme préexistant à son action, l'élément auquel la cause principale l'applique ; et l'on voit ainsi qu'entre la cause instrumentale et l'élément préexistant dans lequel elle produira l'effet voulu par l'agent principal, il doit y avoir un contact sinon de substance, au moins de puissance.

Il suit de là que dans l'action créatrice, Dieu agit seul et ne peut aucunement user de la collaboration d'une cause instrumentale, eût-elle l'excellence de l'ange, puisque dans l'action créatrice, il n'y a pas d'élément préexistant avec lequel la cause instrumentale prendrait contact et dans lequel elle produirait l'effet voulu par le Créateur.

63.—Les perfections de l'effet. *Les perfections, contenues dans l'effet, se trouvent dans la cause de l'effet. Elles s'y trouvent — ou bien virtuellement : alors la perfection se trouve dans la cause comme dans la puissance capable de la produire. Exemple : le gland dans le chêne et, vice-versa, le chêne dans le gland ; — ou bien formellement : alors la perfection de l'effet est à l'image et à la ressemblance de la perfection qui est dans la cause. Exemples : l'image de l'homme dans le miroir et la*

physionomie de cet homme; — *ou bien émincment*: alors la perfection de l'effet est à un degré ineffablement inférieur à celle qui est dans la cause. Exemple: l'intelligence de l'homme et l'intelligence de Dieu, de Dieu qui créa l'homme.

64.—**L'occasion** est une circonstance qui sollicite la cause efficiente à agir.

La condition est une circonstance qui permet à la cause efficiente d'agir, *soit en lui assurant une disposition nécessaire*: Exemple, la lumière pour lire: *soit en supprimant l'obstacle*: Exemple, l'abnégation chez les grands serviteurs de Dieu et de la Patrie: *l'égoïsme empêchera toujours les grands services religieux ou patriotiques; or, c'est l'esprit d'abnégation qui supprime l'égoïsme, l'obstacle.*



CHAPITRE III.

NOTIONS DE COSMOLOGIE

N° 65.—*La cosmologie.*

N° 66.—*Les avantages de cette étude.*

N°s 67 et 68.—*La science et la piété.*

 LES CAUSES DU MONDE

N° 69.—*La cause matérielle du monde.*

N° 70.—*Les corps et leurs énergies.*

N° 71.—*Ces énergies ne sont pas opérations vitales. Que faut-il penser du monde?*

N° 72.—*La réponse de l'école pessimiste.*

N° 73.—*La réponse du matérialiste optimiste.*

N° 74.—*La réponse du penseur catholique.*

N° 75.—*La cause efficiente du monde : Dieu.*

N°s 76 et 77.—*La contingence dans le monde.*

N°s 78 et 79.—*Dieu, cause créatrice du monde.*

N° 80.—*La cause exemplaire du monde : Dieu.*

N° 81.—*La ressemblance divine dans les créatures.*

N° 82.—*Réflexions : (a) le reflet divin et l'essence des êtres ; (b) les deux éléments de la divine ressemblance ; (c) les deux degrés, l'image, ou le vestige.*

N° 83.—*La cause finale du monde : Dieu.*

N° 84.—*Réflexions : (a) toute créature raconte la gloire de Dieu ; (b) ordonnons bien notre vie.*

N° 85.—*L'école de la nature pour l'élève. L'élève sera conduit à l'école de la nature.*

N° 86.—*La leçon de chose, ou l'initiation à l'enseignement scientifique.*

N° 87.—*L'observation esthétique par le regard local, par le regard d'idéalisation, par le regard mystique, en vue d'éveiller l'imagination littéraire chez l'enfant.*

CHAPITRE III.

NOTIONS DE COSMOLOGIE

65.—La cosmologie, est l'étude du monde, de l'ensemble des choses, corporelles et ordonnées, qui s'étaient sous nos yeux; *elle est la connaissance de l'univers, matériel et plein de vies, par ses causes suprêmes*, sa cause matérielle, sa cause efficiente, sa cause exemplaire, sa cause finale; *elle est, pour le savant mystique, comme une participation au coup d'œil de Dieu sur le monde dont saint Thomas, aux questions 44, 45, 47, 103, de la 1^{re} partie de sa Somme théologique, marque les sublimes aperçus.*

66.—Les avantages de cette étude. La contemplation cosmologique est admirablement utile au philosophe qui va sincèrement à la vérité: elle le mène à Dieu.

(a). — *Elle le mène à la connaissance de l'existence de Dieu*, puisque Dieu est l'auteur de ce monde et que l'effet révèle sa cause. (Voir N^o 57.)

(b). — *Elle le mène au respect de Dieu*, puisqu'elle lui fait apercevoir la puissance et la majesté du divin auteur et que ces inénarrables attributs font fléchir le genou.

(c). — *Elle le mène à l'amour de Dieu*, puisqu'elle montre Dieu attentif à répandre, dans cet univers, des beautés et des bontés: les perfections visibles du monde nous racontent les excellences invisibles du Créateur.

(d). — *Elle le mène à la ressemblance de Dieu*, puisque l'âme studieuse y saisit quelques rayons de l'idéal, du divin exemplaire d'après lequel Dieu créa l'univers et que l'âme, mise sous ces rayonnements, retrace cet idéal dans sa faculté intellectuelle qui s'assimile ce qu'elle en aperçoit.

67.—La science et la piété. En voyant tant de savants qui s'éloignent de la religion, on pourrait penser que la science est impie. *Ce mal du savant impie s'explique*: (a) Si l'esprit humain descendait de Dieu connu, aux choses à connaître qui sont l'ouvrage de ses mains, *ce second regard* serait pour le savant sans danger; mais comme notre esprit doit passer par les créatures pour s'élever à la connaissance du divin Créateur, il lui arrive de s'abîmer dans le limon. Alors *le regard mystique lui manque, ce regard qui va au-delà de l'horizon de la matière jusqu'à l'horizon de lumière divine* où se laisse apercevoir Dieu, le créateur des esprits. — (b) Et si le regard mystique a péri chez *ce malheureux savant, c'est qu'il s'enfle d'orgueil dans son savoir*; ce savant, il est orgueilleux d'avoir découvert quelque lueur de vérité flottante sur ce limon. Or Dieu, le Père des sciences, résiste aux superbes et se plaît à les abandonner à leurs chimères.

68.—La science n'est pas impie de sa nature, c'est le contraire qui est vrai. "Dieu est le Carrefour où se rencontrent toutes les avenues de la pensée humaine"; écrivait Jules Simon. — *Toutes les voies de la science vraie mènent à Dieu.* — "L'Église n'ignore, ni ne méprise les avantages qu'apportent aux hommes les sciences et les arts. Bien plus, elle professe que, de même que ces grandes choses viennent de Dieu, le Seigneur des sciences, de même, (si elles sont traitées comme il convient), avec la grâce de Dieu, elles nous porteront à Dieu:" ainsi parlent les Pères du Concile du Vatican. *Aux savants aussi humbles et sincères que profonds, Dieu se plaît à faire apercevoir l'art de la divine sagesse et l'ordre de la divine bonté* qui guident sa main qui crée et gouverne l'univers.

LES CAUSES

69.—**La cause matérielle du monde.** Il y a sur ce sujet deux questions à se poser : (a) — qu'est-ce que la matière du monde, ces corps dont l'existence et l'activité tombent sous nos yeux ? (b) que faut-il penser de cet univers matériel ?

LES CORPS

70.—**Les corps.** Un corps c'est une quantité de matière, *modifiée par une forme substantielle*. La merveille de cette forme, c'est qu'elle est le *principe radical et des énergies actives* dont le corps est avanta-gé, et de l'*appétit naturel* de ce corps, c'est-à-dire de sa tendance à effectuer le bien dont ses énergies sont capables.

Les énergies actives des corps, ces principes immédiats des opérations attribuées au corps, sont d'espèce variée. — (a) — Il y a *les énergies méca-niques* : ces énergies, par exemple, la pesanteur, l'attraction, la répulsion sont les principes prochains des *changements des corps selon le lieu*. — (b) — *Les énergies physiques* : ces énergies, par exemple, la chaleur, la lumière, l'électricité, sont les princi-pes prochains des *changements des corps selon leurs qualités*, ou modifications extérieures. — (c) — *Les énergies chimiques*, par exemple, les affinités chi-miques qui sont les principes prochains des *change-ments des corps selon leur nature intime*.

71.—N. B. *Les effets produits par les énergies mécaniques, physiques, ou chimiques ne sont pas des opérations vitales*. Le savant, habile à appli-quer ces énergies, ces lois des corps, pourra bien dans son laboratoire produire un œuf, ou encore un

haricot mais l'œuf ne se couvrera pas, et la fève ne germera jamais; *la vie ne s'y trouve pas*. — Ils doivent nous faire pitié, ces savants qui entreprennent de nous faire confondre avec ces lois, l'âme éphémère mais vivifiante du végétal ou de l'animal, ou l'âme raisonnable et immortelle de l'homme.

QUE FAUT-IL PENSER DE L'UNIVERS?

72.—Que faut-il penser de l'univers? *La réponse de l'école matérialiste pessimiste: Ce monde est le pire des mondes possibles: c'était là la suprême pensée du philosophe Schopenhauer. Cette école enseigne donc que ce monde est le pire des possibles. — C'est d'abord un possible radicalement mauvais, disent-ils. La raison? C'est que ce monde est le théâtre de formes qui, toujours et inévitablement, vont au néant malgré leur persistant effort à se réaliser parfaitement dans la matière; et qui augmentent leur capacité de dissolution dans la mesure de leur labeur pour organiser mieux la matière dont elles prennent possession. — C'est ensuite, disent-ils, le pire des possibles. La raison? C'est qu'on aperçoit, dans ces êtres d'un destin mauvais, un insensé vouloir-vivre, un insensé ne-vouloir-pas-périr, c'est-à-dire une insensée tendance à écarter les causes de destruction, insensée, disons-nous, puisque c'est une obstination à vouloir souffrir davantage et que c'est un malheur, élevé à son comble, que d'être hors de son idéal fatalement et de fatalement vouloir demeurer dans ce malheur.*

73.—Que faut-il penser de cet univers? *La réponse de l'école matérialiste optimiste: Ce monde est un ensemble d'êtres qui regorgent de divin. Et cette école chante la divine matière et les divines*

ivresses de ses charmeuses beautés. Elle nie la misère d'origine de la matière et cette infirmité d'origine, ce fond décadent, qu'elle tient du néant d'où elle a été tirée. Et cette école parle ainsi, impressionnée sans doute par le spectacle d'ordre et de beauté qui éclate dans la matière mondiale.

74.—Que faut-il penser de l'univers? *La réponse de l'école catholique, la réponse de vérité.* Cette école discerne dans la matière mise sous nos yeux, deux éléments, celui qui lui vient du néant, qui est sa caducité substantielle, son caractère périssable, sa pente à retomber dans le néant par la corruption de ses parties, — Celui qui lui vient de Dieu, cet éclat d'idéal qui respandit dans les formes que la matière revêt, cet éclat dont le charme nous fascine. Puis, après avoir fait ce discernement plein de vérité, l'école catholique répond : Ce que je pense du monde, c'est qu'il est le reflet de la beauté et de la bonté divines sur l'éphémère substance. — *Pour cette école au regard optimiste et vrai*, le monde est le meilleur des possibles, — non pas en ce sens absolu que Dieu a créé le plus parfait des mondes possibles, — mais en ce sens relatif que, étant donné le dessein providentiel auquel il s'était arrêté, le bon Dieu ne pouvait créer un univers avec plus de sagesse, ni le gouverner avec de meilleures lois.

75.—La cause efficiente du monde. Dieu est la cause efficiente du monde *par l'acte créateur*. La preuve est tirée du caractère contingent de la matière. Avant donc que de donner la preuve, disons ce que c'est que la contingence, et posons le fait de la contingence aperçue dans le monde.

76.—La contingence. La contingence est la possibilité d'exister qui se réalise, mais qui aurait pu ne pas aboutir; qui n'aboutit pas, mais qui aurait pu se réaliser. Le contingent, c'est le possible, l'éventuel; le contingent, c'est donc l'être qui pos-

sède une existence empruntée, par participation, bref de par un autre; si le contingent possédait l'existence, non pas de par un autre, mais de par son essence, il posséderait cette existence à la façon de l'essence, c'est-à-dire immuablement et éternellement. Le contingent a donc une cause efficiente.

77.—Le fait de contingence dans le monde. Dans la matière mondiale, nous apercevons *deux contingences*, celle des formes et celle des activités. — *La contingence des formes.* La matière ne peut posséder l'existence sans revêtir quelque forme, certaine manière d'être qui la constitue dans une espèce, dans un genre, vis-à-vis des autres êtres, — et ces façons d'être, la matière les possède contingemment. "Sera-t-il dieu, table, ou cuvette, disait le statuaire de la fable, en face du bloc de marbre. Aussi, voit-on que *l'univers est un théâtre de formes qui se produisent et périssent*, que la matière mondiale est emportée dans un tourbillon de générations et de corruptions qui se suivent incessamment.

La contingence des activités. La terre se montre au regard de l'observateur comme *un théâtre d'énergies actives qui, tour à tour, éclatent et périssent*; c'est une interminable évolution de croissances et de décrépitudes; les géologues contemplent avec émotion, dans les débris des couches terrestres, ces suites de vies évanouies, ces successions d'espèces, venues et disparues.

Ainsi apparaît manifestement dans la matière mondiale le caractère de sa contingence.

78.—Donnons la preuve de la thèse.

Tout être contingent a une cause efficiente. Or l'univers est un ensemble d'êtres contingents. Donc l'univers a une cause efficiente, — et non pas une cause efficiente contingente, mais la cause nécessaire, Dieu; en effet dirons-nous que cette cause est

une autre matière. Il est superflu de le supposer puisque, en parlant de la matière mondiale, on parle de la matière première.

Donc, la matière mondiale a pour cause efficiente un être qui n'est pas matière mais qui est esprit, et un esprit non pas contingent (N° 62) mais subsistant de par son essence, c'est-à-dire immuablement et éternellement. — Mais cet esprit subsistant de par son essence, c'est-à-dire immuablement, éternellement, c'est le bon Dieu. Donc Dieu est la cause efficiente du monde.

79.—La création. Et comment Dieu est-il la cause efficiente du monde? *Dieu n'a pas produit la matière mondiale d'une autre matière* puisque l'on parle, ici, de la matière première; — *il ne l'a pas tirée de sa substance divine* car les prérogatives de l'esprit, vie, intelligence, volonté, etc., seraient celles de la matière, ce qui n'est manifestement pas. — *Donc, Dieu a produit le monde en le faisant de rien*, c'est-à-dire *par sa simple parole*, c'est-à-dire *par l'acte de sa simple volonté*, c'est là ce que signifie le mot créer. — Donc, Dieu est, par l'acte créateur, la cause efficiente du monde.

80.—La cause exemplaire du monde.

Dieu est la cause exemplaire du monde.

LA PREUVE: — L'étourdi peut agir au hasard et, en agissant de la sorte, il va à des résultats fortuits; *mais le sage opère, ayant en tête une idée bien arrêtée* et, sous ses yeux, un modèle bien déterminé, *un idéal, un exemplaire qu'il vise à réaliser*. Ainsi, quand le grec Phidias, écrit Cicéron, sculpta sa Minerve d'Athènes, ou son Jupiter d'Olympie, *il avait conçu*, en observant sur les visages humains des traits de beauté, *un idéal, une forme exemplaire*, et, les yeux de l'âme attachés sur cette vision intérieure, cet artiste en sculpture réussit à en reproduire les parfaites beautés.

Mieux que les artistes de génie, Dieu par qui les artistes existent, se garde d'agir au hasard. Et, évidemment, quand il étendit sa main créatrice sur le néant, Dieu avait en tête un idéal à réaliser, des idées exemplaires, comme parle saint Thomas. Il suffit d'une brève contemplation de cet univers, ce lieu de beautés infiniment variées et sagement ordonnées, pour conclure que le hasard, l'action sans intention précise, n'eut point place dans ce grand ouvrage.

Et cet idéal, cette forme exemplaire qui guidait la main créatrice, ne pouvait être, hors de Dieu, une existence à copier, à imiter, comme les artistes y doivent recourir, puisque, hors de Dieu, rien n'existait; cet idéal, c'était donc Dieu lui-même, c'est-à-dire sa substance en autant qu'elle est imitable dans les créatures, communicable aux créatures par ressemblance.

81.—N. B. — Les créatures arrivent à la ressemblance de Dieu en représentant, *en reflétant* l'idée exemplaire que la main créatrice voulait réaliser, comme, par exemple, une maison matérielle ressemblable à l'idée modèle, au plan qui est dans l'entendement de l'architecte et que l'entrepreneur a pu réaliser dans le bois et la pierre.

Donc, Dieu, la substance divine, est la cause exemplaire de l'univers; et les créatures *sont des reflets de cet idéal*, plus ou moins accentués, des *imitamina divinæ essentiæ* selon le beau mot de saint Thomas.

82.—Réflexions :

(A) **Le reflet divin et l'essence de l'être créé.** Ce reflet divin, *cette parcelle de ressemblance* avec la substance divine, considérée chez l'être qui la possède, *constitue l'essence de son être, sa nature*; — par conséquent, tout être qui s'applique à réaliser

sa nature propre, jusqu'au degré parfait, accentuée en soi-même une ressemblance divine, dans la mesure de son essentielle capacité, et c'est sa loi d'existence que, à mesure qu'il entre dans la vie, il entre par un persistant effort, dans son idéal, dans la réalisation de son idée exemplaire. Et dans cet épanouissement de sa nature, cet être trouve son bonheur.

(B) **Les deux éléments de cette divine ressemblance.** Annotons les deux plus notables éléments de cette ressemblance de l'être créé avec sa cause exemplaire. — (a) *Dieu est bon par sa plénitude de perfection. Donc, tout être, en s'élevant à la possession de son état parfait sera une excellence, une dignité qui prend place dans la hiérarchie des êtres.* — (b) *Dieu est bon par son activité bienfaisante. Donc, l'être créé, expansif du bien qu'il contient, répandant autour de lui de la bonté, accomplira une utile fonction; et, sous ce rapport, tout être prendra place dans la hiérarchie des causes.*

Ainsi, la Main Créatrice fait de tous les êtres un rayonnement, plus ou moins accentué, de la divine bonté.

(C) **Les deux degrés du reflet divin** sur les êtres créés, **image ou vestige.** Si le reflet créé du divin exemplaire se trouve dans l'être, accentué au point que l'être créé non seulement révèle sa cause divine, mais nous offre encore une ressemblance de forme avec l'attribut divin, — à cause de cette participation à l'existence et à la forme divines, l'être créé sera dit *une image de Dieu*: c'est le cas de l'ange et de l'âme humaine, à raison de leur substance spirituelle et de leurs facultés d'intelligence et de volonté libre.

Si l'être n'est qu'un reflet si pâle, si atténué de l'exemplaire divin, qu'il n'est que l'indice de la causalité divine et des attributs de Dieu, puissance,

sagesse et bonté, — en ce cas, l'être créé est dit *un vestige de Dieu* : par exemple, le firmament constellé est un vestige de Dieu, n'étant que l'indice de sa puissance, de sa sagesse, de sa bonté. Ainsi, tout être créé est une image, ou un vestige de Dieu, selon qu'il est un plus ou moins vif reflet créé de l'incrée attribut.

83.—La cause finale du monde.

Dieu est la cause finale du monde. *D'abord, posons deux vérités* : — 1° *Tout être intelligent agit délibérément, c'est-à-dire en vue d'une fin précise à obtenir, sans quoi cet être ne produirait que fortuitement un effet plutôt qu'un autre. Il est incontestable que Dieu agit délibérément : voilà une vérité.* — 2° *La fin suprême d'un être intelligent qui agit avec délibération, est un bien dans lequel cet être cherche sa perfection et, avec sa perfection, avec sa plénitude d'être, son bonheur et son repos. En effet, chez les êtres sagement ordonnés, l'être supérieur ne peut mettre sa fin suprême dans l'être inférieur. Autrement, ce serait absurdement soutenir — ou que l'être plus parfait trouve sa perfection et son heureux repos dans un être d'une existence moins complète que la sienne, — ou que l'être excellent peut mettre sa fin dernière dans une déchéance de soi-même : voilà une autre vérité.*

Prouvons la thèse, les deux vérités, énoncées plus haut, étant admises. Hors de Dieu, il n'est aucun être qui lui soit supérieur, aucun même qui lui soit égal : car Dieu seul est l'être *absolument* parfait, tandis que le monde n'a qu'une perfection relative ; — Dieu seul est l'être *infiniment* parfait tandis que le monde n'a qu'une perfection limitée.

Donc Dieu, en créant le monde, n'eut d'autre fin suprême que lui-même : Dieu est la cause finale du monde.

Et cette fin suprême, quelle est-elle précisément ? En créant le monde, Dieu ne pouvait se proposer d'augmenter ses propres perfections qui sont absolues et infinies ; ce qu'il se proposait, c'était donc de communiquer, par ressemblance, ses perfections aux êtres tirés du néant et de faire, ainsi, une innarrable effusion de sa bonté dans la création. Et comme cette libéralité de Dieu remplissait le monde de munificences et que ce spectacle des bontés et des excellences de la création allait provoquer chez les êtres intelligents, l'ange et l'âme humaine, un concert d'admiration et d'amour à la gloire du divin auteur, dire que Dieu est la cause finale du monde, cela veut dire, en dernière analyse, que la fin suprême de Dieu, quand il tirait le monde du néant, c'était, par le resplendissement de sa bonté que les esprits chanteraient, éperdus d'adoration et d'amour, c'était se faire une gloire extérieure : raconter la gloire de Dieu, voilà la cause finale de la création.

84.—Réflexions :—

(A) Toute créature raconte la gloire de Dieu : ainsi, tout être pour humble qu'il soit, par le fait qu'il réalise la perfection de sa nature, prend part au concert de la création. — La matière inanimée, par exemple, bien qu'elle soit la moins parfaite des créatures, ne laisse pas, toutefois, par l'éclat et l'énergie de ses qualités (lumière, chaleur, électricité), par la différence de ses états (solide, liquide, gazeux), par la variété de ses éléments (oxygène, hydrogène, etc.), de refléter à sa manière les attributs de Dieu et, particulièrement, son immensité." (L. BLANC).

Ainsi, tout en cherchant son bonheur par son sort meilleur, par une meilleure réalisation de sa nature, tout être de la création jette, dans le monde, une note à la gloire de Dieu. "Je voudrais porter tous

mes amis dans le sein de mon Dieu." (Ph. VRAU, DE LILLE.)

(B) *Ordonnons bien notre vie* : Dieu étant la cause finale de ce monde, ne troublons pas cette fin divine par nos fins d'amour-propre et de passions téméraires. — "Mon unique affaire, écrit Fénelon, c'est de vouloir votre volonté, ô mon Dieu; la vôtre est de donner à mes efforts faibles, tel fruit qui vous plaira."

L'ÉCOLE DE LA NATURE

85.—*L'élève à l'école de la nature.* La maîtresse conduira l'élève à l'école de la nature. Heureuse l'institutrice rurale! Elle a pour elle un étalage artificiel, elle possède une exposition permanente; elle a mieux qu'un musée scolaire, le temple de la nature s'ouvre devant ses élèves! — Donc, la maîtresse d'école conduira son élève à l'école de la nature, et lui fera prendre contact conscient avec ce bel ouvrage de Dieu. *Dans quel but?* Le but de l'institutrice sera de donner à son élève et une initiation aux sciences utiles par l'étude de choses, et l'éveil de l'imagination littéraire par l'observation esthétique.

86.—*La lecture de choses ou l'initiation aux sciences.* Pour combattre le regard utilitaire, la maîtresse conduit l'élève au jardin, à la grève, au pâturage, au champ de céréales, à l'orée du bois, et elle cause sur l'objet de la lecture, et, pour habituer l'élève à l'examen méthodique des choses, elle lui met en tête cette suite logique des questions à se poser sur l'objet de l'étude : *la nature de la chose, sa provenance, ses utilités.*

87.—*L'observation esthétique, pour éveiller chez l'élève l'imagination littéraire.* "Arrêtons-nous

ici, dira-t-elle, et voyons. Que ce paysage est beau !” Elle s’appliquera à donner à son élève *trois regards sur la nature comme lieu du beau : le regard du détail local*, d’abord. Et, pour cela, elle causera sur les éléments concrets du paysage ; ses questions à l’enfant lui suggéreront d’arrêter son observation, non pas sur les détails encombrants, mais sur le détail caractéristique, sur le détail à contraste, sur le détail marquant l’âme des choses. Puis, pour lui donner *le regard d’idéalisation*, elle habituera l’élève à se poser la question : A quoi ce paysage me fait-il penser ? — Pourquoi ne le ferait-elle pas ? C’est Dieu qui, en faisant l’homme *intellectuel à la fois et imagitatif*, a pris soin, pour l’instruire, d’établir des analogies *entre les concrets* qui sont sous nos yeux, *et les abstraits* qui sont le naturel aliment de l’esprit. Que tardons-nous à donner à l’enfant ce sens net du parallélisme du sensible et de l’intelligible ! Est-ce qu’on ne voit pas la métaphore éclater naturellement dans son balbutiement ingénu !

Enfin, pour lui donner *le regard mystique*, l’institutrice, grâce à des questions suggestives, amènera peu à peu l’enfant à voir la main paternelle de Dieu dans les bienfaits de la nature et à entendre la voix de Dieu dans le langage muet des choses. Est-ce que l’étude des causes du monde ne nous avertit pas que cette création est toute pleine de Dieu !

C’est entendu : la maîtresse conduira son élève à l’école de la nature avec le souci de lui donner sur cette nature, toute vivante et belle sous ses yeux, un regard utilitaire, un regard esthétique, un regard pieux.

LE MIRACLE

- N° 88.—La nature ; l'ordre de la nature ; les lois de la nature.
- N° 89.—*Le miracle*, sa nature et N° 90.—ses espèces.
- N° 91.—*Le bon sens du miracle* ; trois vérités préliminaires, puis
 N° 92.—la preuve.
- N° 93.—*Les prestiges diaboliques*.
 N° 94.—Comment l'homme échappe à la duperie diabolique.

LE MIRACLE

Il faut d'abord comprendre les mots suivants.

88.—La nature. (a) Sous ce nom, on entend *l'ensemble des créatures, considérées comme des êtres excellents, rangés à leur place convenable et doués d'énergies, capables de produire certains effets.* — (b) Sous ce nom, on entend *l'ensemble des créatures, considérées comme des agents, des facteurs, causes de phénomènes qui constituent le mouvement et l'ornement de l'univers.* — (c) Sous ce nom, on entend *une force occulte et sage, une logique immanente, cachée au fond des êtres, laquelle, en donnant le branle aux causes secondes, développe, en corformité avec des lois certaines, les évolutions de l'univers.*

L'ordre de la nature : sous ce nom, on entend *l'ensemble des lois d'après lesquelles les êtres de la création prennent place, la place qui leur convient, et produisent les phénomènes dont leurs énergies sont capables*

Les lois de la nature. Ces lois *sont des modes d'agir, uniformes et constants, chez l'être mis dans les conditions normales de son existence.*

89.—Le miracle. Le fait naturel est un phénomène qui se produit en conformité avec les lois na-

turelles, qui a toute sa cause, sa raison suffisante de l'ordre de la nature. — *Le miracle est un fait surnaturel, c'est un fait sensible (qui tombe sous les sens) mais advenu en dérogation aux lois de la nature, au point que, aucun agent naturel, réel, l'ange, ou bon, ou mauvais, ne le pourrait produire par les énergies propres à sa nature créée.* Ainsi, Dieu seul est l'auteur du miracle qu'il opère en dehors des causes secondes, en dehors des lois de la nature; et au cas où l'homme y paraît concourir, l'homme n'intervient là qu'à titre de cause instrumentale; il est un agent à qui Dieu a prêté sa puissance surnaturelle.

N. B. — *Les miracles sont donc des faits absolument divins* et, par conséquent, d'une autre catégorie que les merveilleux phénomènes du magnétisme, de l'hypnotisme, du spiritisme, lesquels ont pour causes, des facteurs créés, naturels ou sataniques.

90.—Les espèces de miracles. Il y a trois sortes de miracles; car, quant à sa cause suffisante, le miracle est opéré hors de la nature à trois degrés différents. — (a) *Il est contre la nature* (contra naturam): c'est le fait qui s'accomplit dans la sphère où la nature opère, mais il en contrarie les lois: par exemple, le miracle de Jésus marchant sur les eaux (ce miracle contrarie la loi de la pesanteur). — (b) *Il est au-dessus de la nature* (supra naturam): c'est le fait qui s'accomplit dans une sphère où aucune loi de la nature n'opère: par exemple, le miracle de la résurrection. — (c) *Il est en dehors de la nature* (præter naturam): c'est le fait qui s'accomplit dans une sphère où la nature aussi opère, mais Dieu n'use pas de ces ressources naturelles, ni du délai de temps que la nature requiert: la guérison instantanée de la lèpre est un miracle de cette catégorie.

91.—Le bon sens du miracle. Dieu veut faire des miracles *pour de bonnes raisons*. Pour établir cette thèse, il faut d'abord remarquer trois choses :

(a) *Il y a deux ordres où l'homme doit vivre. Par ordre naturel*, on entend, chez l'homme, une vie et, par conséquent, une destinée dont le principe *suffisant est la nature elle-même*, opérant dans la mesure de ses énergies propres et des exigences fondées sur ces énergies. — *Par ordre surnaturel*, on entend chez l'homme une vie et, par conséquent, une destinée dont le principe suffisant est un don, *un don qui est absolument hors de la portée des énergies et des exigences, propres à la nature humaine, un don gratuit, absolument gratuit*, vis-à-vis duquel la nature humaine n'a, par ses propres opérations naturelles, aucun mérite, *don gratuit qu'on nomme la grâce sanctifiante*, une grâce qui est une sorte de déification par la participation de la nature humaine à la vie de Dieu, à sa pensée, à son affection, à son opération.

(b) *En vertu du principe que ce qui est inférieur, est subordonné à ce qui lui est supérieur, est au service de ce qui lui est supérieur, nous disons que l'ordre naturel qui est l'inférieur, peut et doit être suspendu, troublé, contrarié pour l'avantage de l'ordre surnaturel qui est l'ordre supérieur*, et cela advient dans les occasions où il y va de la gloire de Dieu et du salut de l'homme. — Et, annotons-le en passant, cette vérité est une réponse à ceux qui nient la possibilité du miracle pour cette raison que le divin auteur des lois de l'ordre naturel, en faisant des miracles, marquerait chez lui de l'inconstance de volonté, ou de l'imprévoyance d'esprit. — Dès l'éternité, l'esprit divin avait prévu, et la volonté divine avait décrété que ces interventions de Dieu éclatantes par le miracle, se feraient au bénéfice des âmes à sauver et de la gloire de Dieu à accrof-

tre. "Vous changez vos ouvrages, ô mon Dieu; mais votre conseil ne change pas." (S. AUGUSTIN.)

(c) *Pour entrer et demeurer dans l'ordre surnaturel, il faut à l'homme des doctrines de Dieu et des hommes de Dieu, puisque cet ordre est inaccessible à la raison et à l'homme, abandonnés à leurs seules forces naturelles.*

PROUVONS LA THESE :

le bon sens du miracle.

92.—Argument à donner :

Pour que l'homme soit introduit et conservé dans l'ordre surnaturel, *il lui faut, entre autres choses nécessaires, des doctrines de Dieu et des messagers de Dieu.*

Or, *pour authentifier comme tels, les doctrines et les messagers, il faut que ceux-ci et celles-là soient manifestement marqués du sceau de Dieu et d'un sceau populaire.*

Or, *le fait divin du miracle* aussi bien que de la prophétie, *est le signe de Dieu, son sceau authentique et éclatant, éclatant, c'est-à-dire approprié aux esprits les plus humbles du peuple.*

Donc, le bon sens réclame le miracle.

(A) Nous disons donc que *le miracle est nécessaire aux hommes pour authentifier comme parole de Dieu, la doctrine que l'on nous prêche comme telle.* Preuve: les vérités de la Révélation surnaturelle sont au-dessus de la raison. Si elles surpassent la raison, l'homme ne peut donc pas les établir par le raisonnement humain; c'est donc par l'argument de la puissance de Dieu qu'on les peut faire accepter dans l'acte de foi. — Or, c'est le miracle, cet ouvrage que Dieu seul peut accomplir, c'est le miracle qui révèle Dieu comme l'auteur de la doc-

trine enseignée en son nom, tout comme c'est le sceau royal qui fait accepter comme une missive du roi la lettre présentée par son ambassadeur.

Donc, à ce titre, le bon sens réclame le miracle.

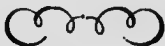
(B) *Le miracle*, avons-nous dit encore, est nécessaire aux hommes pour authentifier comme messager de Dieu, l'homme qui vient les évangéliser au nom de Dieu. Preuve : comment pourrions-nous distinguer l'apôtre de l'imposteur ? L'apôtre est l'homme de Dieu, c'est-à-dire l'homme en qui Dieu habite pour rendre ses oracles. La preuve que Dieu habite dans l'âme de ce messager, c'est l'état de grâce ; mais cela ne se voit pas. La preuve, toutefois, que la grâce y est, ce sont les œuvres de vertu ; mais, grâce à l'hypocrisie, l'imposteur les peut simuler. Il est vrai que l'hypocrisie soutient mal son voile aux yeux de ceux qui vivent dans l'intimité de l'imposteur ; mais le peuple n'est pas admis dans ce commerce familial. — Il faut donc que Dieu se déclare en faveur du bon apôtre de façon que l'humble peuple le puisse reconnaître. C'est le miracle qui est ce sceau de Dieu, authentique et populaire. Donc, le bon sens réclame le miracle.

93.—Les prestiges diaboliques. D'après la doctrine donnée plus haut, Dieu seul est l'auteur du miracle, lui seul ayant le pouvoir de changer l'ordre de la nature, et d'en suspendre les lois.

Les phénomènes surprenants qui ont le démon pour auteur, ne sont donc pas des miracles : ce sont des prestiges diaboliques. — *Les prestiges étonnent l'homme pour deux raisons principales : le démon est une cause occulte, et le démon possède une puissance qui surpasse* extraordinairement le pouvoir de l'homme. Donc, en face de ces phénomènes, *l'homme demeure ébahi.* — Il est évident que le démon peut décevoir l'homme, en lui faisant croire que certains prestiges diaboliques sont des miracles

de Dieu ; il le peut, puisque *l'homme n. peut dans cet au-delà de son pouvoir et de son savoir, dire où la puissance de satan s'arrête, où celle de Dieu seul commence.* C'est pourquoi il est encore évident que satan peut abuser l'homme sur ses doctrines et sur ses suppôts humains.

94.—Comment l'homme échappe à la duperie satanique. Dieu veille à ce que l'homme de bonne volonté ne soit pas trompé. — 1° *Il lie la puissance de satan ;* — 2° *Quand il le laisse agir, il l'entoure de circonstances qui le trahissent.* — 3° *Enfin, l'homme de bonne volonté, étant averti que la raison du miracle est d'attester que le thaumaturge est messenger de Dieu et messenger d'une doctrine sanctifiante en vue de la gloire de Dieu et du salut des âmes, l'homme de bonne volonté n'a qu'à se poser trois questions en face du phénomène qui l'étonne et il saura s'il a Dieu ou le démon, pour auteur. — L'homme de bonne volonté se posera les trois questions suivantes : *Quel est l'agent visible du miracle ? est-il vicieux ou vertueux ? — Quelle est sa manière d'agir ? blesse-t-elle ou non la vérité et l'honnêteté ? — Quelle est la fin ? Quel est le résultat que l'on atteint ? Est-ce la gloire de Dieu ? Est-ce le salut des âmes ? Est-ce un résultat contraire ? — La réponse à ces questions éclaire jusqu'à l'évidence l'homme de bonne volonté.**



CHAPITRE IV.

NOTIONS DE THÉOLOGIE NATURELLE

- N° 95.—*Les avantages de savoir Dieu* : (a) c'est le couronnement de la philosophie ; (b) c'est le fondement sûr de la morale ; (c) c'est le principe du solide bonheur.
- N° 96.—*Etat psychologique de l'homme vis-à-vis de Dieu* : (a) quant à sa raison ; (b) quant à son cœur.

L'EXISTENCE DE DIEU

- N° 97.—*Quelles visions avons-nous de Dieu ? — Les trois arguments.*
- N° 98.—L'argument métaphysique.
- N° 99 —L'argument physique.
- Nos 100 et 101.—L'argument moral.

LA NATURE DE DIEU

- N° 102.—*Les agnostiques et leur erreur.*
- N° 103.—*Quelle est la nature de Dieu* : l'aséité, l'attribut distinctif et constitutif de l'essence divine.
- N° 104.—*Les excellences divines déduites de l'aséité* : — (a) La spiritualité de la substance divine : (b) N° 105.—La mesure infinie ; (c) N° 106.—L'immuabilité.
- N° 107.—*Réflexion* : appuyons notre inconstance sur la stabilité de Dieu.

CHAPITRE IV.

NOTIONS DE THEOLOGIE NATURELLE

95.—Les avantages de savoir Dieu.

(a) La science théologique est *le couronnement de la philosophie*. En effet, la philosophie est la connaissance des causes ultimes des choses.—Or, Dieu est la cause des causes. — Donc, Dieu est l'objet le plus philosophique de nos études.

“De la plus noble intelligence
La plus sublime ambition
Est de prouver ton existence
Et de faire épeler ton nom.

“Espoir en Dieu”. (MUSSET).

(b) La science théologique est *le fondement uniquement sûr de la morale*. — Pour être acceptée comme un devoir catégorique, comme un jugement impératif de la conscience, la loi morale ne saurait avoir d'autre appui que Dieu. — *A quel titre, Dieu, lui seul, est-il le fondement de la morale?* — Ce titre, c'est qu'il est la cause de l'homme, efficiente, exemplaire et finale. Ce triple rapport de l'homme avec Dieu fonde son absolue dépendance vis-à-vis de son Auteur divin en choses de morale.

A titre de cause efficiente de l'homme, Dieu peut me commander, en disant : Je suis le Seigneur, ton Dieu ; crains-moi ; et marche dans mes voies. — *A titre de cause finale de l'homme*, Dieu peut m'imposer cette direction : Tu donneras à ton cœur, à ta volonté, de la droiture, en tournant vers moi l'élan de son amour. — *A titre de cause exemplaire de l'homme*, Dieu peut me donner ce précepte : Tu chercheras ta plénitude humaine, ta perfection de vie, en corrigeant tes vices, en pratiquant la vertu, et, par ce moyen, en retraçant dans ton âme une

image et une ressemblance de Dieu. — Or, tout cela marque l'origine et le caractère obligatoire de la loi morale.

Ecarterz Dieu, cette cause efficiente de l'homme ; qui sera mon maître pour régir mes déterminations ? — Ecarterz Dieu, cette cause finale de l'homme ; quel être me pourra contraindre d'orienter ma volonté et mon amour vers lui, en me renonçant moi-même avec mon cher égoïsme ? — Ecarterz Dieu, cette cause exemplaire de l'homme, quel penseur aura autorité pour m'imposer son idéal de dignité humaine ? Celui-ci n'aura-t-il pas fait dans son idéal une part trop large à la chair ; et celui-là ne l'aura-t-il pas faite trop belle à l'esprit ? — Dieu seul, qui a fait l'homme esprit et chair, connaît l'idéal où l'élément spirituel et l'élément corporel ont leur part légitime, l'idéal dont la réalisation formera dans l'âme une ressemblance de Dieu. — Concluons donc que, à titre de cause, et efficiente, et finale, et exemplaire, de l'homme, Dieu seul est le fondement de la loi morale.

(c) La science théologique est *le principe du solide bonheur*. Le bonheur est dans la volonté qui aime et qui possède l'objet aimé. Mais la volonté ne peut aimer que ce qu'elle connaît. — (Meilleur est l'objet aimé et mieux connu est cet objet, plus heureuse sera la volonté aimante).

Or, Dieu est le meilleur objet à connaître.

Donc, Dieu est le meilleur objet à aimer. Donc, le solide bonheur de l'âme intelligente et affectueuse, et son premier bonheur, c'est Dieu mieux connu et mieux aimé. Aussi, saint Augustin a écrit avec raison : "Vous connaître, mon Dieu, vous seul, c'est être heureux. — Connaître votre création et ne pas vous connaître, vous-même, c'est être malheureux. Vous connaître, vous-même, et, avec vous, votre création, ce n'est pas être plus heureux, mais c'est

être heureux, parce que l'on vous connaît". Et l'on arrive à cette connaissance, dit saint Augustin, en priant plutôt qu'en étudiant, en écoutant plutôt qu'en discutant; notons bien cette direction.

96.—Etat psychologique de l'homme vis-à-vis de Dieu à connaître et à aimer.

(a) *Quant à la raison.* (un péril et un essor) : *Voici le péril*: comme la raison ne peut s'élever à la connaissance de l'intelligible et, notamment, du suprême intelligible, qui est Dieu, que par la connaissance des êtres matériels d'où l'imagination tire ses images, la raison est dans l'occasion de s'arrêter court dans l'étude de ces concrets sensibles et de se confiner, par conséquent, à une science expérimentale; succombant dans le péril de cette occasion, la raison méconnaîtra Dieu. L'esprit humain ainsi égaré demeure "bête éblouie", en face du reflet divin sur l'éphémère substance, non aperçu.

Mais voici l'essor: à cause du sentiment de la causalité, je veux dire, de cette persuasion qu'il y a entre les faits un rapport de dépendance, un lien causal, la raison est amenée à remonter, de causes causées en causes causantes jusqu'à la cause première. — Ainsi, l'esprit humain montant l'échelle des causes secondes atteint la cause première: Dieu.

"Dès que l'homme lève la tête.

(O Dieu, écrit Mussét)

Il croit t'entrevoir dans les cieux :

La création, sa conquête,

N'est qu'un vaste temple à ses yeux.

(b) *Quant au cœur.* (un péril et un essor) : *Voici le péril*: A cause des jouissances que le cœur humain trouve dans la nature, le cœur est intéressé à ne point voir, et même à nier l'existence de Dieu qui réprouve l'infamie des concupiscences et menace de les punir. *Et voici l'essor*: A cause de l'insatis-

faction du cœur cherchant en vain à assouvir sa soif de bonheur dans la nature, ce cœur est amené à affirmer Dieu dont la parfaite bonté peut rassasier nos nobles désirs.

Si mon cœur, fatigué d'un rêve qui l'obsède,
A la réalité revient pour s'assouvir,
Au fond des vains plaisirs que j'appelle à mon aide,
Je trouve un tel dégoût que je me sens mourir.

.....
Malgré nous, vers le ciel, il faut tourner les yeux.

(MUSSET.)

97.—L'existence de Dieu démontrée; quelles visions de Dieu?

Tel qu'il est dans sa substance spirituelle, Dieu se dérobe à nos regards sensibles. Toutefois, afin qu'il soit connu de l'homme, *Dieu a posé sous nos yeux de chair, comme autant de témoignages*, ses ouvrages de puissance et de sagesse, et ces merveilles de la Main Créatrice font rayonner dans une populaire lumière d'évidence, et l'existence, et d'éclatants attributs de Dieu.

Ainsi, *nous n'avons pas de Dieu une vision immédiate et directe mais des visions indirectes et médiate*s, et ces visions constituent trois arguments solides.

*La première de ces visions indirectes et médiate*s est celle de Dieu, aperçu comme cause première et éternellement subsistante, dans le spectacle immédiat et direct des êtres contingents que l'univers offre à nos yeux; et c'est là l'argument métaphysique de l'existence de Dieu.

*La deuxième de ces visions indirectes et médiate*s est celle de Dieu, aperçu comme ordonnateur puissant et sage, dans le spectacle immédiat et direct des êtres, infiniment divers et admirablement rangés, que l'univers offre à nos yeux, et c'est là l'argument physique de l'existence de Dieu.

La troisième de ces visions indirectes et médiate est celle de Dieu, aperçu comme législateur universel et rémunérateur suprême, dans le spectacle immédiat et direct des peuples, de tous les peuples, croyant, comme étant la voix de Dieu, leur conscience religieuse qui leur commande l'adoration, et leur conscience morale qui leur dicte le mal à éviter et le bien à faire, et c'est là l'argument moral de l'existence de Dieu.

Voici la formule de ces arguments.

98.—L'argument métaphysique.

N. B. — Le spectacle de l'univers met en lumière une série d'êtres contingents (voir N° 77) et le philosophe fait le raisonnement suivant.

L'être contingent qui est sous nos yeux, par exemple cette fougère, cet érable, ou ce moineau, n'a pas en soi-même la raison suffisante de son existence; cette existence a une cause efficiente. Cependant cette cause fut, elle-même, contingente et ainsi, elle-même eut sa cause; mais on ne peut procéder infiniment de contingence en contingence comme il serait ridicule de chercher une chaîne qui n'aurait qu'un bout. C'est pourquoi poursuivant son examen de causes en causes contingentes, il faudra bien au philosophe en venir à un premier être qui n'est point contingent, qui n'est pas causé mais qui est, de par son essence, être nécessaire et cause première et premier principe de toutes les existences, de toutes les causes secondes; et c'est cet être qui est Dieu, notre Dieu puissant et bon. Donc, Dieu existe.

99.—L'argument physique, (tiré de la vue de ce monde si bien ordonné, avons-nous dit).

Une maison bien rangée, en bon état, révèle la présence d'une personne de bon goût et diligente; une œuvre d'art, d'un rouage compliqué, décèle

l'existence d'un artiste habile et appliqué. "Pour moi, répondait quelqu'un à l'athée, plus j'y songe et moins je puis penser que cette horloge marche et n'ait point d'horloger." C'est pourquoi, raisonnant de même façon au spectacle du monde où nous voyons tant de justesse dans les mouvements, tant de convenance entre les parties, enfin, un art si achevé que la gloire d'un artiste humain est de copier l'art de la nature, nous disons : L'ordre si beau qui règne au ciel et sur la terre, nous révèle l'existence d'un ordonnateur puissant et sage, et, ce merveilleux ordonnateur, c'est Dieu. — Donc, Dieu existe.

100.—L'argument moral (tiré du témoignage des peuples, avons-nous dit).

Le fait de ce témoignage :

(a) Par leur culte religieux, les peuples publient que Dieu existe et qu'il est à adorer. *C'est à voir universelle des peuples* ; ce fait avait impressionné Plutarque, le penseur païen de Thèbes, en Béotie : "Promenez vos regards, écrivait-il, promenez-les sur la terre entière. Vous trouverez des villes sans fortifications, sans magistratures, sans académies, sans armées régulières, mais vous ne trouverez pas une tribu, une peuplade quelconque sans culte de la divinité."

(b) Cette croyance à la divinité est le cri de la nature humaine. Quand il y a chez l'homme des explosions de joie ou de douleur, alors se découvre le fond même de la nature humaine, car, à ce moment, sur les lèvres de l'homme, retentit une parole qui n'est pas une parole de la raison qui délibère, mais une parole de l'instinct qui éclate spontanément ; c'est la parole de la nature même. — Or, le mot des explosions humaines, dans les grandes allégresses et dans les afflictions profondes, est celui de l'appel à Dieu : Mon Dieu ! O Dieu ! — Cette

parole spontanée nous atteste que le sentiment de Dieu est au fond de tous les cœurs; elle est le cri d'une âme naturellement religieuse.

(c) Solidité de ce témoignage des peuples. C'est *un témoignage qui demeure inaltérable contre les plus terribles assauts.*

En effet, ni l'école des athées, ni l'instigation des passions criminelles ne peuvent anéantir ce témoignage des peuples. — Des athées se sont rencontrés dans la suite des âges; mais jamais les peuples n'ont acquiescé à leur doctrine de négations; aussi bien, les athées eux-mêmes se sont généralement donné le démenti aux jours des épreuves, au jour de la mort. — Les passions qui s'accommodent mal d'un Dieu qui les châtie au-delà de la tombe, furent toujours intéressées à nier l'existence de Dieu. Nonobstant leurs suggestions, l'homme continue de croire et de trembler religieusement.

101.—Ce cri de la nature est la voix de Dieu. Qui donc a mis dans le cœur des peuples, cette foi d'adoration et de crainte? Quel homme de guerre, ou quel homme d'école, ou quel homme de gouvernement aurait pu faire agréer ce culte par l'univers entier? Aucun; car toutes ces puissances humaines sont renfermées en d'étroites limites de lieu et de temps. *C'est Dieu, l'auteur de la nature qui a mis cette foi et ce cri religieux dans les profondeurs impérissables de la nature humaine.* — Vibrant de la sorte sous la main créatrice, la nature humaine ne ment pas et c'est elle qui nous parle dans cet universel témoignage des peuples.—Donc, Dieu est.

102.—La nature de Dieu, on la peut connaître.

Les agnostiques (au sens étymologique du mot: ceux qui ne savent pas). Le philosophe agnostique soutient que nous pouvons savoir avec certitude que Dieu existe, mais qu'au-delà de cette notion: Dieu

est, l'esprit humain se perd dans l'inconnaissable : les attributs de Dieu lui échappent absolument ; et, ajoutent-ils, dans cette sphère de l'inconnu divin, l'homme ne peut former que des imaginations sur la nature de Dieu. Et voici la conséquence de l'agnosticisme : La seule religion que l'on peut établir, est une pratique de religiosité vague, et non pas une religion à formes liturgiques, reposant sur des données dogmatiques vis-à-vis les attributs divins. — Le philosophe agnostique enseigne donc que toute religion positive, toute religion qui possède un *credo* dogmatique et une prière liturgique précise, est un ouvrage d'imagination et non pas un résultat de démonstration ; mais, à son avis, toute religion est bonne dès lors qu'elle donne à l'âme et à sa vague religiosité un aliment pieux. Ainsi, l'agnostique confesse qu'il y a un Dieu, mais il est l'inconnaissable et que toute religion est bonne, fût-elle le grossier fétichisme d'Afrique.

La vérité, c'est que l'homme s'élève à la connaissance des divins attributs ; c'est qu'il se forme de ces attributs de puissance, de sagesse, et de bonté, une conception non pas adéquate mais suffisamment précise : C'est une vérité incontestable, les effets manifestent leur cause et nous donnent quelque idée de ses attributs. — Ainsi, la vue du monde ouvre à notre esprit un large horizon sur Dieu ; et, *dans la lumière causale, nous apercevons la nature de Dieu.* Ainsi, l'idée divine n'est pas une suite d'imaginations mais une donnée acquise par démonstrations certaines.

Donc, Dieu n'est pas l'inconnaissable, dit avec raison la philosophie catholique.

103.—La nature de Dieu? L'attribut distinctif et constitutif de Dieu qui est l'aséité et les excellences qui découlent de l'aséité, sont les éléments

de l'idée que le philosophe se forme de la nature divine.

L'aséité : A-sc-i-té, ce mot se dit de l'existence de Dieu et vient de deux mots latins *a-se* : *de par soi-même* ; ce mot signifie que Dieu existe *de par soi*, (*a-se*) et non de par un autre, (*ab alio*). L'aséité est donc, chez Dieu, la prérogative de posséder l'existence de par son essence et non pas de par la libéralité d'un autre. *L'aséité est l'attribut particulièrement caractéristique de Dieu*, celui qui le met à part de tout autre être ; celui dont aucune créature ne présente l'image et quelque analogie de similitude.

L'aséité est l'attribut constitutif de Dieu, c'est-à-dire celui par lequel l'esprit humain, selon sa façon d'apercevoir fragmentaire, se forme, se construit une idée de Dieu, comme d'un être d'où sortent d'inénarrables excellences.

104.—Les excellences qui découlent de l'aséité de Dieu : La spiritualité de sa substance ; — l'infinie mesure de ses perfections ; — la stabilité de sa nature parfaite.

La spiritualité de sa substance. A raison du principe que la perfection de l'effet préexiste dans sa cause, je conclus que la substance divine est la plus parfaite des substances.

Et comme je constate parmi les substances qui subsistent de par la libéralité de Dieu, des substances spirituelles, et comme je reconnais volontiers que la matière est manifestement inférieure à l'esprit, je conclus que Dieu, l'être qui subsiste de par son essence, de par soi-même, (*a-se*), est un esprit.

105.—L'infinie mesure des perfections de Dieu. Les êtres qui possèdent l'existence de par un autre, la possèdent avec limites, à savoir dans la mesure que l'auteur a fixée. Ainsi, *il y aura dans tout*

être créé, du potentiel, nous voulons dire, des possibilités d'être davantage, des vides, des capacités de recevoir autre chose. — *Mais dans l'être qui possède l'existence de par son essence*, à l'être dont l'essence est d'être, *quel être aurait posé des mesures d'existence?* Un autre? il n'y en avait pas; lui-même? il ne s'est pas fait lui-même. *Son existence étant son essence, elle est nécessaire, illimitée.* Elle s'offre à nous sans aucune lacune, dans une absolue plénitude. Dieu, en qui ne se rencontre aucune possibilité d'excellences autres, *est donc un acte très-pur*; il est infini, sans limites; — *infini dans sa nature*, c'est-à-dire possédant l'existence avec une plénitude telle qu'aucun être meilleur ne peut s'imaginer; — *infini dans sa durée*: il est éternel; — *infini dans l'espace*: il est immense; — *infini dans son activité immanente*, (dans l'activité de son intelligence: il sait tout; dans l'activité de sa volonté: il peut tout.).

N. B. — L'infinitude des attributs de Dieu nous amène à dire que *la nature de Dieu est vis-à-vis de notre esprit un objet d'étude incompréhensible mais non pas inconnaissable*; — notre imparfait savoir divin nous donne une idée de l'attribut divin qui est inadéquate, il est vrai, mais qui ne le dénature pas. L'attribut déborde mon idée; toutefois, ce que mon idée m'en représente, est vrai. (cette réflexion est contre les agnostiques).

106.—L'immuabilité, la stabilité de la parfaite nature de Dieu. L'idée de changeant implique l'idée de limites; car on change — ou bien pour devenir pire; alors on laisse la limite de perfection qu'on possédait; — ou bien l'on change pour devenir meilleur; alors on dépasse une limite de perfection pour en atteindre une autre. — Mais Dieu possède sa parfaite nature nécessairement et infiniment, puisqu'il la possède de par son essence. (asété de Dieu)

— Donc, Dieu est immuable, stable dans la possession de sa nature.

107.—Réflexion. Appuyons notre inconstance sur la stabilité de Dieu. L'inconstance de l'âme humaine se corrige. *La grande misère de la nature humaine est son inconstance, son instabilité, sa versatilité; c'est de là que vient la légèreté de son esprit* (il change dans ses idées, il tergiverse) — *et la mobilité de son cœur* (il change dans ses affections; il est volage). Pour guérir ce mal de la nature humaine, il faut à l'homme s'attacher à Dieu. *Plus les créatures approchent de Dieu, plus elles participent à son immuabilité.* — Si, donc, notre âme s'élève au delà de *l'horizon mondain, le lieu des lueurs vacillantes*; si elle entre dans *l'horizon divin, le lieu des immuables lumières*, alors, sa façon de penser et d'aimer prendra dans une mesure remarquable la sérénité et la fixité du divin Créateur; notre âme, gardée de la sorte contre la mobilité des choses qui l'enveloppent, vivra une vie d'une singulière unité, d'un logisme inaltérable.



L'ACTIVITE DE DIEU

"A"

Les attributs à opérations immanentes.

N° 108.—*L'intelligence de Dieu* : Dieu sait.

N° 109.—Réflexion : *la désincarnation de l'esprit humain.*

N° 110.—Dieu se connaît et connaît la création.

N° 111.—Réflexion : *l'Eglise zélatrice des sciences.*

N° 112.—*La volonté de Dieu* : il s'aime et aime la création.

N° 113.—Différence entre l'amour de Dieu et celui de l'homme.

N° 114.—*Le dérèglement de la jalousie.*

"B"

Les attributs dont l'opération produit des effets hors de Dieu.

N° 115.—*La toute-puissance de Dieu* ; la preuve.

N° 116.—Elle atteint les profondeurs de l'être.

N° 117.—*Les causes secondes* : une munificence de Dieu ; une gloire du monde.

N° 118.—Réflexion : *S'attacher à Dieu pour être associé à sa puissance.*

N° 119.—*La Providence de Dieu et son gouvernement* : ce que c'est ; la preuve.

N° 120.—Etendue de la Providence.

N° 121.—Objections à la vérité de la Providence à cause de la présence du mal.

N° 122.—Direction pédagogique : *mettre l'enfant en présence de Dieu.*

L'ACTIVITE DE DIEU

"A"

Les attributs dont les opérations sont immanentes, opérations dont l'effet demeure en Dieu.

L'intelligence et la volonté.

108.—L'intelligence de Dieu.

Dieu sait : (il n'y a pas de ténèbres en lui ; son intelligence est une lumière sans ombre).

SAVOIR. Le vrai savoir est la *conformité* de l'intelligence qui sait, avec l'objet à connaître, et c'est *une assimilation dont l'esprit a conscience*. Ainsi, le miroir ne sait pas, parce qu'il n'a pas conscience de la conformité de l'image qu'il possède avec l'objet qui se reflète dans sa glace. — Mais quand l'enfant attentif tend son intelligence appliquée à la leçon, comme une toile blanche sur laquelle l'institutrice va faire resplendir l'idée de l'objet à connaître, et quand l'enfant (ayant soudain conscience que son esprit assimile l'objet de l'étude, en réalisant cette conformité de son intelligence avec l'objet à connaître), s'écrie : je comprends, c'est alors que l'enfant sait. *Savoir, c'est donc pour le sujet qui sait, recevoir dans sa forme les formes multiples des objets de son savoir.* (cette conformité est absolument requise).

Un fait. — *D'une part, j'observe* que plus la matière est matérielle, c'est-à-dire opaque et dense, plus elle résiste à se modifier. Ainsi, le marbre reçoit moins facilement que la cire, la forme qu'on veut lui donner ; on observe encore que la matière ne peut posséder qu'une forme à la fois, et que toujours la forme nouvelle détruit la forme antérieure ; enfin,

on observe que la matière n'a pas conscience des formes qui, tour à tour, la modifient. —

D'autre part, j'observe que l'intelligence qui est la faculté voyante de l'esprit, se modifie intelligiblement, en recevant et en conservant les multiples formes des objets connus, et qu'elle en a admirablement conscience. —

Je conclus que plus un être est matériel, plus il est inapte à savoir, à recevoir et retenir avec conscience les formes; — d'autre part, que plus un être est spirituel, plus il est capable de savoir. Or, Dieu est l'être infiniment immatériel et infiniment spirituel. Donc, Dieu est infiniment intelligent: Dieu sait et sait infiniment.

109.—Réflexion: la désincarnation de l'esprit humain. Le raisonnement donné plus haut sur l'intelligence de Dieu, nous suggère la réflexion suivante: Plus l'homme désincarnera son âme; nous voulons dire, plus l'homme restreindra aux lois de la frugalité et de la sobriété les exigences de son corps, mieux disposé se trouvera son esprit pour cueillir les fruits de l'étude, le bien comprendre et le bien apprendre: les sens assouvis énervent la raison. Platon avait bonnes raisons de donner à ses disciples cette direction pédagogique: "Voulez-vous être plus capables d'entendre mes leçons, purifiez votre esprit des images charnelles".

110.—Dieu se connaît par sa propre essence. Dieu se connaît, et il se connaît non pas par une image représentative de sa substance, mais par son essence même. — De même que dans l'ordre du sens de la vue, la matière n'est pas visible par sa forme matérielle, mais l'est par l'image sensible qu'on en tire grâce à la lumière qui la colore; tandis que la lumière est visible par son essence même et non pas par une image représentative de sa nature — ainsi, dans l'ordre de la raison, la substance matérielle

n'est pas par elle-même intelligible à l'esprit, mais elle l'est par l'image intelligible qu'on en abstrait, grâce à la lumière de la raison, tandis que la substance spirituelle est intelligible par sa propre essence et non pas par une image représentative d'elle-même. Or, Dieu est un esprit, un pur esprit, un infiniment pur esprit. Donc, Dieu est de par son essence sujet intelligent et objet intelligible. Donc, Dieu se connaît et se connaît par son essence même.

Dieu connaît la création, et il la connaît par son essence même. De même que l'architecte connaît le temple, son ouvrage, de par le plan sur lequel il a été construit, de même Dieu connaît son univers d'après l'idée exemplaire qui a guidé sa Main Créatrice.

Mais cette idée exemplaire d'où procèdent, par imitation, toutes les réalités contingentes, cet idéal, avons-nous dit au N° 80, c'est l'essence même de Dieu en autant qu'elle se projette par ressemblance, en ces mille reflets créés dont l'ensemble constitue l'univers. Donc, Dieu connaît le monde par sa divine essence même.

III.—*Réflexion : L'Eglise zélatrice des sciences.*

Combien elle est absurde, cette accusation que l'Eglise est l'ennemie des sciences. Tout au contraire, l'Eglise goûte le bonheur des sciences.

Le grand souci de l'Eglise, c'est celui de restaurer dans l'esprit humain l'image et la ressemblance de Dieu.

Or, les sciences, en aidant l'esprit de l'homme à entendre l'ouvrage de Dieu et à ressaisir l'idéal divin dans la création, le remplissent de beaux rayonnements de cet idéal, et accentuent la divine ressemblance entre la raison humaine et la divine intelligence.

Donc, l'Eglise n'est pas la patronne de l'obscurantisme mais la Zélatrice des sciences naturelles.— Disons encore ceci : *En tâchant de faire mystique le regard de la raison curieuse des mystères de la création, l'Eglise rend ce regard plus scientifique* : car, par Dieu, tout s'éclaire, tout s'explique, puisqu'il est le principe de toutes les existences et la source de toutes les vies, lui seul, enfin, la raison suffisante de l'univers.

112.—La volonté de Dieu. Il y a volonté dans l'être doué d'intelligence comme il y a appétit dans l'être doné de sens : Donc, comme il y a en Dieu intelligence, de même il y a volonté. (Qui peut connaître, peut aimer).

AIMER est l'acte de la volonté. — Aimer, c'est vouloir du bien à l'être aimé. — Dieu s'aime et il s'aime nécessairement. Le bien qu'il se veut, est son existence, sa perfection, sa plénitude d'attributs ; et son amour est parfaitement satisfait, puisque Dieu est parfait absolument et infiniment.

Dieu aime aussi sa création, mais *il l'aime librement*. La raison ? C'est que, n'étant qu'un ensemble de reflets, *finis et défailants*, de ses parfaits attributs, et un ensemble tel que, sans lui, la divine bonté ne laisse pas d'être infiniment parfaite, la création ne peut nécessiter l'amour de Dieu.

113.—Différence entre l'amour de Dieu et l'amour de l'homme vis-à-vis de l'être aimé. — *Chez Dieu, l'amour est cause efficiente du charme qui rend aimable, l'être aimé ; — Chez l'homme, l'amour est l'effet du charme que possède l'être aimé ; aussi nomme-t-on appétit, passion, désir assouvi, cette sorte d'amour ; et l'égoïsme, on le voit, en est le caractère saillant* : l'homme aime pour son contentement, pour son utilité et cela, généralement, au détriment de l'être aimé ; l'homme, hélas ! flétrit la fleur qu'il cueille par amour.

L'amour généreux humain. Cependant, Dieu, pour qui l'homme est la créature de prédilection sur le globe terrestre, a pris soin que l'amour, chez l'homme, ne fût pas toujours un pur appétit; et pour l'honneur de l'humanité, Dieu a créé l'amour paternel et l'amour maternel, la piété fraternelle, et la piété filiale, l'amour patriotique, toutes ces affections généreuses qui sont une participation à l'amour libéral de Dieu, lesquelles sont un amour purgé d'égoïsme. — (*La charité*). Dieu a fait davantage pour honorer l'homme: Dieu a répandu dans bien des cœurs son inénarrable charité chrétienne. Aussi, voit-on de sublimes héroïsmes, par exemple, celui de l'institutrice chrétienne de la petite école rurale, ou urbaine, de cette petite maîtresse d'école, créatrice bienfaisante de charmes divins chez l'enfant, son élève.

114.—Le dérèglement de la jalousie, ou de l'envie. Dieu aime le bien partout où il respandit; il est son ouvrage; — Dieu hait le mal moral partout où il se rencontre: ce mal n'est pas son ouvrage; il le permet, mais il ne le fait pas. — Le jaloux, l'envieux fait le contraire de Dieu, vis-à-vis de l'être abominé: il hait le bien qui est dans cet être, et se réjouit du mal qui lui arrive.

“B”

Les attributs divins dont les opérations ont des effets hors de Dieu: — la Toute-puissance et la Providence.

115.—La Toute-puissance. Dieu est tout-puissant.

N. B. — *Les perfections* ou formes d'existence, sont chez l'être qui les possède, *des excellences* qui constituent sa dignité, *et des facultés*, des capacités d'agir qui le rendent apte à d'utiles fonctions. C'est ainsi que *les perfections d'un être lui sont double-*

ment glorieuses. Et il suit de là que *l'activité d'un être est la suite de son existence*, qu'il opère dans la mesure qu'il existe.

Maintenant, prouvons la Toute-puissance de Dieu.

Autant il y a de perfections dans un être, autant il y a dans cet être de puissances, de facultés, de capacités d'agir.

Or, Dieu est parfait infiniment, (voir N° 105).

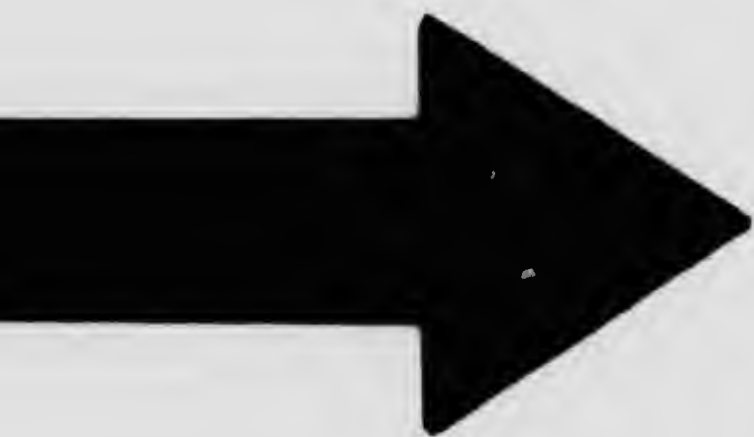
Donc, Dieu est puissant souverainement; il est tout-puissant.

116.—N. B. La Toute-puissance de Dieu atteint les profondeurs de l'être créé. *Etant à la fois, la cause efficiente, la cause exemplaire, la cause finale des êtres, Dieu atteint, de sa main créatrice, le tout de l'être; sa toute-puissance produit dans la créature, et son existence, et sa substance, et sa tendance. Combien Dieu est infiniment présent à l'être, son ouvrage! Et, à cause de cette présence intime, créatrice et conservatrice de l'être, combien on a raison de dire: Dieu voit tout et pourvoit à tout.*

117.—Les causes secondes. C'est par une communication de sa toute-puissance que Dieu crée les causes secondes. — Expliquons cette beauté de l'univers. Dieu a voulu communiquer dans des mesures diverses, la gloire de sa puissance aux créatures, en les avantageant de perfections lesquelles sont, avons-nous dit, des excellences et des facultés.

La création des causes secondes n'est pas, du côté de Dieu, un aveu d'impuissance, mais une marque de libérale munificence. Dieu n'a pas produit les causes secondes pour s'enrichir par leur travail, mais pour les enrichir à son service. Non, ce n'est pas par faiblesse que la puissance divine agit par le moyen des causes secondes efficientes; elle le fait pour compléter l'ordre de l'univers. Encore un





MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART

(ANSI and ISO TEST CHART No. 2)



1.5

3.0

3.6

4.5

5.6

7.1

9.0

11.2

14.0

17.5

22.5

28.0

35.0

45.0

56.0

70.0

88.0

110.0

140.0

175.0

220.0

280.0

350.0

450.0

560.0

700.0

880.0

1100.0

1400.0

1750.0

2200.0

2800.0

3500.0

4500.0

5600.0

7000.0

8800.0

11000.0

14000.0

17500.0

22000.0

28000.0

35000.0

45000.0

56000.0

70000.0

88000.0

110000.0

140000.0

175000.0

220000.0

280000.0

350000.0

450000.0

560000.0

700000.0

880000.0

1100000.0

1400000.0

1750000.0

2200000.0

2800000.0

3500000.0

4500000.0

5600000.0

7000000.0

8800000.0

11000000.0

14000000.0

17500000.0

22000000.0

28000000.0

35000000.0

45000000.0

56000000.0

70000000.0

88000000.0

110000000.0

140000000.0

175000000.0

220000000.0

280000000.0

350000000.0

450000000.0

560000000.0

700000000.0

880000000.0

1100000000.0

1400000000.0

1750000000.0

2200000000.0

2800000000.0

3500000000.0

4500000000.0

5600000000.0

7000000000.0

8800000000.0

11000000000.0

14000000000.0

17500000000.0

22000000000.0

28000000000.0

35000000000.0

45000000000.0

56000000000.0

70000000000.0

88000000000.0

110000000000.0

140000000000.0

175000000000.0

220000000000.0

280000000000.0

350000000000.0

450000000000.0

560000000000.0

700000000000.0

880000000000.0

1100000000000.0

1400000000000.0

1750000000000.0

2200000000000.0

2800000000000.0

3500000000000.0

4500000000000.0

5600000000000.0

7000000000000.0

8800000000000.0

11000000000000.0

14000000000000.0

17500000000000.0

22000000000000.0

28000000000000.0

35000000000000.0

45000000000000.0

56000000000000.0

70000000000000.0

88000000000000.0

110000000000000.0

140000000000000.0

175000000000000.0

220000000000000.0

280000000000000.0

350000000000000.0

450000000000000.0

560000000000000.0

700000000000000.0

880000000000000.0

1100000000000000.0

1400000000000000.0

1750000000000000.0

2200000000000000.0

2800000000000000.0

3500000000000000.0

4500000000000000.0

5600000000000000.0

7000000000000000.0

8800000000000000.0

11000000000000000.0

14000000000000000.0

17500000000000000.0

22000000000000000.0

28000000000000000.0

35000000000000000.0

45000000000000000.0

56000000000000000.0

70000000000000000.0

88000000000000000.0

110000000000000000.0

140000000000000000.0

175000000000000000.0

220000000000000000.0

280000000000000000.0

350000000000000000.0

450000000000000000.0

560000000000000000.0

700000000000000000.0

880000000000000000.0

1100000000000000000.0

1400000000000000000.0

1750000000000000000.0

2200000000000000000.0

2800000000000000000.0

3500000000000000000.0

4500000000000000000.0

5600000000000000000.0

7000000000000000000.0

8800000000000000000.0

11000000000000000000.0

14000000000000000000.0

17500000000000000000.0

22000000000000000000.0

28000000000000000000.0

35000000000000000000.0

45000000000000000000.0

56000000000000000000.0

70000000000000000000.0

88000000000000000000.0

110000000000000000000.0

140000000000000000000.0

175000000000000000000.0

220000000000000000000.0

280000000000000000000.0

350000000000000000000.0

450000000000000000000.0

560000000000000000000.0

700000000000000000000.0

880000000000000000000.0

1100000000000000000000.0

1400000000000000000000.0

1750000000000000000000.0

2200000000000000000000.0

2800000000000000000000.0

3500000000000000000000.0

4500000000000000000000.0

5600000000000000000000.0

7000000000000000000000.0

8800000000000000000000.0

11000000000000000000000.0

14000000000000000000000.0

17500000000000000000000.0

22000000000000000000000.0

28000000000000000000000.0

35000000000000000000000.0

45000000000000000000000.0

56000000000000000000000.0

70000000000000000000000.0

88000000000000000000000.0

110000000000000000000000.0

140000000000000000000000.0

175000000000000000000000.0

220000000000000000000000.0

280000000000000000000000.0

350000000000000000000000.0

450000000000000000000000.0

560000000000000000000000.0

700000000000000000000000.0

880000000000000000000000.0

1100000000000000000000000.0

1400000000000000000000000.0

1750

coup, si, en faisant participer à sa toute-puissance les créatures, Dieu crée le long enchaînement des causes secondes, ce n'est pas pour s'assurer le concours de collaborateurs nécessaires, mais pour répandre dans l'univers une beauté et une dignité admirables, celles des causes secondes.

118.—REFLEXION : S'attacher à Dieu. Combien l'homme, en qualité de cause seconde, devrait être diligent à s'attacher à Dieu. — Il doit le vouloir par reconnaissance et par intérêt : plus il adhère à Dieu, plus il est associé à sa toute-puissance.

119.—La Providence et le gouvernement de Dieu.

La Providence est la raison divine, rangeant et ordonnant les êtres créés, en vue de leur faire atteindre, à eux, leurs fins spéciales, et, par ce moyen, de réaliser, elle, sa fin suprême qui est la gloire de Dieu.

Le gouvernement divin est l'exécution de l'ordonnance providentielle des créatures.

Il y a une Providence et un Gouvernement divin : Raison : la même bonté qui détermina Dieu à créer l'univers, l'engage à gouverner l'univers.

Inconvénients du contraire : — Otez de l'univers le gouvernement divin : le pêle-mêle des créatures cherchant en vain leurs voies, c'est-à-dire une fin conforme à leur nature, et les moyens d'y parvenir, accuserait la sagesse de Dieu. — Otez le gouvernement divin ; l'impuissance où seraient les créatures d'obtenir jamais leur perfection, protesterait contre la bonté de Dieu.

DIEU GOUVERNE LE MONDE : C'est la foi des peuples dont l'expression est dans ce dicton : L'homme propose ; mais Dieu dispose. En effet, il y a toujours de l'imprévu dans les œuvres des hommes ; toujours, ils font plus ou moins qu'ils ne

pensaient; et, c'est par cet endroit où se perd la sagesse de l'homme, que Dieu agit; c'est à cet endroit secret qu'est le ressort aux effets inattendus, sur lequel Dieu seul pose la main. Cette solide pensée sur la Providence est de Bossuet.

“Ne parlons plus de hasard, ni de fortune, dit-il encore, ou parlons-en comme d'un nom dont nous couvrons notre ignorance: car, ce qui est hasard à l'égard de nos conseils incertains, est un dessein concerté dans le conseil de Dieu qui renferme toutes les causes et tous les effets dans un même ordre.

120.—Etendue de l'action providentielle.

L'efficace Providence atteint *jusqu'au moindre acte de tout individu*. Preuve: — toutes les causes secondes dépendent de Dieu, leur cause première, et pour leur existence, et pour leur activité: car leur conservation n'est qu'une création continuée; donc, la Providence de Dieu, qui va aussi loin que la Causalité de Dieu, étend son domaine *jusqu'à l'extrême sphère des causes secondes*. C'est pour quoi l'on dit: “Rien n'arrive sans la permission de Dieu”.

121.—Objections à la vérité de la Providence, tirées du mal que l'on rencontre dans le monde.

(A) Dans le monde, on voit *le mal moral*, le péché, le vice; — il y en a qui se hâtent de conclure: Il n'y a donc pas de Providence.

RÉPONSE: Les causes secondes, intelligentes et libres tiennent de Dieu leurs formes et leurs énergies actives, et cela est un bien; mais elles prennent elles-mêmes leurs déterminations; c'est pourquoi leurs déterminations leur sont imputables. Donc, le péché leur est imputable, et non à Dieu, quand les déterminations prises sont en opposition avec les dictées de la conscience.

(B) On voit dans le monde *le mal physique* ; il y en a qui se hâtent de conclure : Il n'y a donc pas de Providence.

RÉPONSE : Dieu veut que l'homme voie son divin ouvrage accompli dans la matière ; il y met donc de manifestes reflets de sa bonté, et l'homme admire l'art divin qui opère de si belles choses avec d'aussi grossiers éléments ; mais Dieu permet quelquefois l'avortement du fruit sur la branche et des déchéances organiques chez des individus humains, afin que l'homme reconnaisse, à ce signe de caducité et d'impuissance, que tous les êtres qui forment le spectacle du monde, viennent du néant. (Voir N° 74, — voir aussi N° 54.).

122.—Direction pédagogique : Mettre l'enfant en présence de Dieu. — Enfonçons dans l'esprit de l'enfant à élever, *l'idée de Dieu, voyant et ordonnant sa vie.*

Hors de ce regard et de cette volonté du Père qui est dans les cieux, l'éducation morale de l'enfant sera une lamentable faillite. “Il faut, écrivait Mgr Dupanloup, attacher au Cep divin toutes les branches de l'enseignement”, à plus forte raison le disons-nous de l'enseignement de la morale.

Quelle utopie que la doctrine de “l'impératif catégorique” que Kant imagina ! Croyons-en saint Paul : pour édifier de grandes âmes “pas d'autre fondement n'est à poser que celui qui a été posé en Jésus-Christ, Notre-Seigneur. Amen.”



CHAPITRE V.

NOTIONS DE PSYCHOLOGIE

(HUIT QUESTIONS.)

Première question.**La condition d'existence de l'âme dans le temps présent :**

L'âme est unie à un corps qu'elle vivifie.

N° 123.—*Le corps humain, un corps organique.*N°s 124, 125.—*Les organes et leur merveille.*N° 126.—*L'attitude droite du corps.*N° 127.—*L'union de l'âme et du corps est substantielle.*N° 128.—*Le composé humain, c'est l'homme.*N° 129.—**La culture physique du corps.***Le devoir de conserver l'union de l'âme avec le corps.*N°s 130, 131.—*Le crime du suicide, de l'alcoolisme.*N° 132.—*Les trois raisons de la culture physique. Une parenthèse : les facultés organiques.*N° 133.—*Le corps sain et l'hygiène.*N° 134.—*Le corps souple et la gymnastique*N° 135.—*Excès à éviter.* N° 136.—*La maîtresse présente aux jeux. — Vertu éducative des jeux.*N° 137.—*L'enseignement manuel.*N° 138.—**La culture des sens externes.**N° 139.—*Les sens et la vérité à atteindre ; la compétence de chaque sens.*N° 140.—*But : donner aux sens, sûreté, précision, justesse, esthétique.***Deuxième question.****La nature de l'âme :** elle est un esprit immortel.N° 141.—*L'âme est une substance spirituelle.*N° 142.—*Sa dépendance des sens. Elle est objective, non pas subjective.*N° 143.—*L'âme est immortelle.*

CHAPITRE V.

NOTIONS DE PSYCHOLOGIE

Première question.

La condition d'existence de l'âme dans le temps présent : — Elle est unie à un corps organique qu'elle vivifie.

123.—Le corps humain. Le corps humain est *une matière organisée*, une matière non pas brute mais avatagée d'organes, *et, par conséquent, destinée à une âme* qui la vivifiera ; et aussi longtemps que l'âme l'animerà, ce corps organique sera le lieu des sens et des sensations.

124.—Les organes. Si vous observez, par exemple, le sens de la vue ou celui de l'ouïe, vous vous ferez des organes une idée assez bien rendue dans les descriptions qui suivent : L'organe est une forme de la matière, destinée à être vivifiée par une âme. Il peut se rencontrer des formes d'être matériel, d'une régularité plus manifeste, qui ne sont pas des organes ; ainsi, par exemple, le brin d'herbe contient des organes et, pourtant, il offre une apparence bien pâle à côté d'un cristal de roche qui n'est pas une matière organisée. — *L'organe est un ensemble de tissus matériels, disposés de manière à accomplir une fonction vitale* ; il serait même plus juste de dire : l'organe n'est vraiment organe que lorsque l'âme le vivifie ; puisque, sans elle, il manque de son élément caractéristique, étant absolument incapable de fonction vitale.

N. B. — Cette fonction vitale c'est la sensation.

La sensation est l'action de l'organe à la suite d'une impression, et provoquée par cette impression reçue de l'objet extérieur avec lequel l'organe a pris contact.

125.—La merveille des organes. Saint Jean Chrysostôme observe qu'en faisant une statue d'un art parfait avec un marbre de Paros, l'artiste est moins admirable que celui qui en ferait une d'un art égal avec le vulgaire argile : l'excellence de la matière aide beaucoup celui-là à produire l'effet d'art. Hé bien ! admirons cet art divin : Dieu prit du limon, et fit cette chose si belle que l'on nomme le corps, ce corps humain qui offre les belles formes plastiques mieux encore que la statue et qui possède, en outre, de vivants organes. Puis, le Père de l'Église raconte son admiration au sujet de l'organe de la vue : cette matière d'indicible structure, apte à l'illumination ; cette paupière qui rafraîchit par ses clignements, la prunelle lumineuse ; les cils, jolie bordure qui écarte la poussière ennemie ; cet arc du sourcil qui protège l'organe contre la sueur du front, tout en ajoutant à la beauté de la physionomie ; et la fonction vitale de cette toute petite chose, capable de reproduire les plus vastes horizons avec leurs magnificences.

126.—L'attitude du corps. *L'attitude droite du corps est une excellence qui a toujours éveillé chez les grands penseurs, un religieux étonnement.* Lactance, poète et philosophe, écrit : L'homme se tient droit ; il a la tête haute, élevée, avec un regard tourné vers le ciel. On sent que l'âme qui l'anime est née pour contempler les choses éternelles, de divines visions. L'homme ne va pas comme la bête, la tête et les yeux abattus sur la boue, y cherchant des pâtures grossières ; il est fait pour les sublimes contemplations.

Saint Bernard écrit : *La droiture de l'homme extérieur doit faire souvenir à l'homme intérieur qu'il doit conserver sa spirituelle rectitude ; et la beauté répandue sur le limon du corps à cause de l'âme qui l'anime, doit avertir l'âme que c'est une indigne*

dégradation à elle, de perdre sa ressemblance avec Dieu, pour prendre les difformités des vices.

Saint Thomas d'Aquin écrit : L'âme doit *aimer* dans son corps *sa nature*, qui est l'ouvrage de Dieu ; et l'âme doit *détester* dans son corps *sa souillure*, sa concupiscence, qui est l'ouvrage de son péché.

LA THESE

DE L'UNION DE L'ÂME AVEC LE CORPS.

127.—L'union de l'âme au corps est substantielle

On qualifie de *substantielle*, l'union de deux substances, *quand elle devient le principe d'une substance nouvelle*, nouvelle, puisqu'elle est avantagée de propriétés et d'opérations différentes de celles propres à chaque élément du composé. Exemple : l'hydrogène est une substance et l'oxygène en est une autre ; unissons-les selon les lois de la chimie ; une substance nouvelle se produit, c'est de l'eau : substance vraiment nouvelle ayant ses propriétés, à elle, et ses opérations. Telle est l'union de l'âme et du corps : elle produit la nature humaine, avec des propriétés toutes spéciales au composé, comme de végéter, de sentir, d'imaginer, etc.

128.—**Le composé humain.** *C'est le composé de l'âme et du corps qui constitue l'homme*, et cela, par suite de l'union substantielle. C'est pourquoi il faut définir l'homme : Un animal raisonnable. *On aurait donc tort de définir l'homme : Une intelligence servie par des organes* : ce serait méconnaître l'union substantielle de l'âme avec le corps, et affirmer entre l'un et l'autre une union purement morale comme, par exemple, elle se rencontre entre

l'artiste et son instrument, entre le cavalier et son cheval, entre le mécanicien et sa locomotive.

LES DEVOIRS DE L'ÂME RAISONNABLE

À L'ÉGARD DU COMPOSÉ HUMAIN.

129.—Le devoir de conserver son union substantielle avec le corps. L'homme est une créature de Dieu; et c'est pour accomplir dans la création une fonction, un service providentiel (Voir N° 196) que Dieu lui a communiqué une existence d'animal raisonnable. Il suit de là que l'âme raisonnable agit criminellement si, contre la volonté du divin Maître, comme dans le cas du suicide ou de l'alcoolisme, elle ruine le composé humain; et si, en brisant son union avec le corps, elle tranche sa vie temporelle avant d'avoir touché la fin de son service de Dieu et le terme de sa carrière providentielle.

130.—Le crime du suicide. L'âme a le devoir de conserver la vie de son corps. C'est, à elle, un crime de rompre l'union que Dieu a formée entre elle et son corps par le violent attentat du suicide. *Le suicide est criminel*, car il est, contre la volonté de Dieu, l'abandon du poste auquel la Providence appelait l'homme en le tirant du néant; — *le suicide est injuste*, car il est comme une défection à la patrie à qui l'homme, citoyen, refuse son service; — *le suicide est lâche*, car il est une défaillance de la volonté, en face d'une douleur à porter ou d'une tâche à accomplir. — Honte, donc, à ce forcené qui trahit sa destinée religieuse, sociale et humaine!

131.—Le crime de l'alcoolisme. Tout comme le suicide, l'alcoolisme est une conduite impie, injuste, et lâche, cet alcoolisme qui rend le coupable inapte à sa destinée, *en hébétant son esprit, en énervant sa volonté, en altérant sa santé* et, pour comble de

malheur, en transmettant à ses fils, ses tares physiques et morales, et notamment la tuberculose et l'idiotie, bref, une lamentable dégénérescence des descendants.

132.—**Le devoir de la culture physique.** Cette culture est appelée aussi l'éducation physique de l'homme : le sujet de cette éducation est l'homme animal, l'homme considéré dans sa vie végétative, sensitive, et locomotrice. *Une première raison de ce devoir* de la culture physique : l'âme raisonnable a le devoir de faire entrer l'homme, le composé humain, dans sa destinée providentielle, autant qu'elle le peut ; une condition régulière et désirable de ce pouvoir est la maîtrise de l'âme sur le corps qu'elle anime ; l'âme raisonnable augmente cette maîtrise, cette possession de la chair qu'elle vivifie par l'union substantielle, si elle se fait un corps et sain et souple ; mais cette santé et cette souplesse du corps sont un des bienfaits de la culture physique. Donc, la culture physique est un des devoirs de l'âme raisonnable envers son corps : et c'est son devoir aussi rigoureux que l'est, pour elle, celui d'élever tout l'homme, tout le composé humain, tout l'animal raisonnable, au bonheur de sa destinée providentielle.

Une deuxième raison : L'âme raisonnable fait éclore dans la chair qu'elle vivifie deux vies, la végétative et la sensitive ou animale, et les séries de facultés organiques de l'une ou l'autre vie. (Ouvrons ici une parenthèse : **les facultés organiques** sont des formes d'être, aptes à des actions déterminées qui vont jusque dans l'âme raisonnable chercher leur racine vivifiante, mais qui accomplissent leur fonction propre, dans l'organe comme dans leur sujet. Ces facultés de la vie végétative et de la vie animale, dit le philosophe dans son langage précis, sont radicalement dans l'âme mais formelle-

ment dans leur organe respectif. — Les principales facultés végétatives sont celles de la nutrition, de la croissance et de la génération; les principales facultés de la vie animale sont, quant aux sens externes, la vue, l'ouïe, l'odorat, le goût, le toucher; et quant aux sens internes, l'imagination et la sensibilité.) — Reprenons l'énoncé de notre deuxième raison de la culture physique.

L'âme humaine a, devant Dieu, la responsabilité des vies qu'elle fait naître dans son corps. Mais ces vies, la végétative et l'animale, réclament, pour s'épanouir, un parfait équilibre du système nerveux avec le système musculaire. Or, c'est un bien que l'âme assure, en dotant son corps de santé et de souplesse par la culture physique. Donc, cette culture est un devoir de l'âme raisonnable. *Autre raison:* la vie intellectuelle appartient absolument à l'âme raisonnable; mais, à cause de son union substantielle avec le corps, elle subit, pour exercer son activité, une dépendance du côté de son corps qui n'est qu'objective (Voir N° 142) mais qui fait toutefois du corps un collaborateur nécessaire. Or, pour donner, comme il faut, cette collaboration, il importe que le corps soit sain et souple grâce à une bonne culture physique. — Donc, l'âme raisonnable a le devoir d'entourer son corps des soins et des exercices dont l'ensemble constitue sa culture physique.

133.—Le corps sain et l'hygiène. Le corps est en bonne santé quand ses organes accomplissent leur fonction normalement, c'est-à-dire, avec régularité et harmonie. *L'objet de l'hygiène est de soigner le corps et de l'endurcir à l'effet de le faire sain.*

L'hygiène soigne le corps et ses organes afin que tout cela soit en bon état. A ce point de vue, le grand souci de l'hygiéniste est de donner au corps, en outre de la *bonne nourriture* et du *bon vêtement*,

de l'eau, de l'air, de la lumière, de la bonne tenue. — Pour tuer le microbe ennemi, la propreté baignera d'eau vive les membres du corps; l'aéragé procurera à sa respiration un air renouvelé, un air chargé du vivifiant oxygène; l'éclairage venant du bon côté et dans la mesure convenable, défendra le corps contre la malfaisance des ombres humides et contre les accidents dont les yeux, plus particulièrement, auraient à souffrir; la bonne tenue qui est celle de l'attitude droite, (que l'homme soit debout, assis, ou couché,) sauvera le corps des déformations de la charpente osseuse, lesquelles sont à la fois de laides difformités et des atteintes à la santé. **L'hygiène endurecit le corps.** Il faut prendre soin du corps, mais ne le gâtons pas par de complaisants dorlotages. Le bon hygiéniste veille donc à donner au corps de l'endurance. Pour cela, il se montre attentif à ses besoins légitimes, mais il le contrarie dans ses exigences déréglées. Il lui épargne les mauvais traitements, mais il lui ménage l'occasion de manger, de temps à autre, une tranche de vache enragée. La mortification est aussi salutaire au corps bien portant que le remède l'est au corps malade; il faut en user. Disons davantage: *Aimons à soumettre le corps à l'austère régime*: ce tonique quotidien gardera les organes dans une persévérante jeunesse.

134.—Le corps souple et la gymnastique. — Lorsqu'on parle de souplesse du corps, on envisage celui-ci dans sa fonction d'instrument et d'instrument indispensable de l'âme. *Le corps est souple quand, à l'appel de l'âme, il lui apporte le concours de ses fonctions organiques* dans une collaboration, et prompte et parfaite.

La gymnastique dont il est ici question, est l'ensemble des exercices physiques, propres à retenir, ou à remettre en bon état le système musculaire;

et cette gymnastique est dite *naturelle et spontanée*, s'il s'agit des jeux libres ; et elle est dite *rationnelle et méthodique*, s'il s'agit de ces exercices callisthéniques et de ces sports, établis d'après des règles rigoureuses.

135.—Excès à éviter. Spencer prêchait les sports à outrance, dès les jours de l'école ; il exprimait son idéal de l'homme, en disant : Je veux faire de l'Anglais un bel animal. — C'est pourtant à l'école qu'il faut pousser la culture intellectuelle. Hors de l'école et après la scolarité, le bel animal aura maintes chances de se développer. Si l'on fait large place aux sports pendant les années à vivre sous le toit scolaire, il pourrait bien arriver que l'animal humain en sortirait trop fort.

Évitons les excès, toutefois, et du trop étudier aussi bien que du trop jouer : Il importe que l'élève, atteignant le terme de ses classes, ne soit ni un homme surmené par trop d'humanisme, ni un homme fourbu par trop d'athlétisme.

136.—N. B. Afin que les enfants aillent aux jeux de meilleure grâce, et qu'ils s'y livrent cependant avec mesure, la maîtresse fera bien de s'y associer. Sa présence augmente l'entrain aux jeux et y maintient la bonne discipline, et la vertu éducative des jeux se fait plus efficace.

N. B. — *La vertu éducative des jeux récréatifs*, c'est de guérir les susceptibilités et les présomptions des enfants ; c'est de leur faire pratiquer la loyauté et le courage ; c'est de développer chez eux le sens de l'observation et l'esprit d'initiative.

137.—Le corps souple et l'enseignement manuel. La main est, chez l'homme, *l'instrument des instruments* ; elle est ainsi appelée, parce que les outils changent selon les métiers, mais c'est toujours la main de l'homme qui les rend utiles. Il est donc

judicieux d'assurer la dextérité manuelle à l'enfant qui demain aura à gagner sa vie. Cependant, guidée par la maxime : l'école pour la vie, la maîtresse variera l'enseignement manuel selon que l'enfant grandit dans un milieu agricole, ou dans un milieu industriel. C'est au métier qu'il apprendra demain, c'est à la profession où il entrera demain, que l'enseignement manuel de l'école prépare l'enfant. Il va sans dire que cette application des élèves aux travaux manuels, à certaines heures de leurs loisirs, n'est qu'une simple initiation au métier ; elle n'est pas l'entraînement professionnel de l'apprentissage.

LA CULTURE DES SENS EXTERNES

138.—La raison de cette culture. Nous venons de parler en général, de l'éducation physique du corps ; il importe d'aller dans ce soin jusqu'aux détails de la culture des sens externes. Certes, tout phénomène de vie, (fût-il le plus obscur de la vie végétative, attesté par la conscience psychologique), manifeste la merveille de l'union substantielle de l'âme raisonnable avec le corps ; mais les sens externes sont le lieu où éclate, aux yeux de tous, cet ouvrage de Dieu, celui de faire entrer dans une commune activité, comme facteurs essentiels, et la matière et l'esprit ; c'est là le lieu où s'accomplissent, avec une sensible évidence, ces opérations du sentir animalesque, absolument propres au composé humain et, par conséquent, ces opérations qui nous marquent la substantialité de l'union du corps et de l'âme ; *les sens externes sont l'endroit lumineux, comme les sens internes sont l'endroit latent, par où l'esprit nous manifeste sa prise de possession de la matière pour composer, avec son apport, les divers sujets de la vie sensitive.* — Est-ce assez dire con-

bien grave est pour l'âme raisonnable (qui, auprès de Dieu, a charge du composé humain), le devoir de la culture des sens externes.

139.—Les sens externes et la vérité. Les sens externes sont des critères de la vérité : pour le service de la raison allant à la recherche de la vérité, ils sont des messagers qui la renseignent sur l'objet de ses études dans la mesure de leur compétence.

La compétence spéciale de chaque sens. *L'œil* fera connaître à la raison les couleurs des objets, et leurs lignes, et leurs formes, et leurs mouvements. — *L'ouïe* lui en révélera les sons et la direction des sons et leur distance, et leur timbre, et leur rythme, et leur intensité, et leur caractère harmonique ou discordant. — *L'odorat* a pour objet spécial les senteurs, douces ou fortes, délicieuses ou désagréables, éveillant l'appétit ou le rebutant. — *Le goût* apprécie les saveurs qui sont amères ou douces, caustiques ou fades, etc. — Enfin, *le toucher* perçoit le dur et le mou, le lisse et le rugueux, le chaud et le froid, etc.

140.—Les buts de cette culture. La culture des sens, requise pour en faire, au bénéfice de la raison, de parfaits critères, devra leur donner quatre excellences.

(a) Afin que les sens opèrent *avec sûreté*, c'est les cultiver que de veiller à les conserver, ou à les restaurer dans leur état normal d'intégrité et d'acuité, et de veiller à les appliquer dans les conditions matérielles que leur activité réclame ; par exemple, si la mesure d'intensité n'est pas gardée dans le contact du sens avec son objet, la sensation ne sera pas juste ; l'œil ne verra pas, il sera ébloui, offusqué ; l'oreille n'entendra pas, elle sera abasourdie, etc.

(b) Afin que les sens opèrent *avec une parfaite précision*, c'est les cultiver que de les appliquer jusqu'au soin d'observer.

Ainsi l'œil fera mieux que voir, il regardera; l'oreille entendra plutôt que d'écouter seulement; le goût déguste, l'odorat flaire; c'est plus que goûter et sentir; le tact fait plus que toucher, il palpe, il tâte. Ce soin de l'application des sens assure une sensation plus fidèle, plus juste. Et cela est bien utile à l'imagination, laquelle, par cette activité des sens, pénètre dans les sources de la poésie, la nature; et cela est bien utile à l'intelligence qui abstrait ses idées générales de ces images concrètes que les sens projettent sur l'imagination.

(c) Afin que les sens opèrent *avec une moins faillible justesse*, c'est cultiver les sens que de faire pénétrer dans leur activité le jugement de l'esprit. Le message des sens, c'est de révéler la présence des objets sensibles et de les raconter tels qu'ils en sont impressionnés. Leur renseignement ne va pas plus loin. Par exemple, ce n'est pas à l'œil de discerner si l'impression qu'il a reçue, vient d'un objet réel ou purement apparent; ce n'est pas à l'oreille de discerner si la voix dont elle saisit l'écho, est la voix de Pierre ou de Jean. C'est à l'esprit de réfléchir et de bien interpréter le témoignage des sens.

(d) Afin que les sens opèrent *avec un goût d'art*, c'est les cultiver que de leur donner une délicatesse esthétique qui se plaît dans le juste milieu; cet affinement d'impression qui fait que la rencontre du sens et de son objet n'est plus harmonique si l'objet frappe trop ou trop peu. Il faut avoir des sens blasés ou exaspérés, pour rechercher des objets qui secouent avec violence; et c'est là un état morbide des sens. Encore un coup, donnons aux sens

un affinement esthétique en ne leur donnant carrière que pour les sensations que le bon goût approuve.

Deuxième question.

La nature de l'âme : — Elle est spirituelle et immortelle.

141.—L'âme, substance spirituelle.

Principes sur lesquels se fonde la preuve à donner :

(a) *Ce qu'il y a de perfection dans l'effet doit se trouver dans sa cause, si non éminemment, à tout le moins à un degré égal : car une cause ne peut donner à son effet, à elle, ce qu'elle ne possède pas.*

(b) *Un être agit en autant qu'il est, car l'action sort de son existence et non pas de son néant : le néant n'a pas d'activité. L'être d'une chose révèle sa nature par son action.*

LA PREUVE. — Telle est l'opération, telle est la faculté qui opère ; telle est la faculté, telle est la substance d'où elle procède. — Or, nous remarquons, chez l'homme, des opérations de nature immatérielle, absolument spirituelles *comme les actes de l'intelligence* qui se forme les idées abstraites du vrai, du bien, du beau, de Dieu, etc., — *comme les actes de la volonté raisonnable*, qui s'éprend d'affection pour ces idéalités du vrai, du bien, du beau, de Dieu, etc., opérations purement intelligibles sur lesquelles nos sens n'ont aucune prise ni pour concevoir, ni pour aimer.

Donc, chez l'homme, il y a des facultés de nature absolument spirituelle mais ces facultés spirituelles procèdent de l'âme ; donc, l'âme est un esprit.

142.—La dépendance de l'âme vis-à-vis des sens.

La dépendance de l'âme raisonnable vis-à-vis des sens corporels, dans son activité même d'intelligence, a fait penser qu'elle n'était pas une substance spirituelle. — Il est incontestable qu'il y a dépendance; mais *cette dépendance, étant objective et non pas subjective*, n'infirme pas la preuve de la spiritualité de notre âme. Expliquons cela.

Démocrite, le philosophe grec, poussait si loin la dépendance entre l'esprit humain et ses sens que, pour lui, nos idées n'étaient que des sensations perfectionnées. D'autre part, Platon, philosophe idéaliste de la Grèce, niait absolument cette dépendance, en enseignant que les idées sont par elles-mêmes subsistantes et que nous nous les approprions en autant que, avec le concours de notre esprit, elles projettent leurs formes dans les objets matériels et les modifient à la façon d'un cadre placé sur un carton.

Interprète fidèle de la philosophie catholique qui est la vérité, *saint Thomas* admit entre notre raison et nos sens *l'évidente dépendance*, en disant qu'il n'est rien dans l'intellect humain qui d'abord n'ait été dans les sens; il voulait dire que, dans aucune sorte de science, l'intelligence ne forme aucune idée générale, intelligible avant que l'imagination présente à son travail d'abstraction, les images concrètes, sensibles, des objets de ces sciences. — *Mais saint Thomas ajoute aussitôt cette solide distinction*: Cette dépendance est objective et non pas subjective. Comprenons bien cela. Pour penser, l'âme raisonnable de l'homme ne dépend pas du corps et de ses sens *subjectivement*, *c'est-à-dire pour constituer avec eux le sujet pensant, la faculté qui pense*, pas plus que l'écran où resplendit soudain la projection lumineuse, ne constitue, avec l'œil

du spectateur, le sens de la vue; mais notre âme, pour opérer intellectuellement, dépend de son corps *objectivement, c'est-à-dire*, de ses sens et de son imagination, *pour être mise en présence de l'objet à connaître*; car c'est l'imagination, cette fenêtre de la chambre noire à ouvrir sur le monde à connaître, c'est elle qui offre à notre intelligence l'image sensible des objets. — Cependant, *cette image sensible n'est pas l'idée générale*, la pensée intelligible que l'âme va concevoir; *elle n'est que l'élément matériel dont l'intelligence va abstraire son idée générale*: elle va l'abstraire, *en dégageant* de cette image concrète et de toutes les conditions de temps, de lieu, de mesure, etc., qui la particularisent, *une notion immatérielle, universelle, absolue*, bref (en multipliant les cas d'abstraction), toutes ces idées générales qui constituent les connaissances de l'esprit humain.

C'est donc l'intelligence qui fait sa pensée intelligible en face de l'objet matériel que lui offre l'imagination. Et avec cette explication du Docteur angélique, on aperçoit fort nettement cette vérité: la dépendance de la faculté de penser, chez l'âme humaine, vis-à-vis de l'imagination et des sens, est purement objective: la faculté est subjectivement indépendante et puisqu'elle procède de l'âme dont elle est une faculté, la substance le l'âme est donc spirituelle.

143.—L'âme est immortelle. L'âme est immortelle *de par sa nature*: Prouvons: *la mort est la corruption* (rupture de l'ensemble des éléments constituants), *ou la dissolution* (l'ensemble se dénoue) *de l'être mortel*.

Donc, un être n'est mortel qu'en autant qu'il est un composé qui se rompt, un faisceau qui se délie. — Or, l'âme est une substance spirituelle,

c'est dire une substance qui ne compte pas de parties composantes. — Donc, l'âme est incorruptible, immortelle.

L'ÂME EST IMMORTELLE *de par la volonté de Dieu. Prouvons : l'œuvre révèle à qui la voit, non seulement l'art mais encore l'intention de son auteur, au moins son intention prochaine. — Or Dieu a fait l'âme d'une substance incorruptible, indissoluble, immortelle. — Donc, sa volonté est manifeste : il veut qu'elle demeure à jamais.*



Troisième question.

Les facultés de l'âme, les facultés inorganiques: la raison et la volonté; et les facultés organiques auxiliaires: l'imagination et l'appétit animal.

N° 144.—Excellence de la raison et de la volonté.

§ 1.—LA FACULTE COGNITIVE DE LA RAISON

La raison et la faculté auxiliaire de l'imagination.

“A”

LA RAISON

N° 145.—La raison, ce qu'est cette faculté.

N° 146.—*Les principes premiers*: axiomes qui fondent le pouvoir de raisonner.

N° 147.—Ils sont une splendeur de Dieu sur la raison.

N° 148.—*Principes premiers spéculatifs*, (les sciences).

N° 149.—*Principes premiers pratiques*, (la morale).

N° 150.—L'idéal humain esquissé.

N° 151.—*La curiosité*, branle divin donné à la raison pour la recherche du vrai.

N° 152.—*L'interrogation*.

N° 153.—La conduite de l'interrogation.

N° 154.—Les questions suggestives.

“B”

L'imagination, faculté auxiliaire de la raison.

N° 155.—*L'imagination et son concours avec la raison*.

N° 156.—*Le vrai à apprendre, le procédé intuitif*.

N° 157.—Le tableau noir.

N° 158.—L'abus du procédé intuitif.

N° 159.—*Le beau à créer, l'imagination esthétique*.

N° 160.—L'imagination d'idéal, celle de fiction.

N° 161.—Culture de l'imagination esthétique.

N° 162.—*L'initiation esthétique à l'école*.

Troisième question.

LES FACULTES DE L'ÂME

La faculté cognitive, la raison.

La faculté affective, la volonté.

144.—**Excellence de la raison et de la volonté**, ces facultés supérieures de l'âme humaine.

La raison et la volonté sont *l'endroit divin de l'homme* : c'est par elles que l'âme humaine retrace, dans sa substance, l'image et la ressemblance de Dieu, avec un relief encore plus grand si elle en fait comme sa paire d'ailes pour s'élever et s'abîmer de joie dans son triple objet, le vrai, le bien, le beau, aperçus en Dieu et dans les ouvrages de Dieu. — *En effet, la raison opère dans l'âme, par son acte d'entendement, une ressemblance avec la chose entendue, une assimilation selon la bonne expression de saint Thomas : Cognitio fit per assimilationem.* En effet, l'âme ne connaît l'objet de son étude que dans la mesure qu'elle l'assimile. — *Et la volonté, de son côté, par son acte d'amour, opère une ressemblance de l'être aimé dans l'âme aimante, ou de l'âme aimante dans l'être aimé, par une conformité qui s'établit entre l'un et l'autre.* — Donc, si la raison et la volonté se tournent vers Dieu par une sincère recherche du vrai, du bien, du beau, *l'âme humaine se configure sur Dieu ; et dans la mesure qu'elle possède le vrai, le bien, le beau, l'âme allume dans sa substance et sur ses facultés une splendeur de Dieu.*

§ 1. — La raison, et l'imagination.

A.

LA RAISON

145.—**La raison.** (a) La raison est la faculté d'acquérir par les trois opérations de l'esprit, l'idée, le jugement, et le raisonnement, des notions et des connaissances et d'en juger pertinemment. — (b) C'est la faculté de savoir. Le vrai savoir étant la conformité de l'intelligence avec la chose entendue, savoir, c'est donc pour l'âme qui sait, recevoir à l'état intelligible, dans sa forme spirituelle, les multiples formes des objets connus, les assimiler, et avoir conscience de cette assimilation : ce qui a lieu quand l'âme s'écrie : Je comprends. — (c) La raison, c'est la faculté d'abstraire ses idées générales, des images particulières que lui offre l'imagination. — Abstraire les idées générales, c'est, pour la raison, saisir, dans un être, l'élément qu'elle veut étudier en vue de reconnaître par des comparaisons, si cet élément de l'être étudié lui est commun avec d'autres êtres qui lui ressemblent, — puis, quand ce cas est reconnu, c'est affirmer, en généralisant, que cet élément est vrai, même dans tous les objets de cette espèce. — Ainsi, l'âme humaine, grâce à sa raison qui abstrait, compare et généralise, tout en prenant son point de départ dans les données de l'imagination, qui sont matérielles, particulières et contingentes, s'élance au-delà de ce domaine où l'âme animale demeure, et dans la fine pointe de son esprit, se forme des idées générales, universelles et absolues. — Et c'est, pour le dire encore, par ce bel endroit de son activité propre, que l'âme humaine au bel essor au-delà de l'horizon matériel et contingent pose entre elle et l'âme de la brute qui reste absorbée dans les données de l'imagination,

la distance d'un abîme, de l'abîme qui sépare l'esprit de la matière.

146.—**Les premiers principes et la raison.** La raison de l'homme est une faculté discursive. Le privilège de l'ange est celui du savoir intuitif (Voir N° 45), celui d'apercevoir d'un seul coup d'œil la longue suite des idées qui constituent sa science. A cause de ce regard qui permet à l'esprit angélique de pénétrer d'une seule vue au cœur des choses et d'en lire avec assurance, le mystère, (*intus*, à l'intérieur; *legere*, lire) on nomme **Intelligences** ces êtres fortunés.

Le bonheur de la raison humaine est celui d'un savoir discursif, celui d'acquiescer des connaissances par des raisonnements, cela veut dire — en allant du connu évident à l'inconnu qu'il éclaire de sa lumière, de l'antécédent lumineux au conséquent qu'il illumine de sa clarté, — grâce au lien de dépendance logique qui tient ces idées entre elles.

Mais si, analysant le savoir humain, je remonte des clartés conséquentes aux clartés antécédentes, j'arrive en dernière analyse à des antécédents qui laissent à l'esprit de l'homme, de par leur propre lumière d'évidence, et non pas d'une clarté empruntée à des antécédents supérieurs; et il n'en peut être autrement: En vérité, si ces antécédents incontestés manquaient à l'esprit humain, son pouvoir de raisonner s'évanouirait; en vérité, le bonheur de raisonner, d'aller à la conquête du savoir par le raisonnement, ne serait pas possible à l'homme, si Dieu n'eût mis dans notre esprit, les antécédents incontestés et incontestables, pour être le point de départ de toutes nos démonstrations et la base nécessaire de notre savoir discursif. — Et ces antécédents évidents par eux-mêmes, placés à l'origine, à la source des raisonnements, on les nomme **principes premiers**, ou axiomes du bon sens, et, à cet

endroit où rayonnent ces clairvoyances intuitives, fondement de toutes nos démonstrations, l'esprit humain, étant intuitif, prend à bon droit, le nom d'intelligence.

147.—Une splendeur de Dieu sur l'âme raisonnable. Les principes premiers, ces jugements primordiaux qui luisent de par leur propre lumière d'évidence, *ces magnifiques intuitions sont pour l'âme raisonnable une manifeste participation à l'esprit intuitif de Dieu.* "**La Vérité Première**" enseigne saint Thomas, se réfléchit dans l'âme comme dans un miroir, en lui communiquant les premiers principes qui sont à la base de nos opérations intellectuelles; et ainsi, il arrive que *nos jugements n'ont pas, au fond, d'autre règle que celle de la Vérité Première.* — Cela veut dire: *Les antécédents incontestés d'où part le long enchaînement de nos certitudes, acquises par nos raisonnements, sont selon notre façon d'apercevoir la science de Dieu et la nôtre, sont, dis-je, le fondement rationnel de l'intuition divine à la fois et du discours humain.* Et c'est là, en vérité, une belle splendeur de Dieu sur l'âme raisonnable.

148.—Dans l'ordre spéculatif, les principes premiers. Les principes premiers spéculatifs *valent fondamentalement les opérations de la raison allant à la recherche de la vérité*; ces antécédents primordiaux sont comme les pierres d'assise du superbe édifice de toutes les sciences humaines, puisque les sciences sont un ensemble de conclusions sur leur objet respectif. Ces axiomes de bon sens sont *au nombre de trois*: l'un se rapporte au sujet qui connaît; les deux autres se rapportent à l'objet à connaître; voici ces trois principes.

(a) *Celui de la condition première*, ce premier principe se rapporte au sujet qui connaît, à la raison, et il s'énonce ainsi: La raison de l'homme est capable de connaître.

(b) *Celui d'identité*. Ce principe d'identité se rapporte à l'objet connaissable, à son "Comment est-il?" ou encore, en d'autres mots: "Qu'est-ce qu'il est" — enfin il se rapporte à la nature de l'objet, et il s'énonce ainsi: "Un être est ce qu'il est, et non pas autre chose".

N. B. — Le principe d'identité peut s'énoncer — ou bien en ces termes: "Une chose ne peut, au même moment et au même point de vue, être et n'être pas ce qu'elle est" — alors, on le nomme le principe de contradiction; — ou bien en ces termes: "De deux choses l'une, ou cela est, ou cela n'est pas." Alors on le nomme le principe d'alternative.

(c) *Celui de causalité* ou de raison suffisante et ce principe de causalité se rapporte à l'objet connaissable, à son "Pourquoi est-il!" — "quelle est la raison qui l'explique" — et ce principe s'énonce ainsi: "Tout ce qui commence d'exister a une cause" — et l'on peut considérer l'une ou l'autre des quatre causes. (Voir N^{os} 58 et ss.). — Ce principe de causalité peut s'énoncer encore comme il suit: "Rien n'existe qui n'ait en soi, ou dans un autre, sa raison suffisante," c'est-à-dire une raison qui nous explique *le comment*, ou *le pourquoi* de son existence.

149.—Dans l'ordre pratique, les principes premiers. Les principes premiers pratiques *règlent les décisions de la volonté* à qui il appartient de mettre dans notre vie la valeur morale et la dignité des mœurs; ces axiomes pratiques du bon sens illuminent le cœur, le lieu secret où se prennent les résolutions; ces premiers principes d'ordre pratique sont les données primordiales de la loi naturelle; ils sont *comme un sens intérieur, imprimé par Dieu dans l'âme raisonnable; et dont l'épanouissement s'appelle la conscience morale de l'humanité.* Et ces premiers principes moraux sont au nombre de trois,

puisque Dieu veut que dans la vie de l'âme humaine, éclatent trois splendeurs, celle d'âme raisonnable, celle d'âme sociale, et celle d'âme religieuse. Et voici ces principes.

(a) *Celui de moralité.* Ce principe qui règle fondamentalement la vie de l'âme, comme esprit raisonnable, s'énonce ainsi : "Fais le bien et évite le mal".

(b) *Celui de sociabilité.* Ce principe qui règle fondamentalement la vie de l'âme, comme esprit social, s'énonce ainsi : "Fais aux autres ce que tu voudrais raisonnablement qu'on te fit à toi-même ; ne fais pas aux autres ce que tu ne voudrais pas raisonnablement qu'on te fit à toi-même".

(c) *Celui de religion.* Ce principe qui règle fondamentalement la vie de l'âme, comme esprit religieux, s'énonce ainsi : "Crains Dieu et va ton chemin." — C'est ce principe mis au fond de la nature humaine, comme un instinct impérissable, qui éclatait sur les lèvres des Hébreux quand, se croyant abandonnés de Moïse, ils dirent à Aaron : Fais-nous un dieu qui marche avec nous. Et ce principe est un ouvrage de Dieu dans l'âme raisonnable bien que les hommes, ignorants et vicieux, en aient déduit les fausses conclusions de l'idolâtrie.

150.—N. B. L'idéal humain esquissé. Ces premiers principes pratiques, *ces persuasions d'ordre moral, spontanées, impérissables, impulsives, constituant, dans l'âme raisonnable, comme un premier dessin de l'homme idéal, aperçu comme une loi obligatoire* : en effet, qui tâche de le réaliser en perfection dans une vie d'ordre et de justice, croit s'acquitter d'un devoir ; et, par contre, qui refuse de le faire rougit de honte comme un déchu.

151.—La curiosité de l'esprit. La curiosité est *l'heureuse tendance* de l'esprit humain qui le pousse

comme au-devant du savoir, en le jetant dans le mystère de l'inconnu, avide de le scruter : voilà un don de Dieu bien admirable ! A quoi servirait la montre, le plus ingénieusement construite, si le ressort manquait, qui en doit faire mouvoir le mécanisme ! Tel serait l'esprit humain sans la curiosité.

La curiosité est le divin ressort que Dieu a mis dans ce divin ouvrage : le bon sens fait de la raison et de la possession des premiers principes. C'est la curiosité qui met en mouvement la faculté cognitive de l'âme raisonnable. Sa place dans le travail de l'enseignement à donner ou à recevoir, est une place absolument nécessaire.

La curiosité ! cette tendance de l'esprit est bien nommée, car c'est par l'interrogation et notamment par celle du *pourquoi* (en latin *cur?*) qu'on la réveille chez les âmes somnolentes, et qu'elle se révèle chez les esprits éveillés. *L'interrogation et la curiosité vont donc de concours dans le travail de l'enseignement.* La place à y faire à l'interrogation est de rigueur aussi bien que la place que la curiosité y prend. Parlons donc un peu de l'art d'interroger puisque c'est le procédé indispensable pour mettre l'élève en belle activité et pour le faire arriver au savoir avec les joies de la curiosité.

152.—Le bonheur de l'enfant et l'interrogation. Est-ce l'enfant qui interroge la maîtresse ? *le bonheur de l'enfant est d'être guidé* dans l'inconnu où il avance sous son impulsion, à lui. — Est-ce la maîtresse qui interroge l'enfant ? *le bonheur de l'enfant est d'être attiré* dans l'inconnu où il avance sous son impulsion, à elle. — Mais dans l'un ou l'autre cas, *l'autre bonheur de l'enfant c'est de goûter*, avec une curiosité croissante, *ou le plaisir d'une révélation* qu'il a obtenue dans les réponses

de la maîtresse, ou le plaisir d'une découverte que lui ont ménagée les questions de la maîtresse.

153.—La conduite de l'interrogation :

Quand l'enfant interroge. Il est bon que la maîtresse permette quelquefois à ses élèves de l'interroger ; il ne leur sera pas loisible, toutefois, de poser des questions à l'aventure. Les questions se poseront dans le domaine de la leçon. — Une fois que la conversation s'engage, la maîtresse se fait faire les questions plutôt qu'elle ne les laisse faire ; cela veut dire que par ses réponses précises et par ses discrets rappels à l'ordre, elle suggère suffisamment les questions pertinentes. Et à l'élève, ainsi retenu dans le champ de la leçon, les précises réponses de la maîtresse sont de bien goûtées révélations de l'inconnu qui tourmentait le jeune esprit.

Quand la maîtresse interroge. La maîtresse doit se persuader qu'en règle générale, il vaut mieux, pour l'enfant, que ce soit elle qui interroge. "Maîtresse, dit l'axiome pédagogique, faites parler l'enfant, au lieu de parler vous-même." — ou encore "Maîtresse, il faut enseigner le moins possible et faire trouver à l'enfant, le plus possible. — D'après ces axiomes quand la maîtresse interroge, elle doit être attentive à faire des questions suggestives.

154.—Les questions suggestives. De l'art d'interroger ; que la maîtresse n'oublie jamais, au moins, cette direction : Que vos questions faites à l'élève soient toujours suggestives. *Les questions sont suggestives quand elles ne contiennent pas la réponse toute faite, mais ne font que la solliciter.* Et les questions ne font que solliciter la réponse au lieu de la marquer en termes exprès, quand l'élève se trouve dans l'obligation de recourir, d'une part, à ses lumières acquises pour apercevoir l'objet de la réponse et, d'autre part, à son vocabulaire pour

construire sa phrase. — Et remarquez ici *combien la pratique* fidèle des questions suggestives *est éducative*, puisque, dans cet entretien avec sa maîtresse, l'enfant est forcé et de saisir nettement sa pensée et de l'exprimer dans une phrase correcte et précise. — Les questions suggestives, pour les définir d'une autre façon, *les questions suggestives sont les questions qui*, bien que faites en termes généraux plutôt que précis, *attirent le regard de l'enfant* sur un des aspects de l'objet, mis sous ses yeux, ou encore sur celle-ci ou celle-là des idées implicites d'un tout connu; *ce sont encore des questions qui amènent l'enfant "à mettre ce qu'il vient d'apprendre en cent visages"*: Montaigne veut dire, des questions qui invitent l'élève à redire de telles et telles autres façons ce qu'il vient d'apprendre.

“B”

DE LA FACULTE COGNITIVE AUXILIAIRE, OU DE L'IMAGINATION

155.—L'imagination, son concours avec l'intelligence et dans la conquête du vrai et dans la création du beau. L'âme humaine possède deux facultés cognitives: l'imagination où les sens externes envoient *les images sensibles et concrètes* des objets avec lesquels ils ont pris contact; — la raison où se forment et se conservent *les idées générales et abstraites*. — L'âme humaine possède la raison en autant qu'elle jouit de par sa substance d'une vie spirituelle; elle possède l'imagination en autant qu'elle fait éclore dans la chair humaine la vie animale.

L'intelligence et l'imagination ont leurs visions, absolument propres, des objets de leur connaissance. Pour celle-ci, c'est l'image sensible de l'objet pris

dans son caractère coneret, particulier et contingent; — *pour celle-là, c'est l'idée générale* avec son caractère d'absolu, de nécessaire et d'universel. Ainsi, par exemple, l'imagination me peindra tel ou tel lis, tandis que l'intelligence me représentera le lis.

Or, *dans l'état actuel* de l'âme raisonnable qui est d'animer un corps, *le concours de l'imagination est nécessaire à la raison* — et pour que la raison se fasse des idées générales, en les dégageant de la vision imaginative, — et pour qu'elle reconsidère les idées générales acquises, en les faisant comme irradier de nouveau dans les visions imaginatives qui concordent avec ces idées.

N'annoins, bien que l'une et l'autre faculté cognitive associent leur activité respective, *les facultés ne laissent pas d'être essentiellement distinctes*, l'une étant d'ordre animal et l'autre d'ordre spirituel. *Elles sont donc loin d'être la double appellation de la même faculté*; elles sont loin de l'être de toute la distance infranchissable qui existe entre l'esprit et la matière. Il nous faudra donc, pour rester dans la vérité, reconnaître que l'idée sensible ou représentative de l'imagination, — sensation perfectionnée autant qu'on voudra, — n'est pas plus l'idée abstraite, l'idée intelligible de l'intelligence que la comparaison sensible à laquelle le savant recourt, n'est l'idée d'art ou de foi, qu'il veut faire entendre. Aussi, voit-on dans la vie, que l'imagination et l'intelligence ne vont pas d'une allure toujours parallèle, et que, pour être trop imagitatif, l'individu n'a pas manqué d'être absurde.

LES DEUX CONCOURS DE L'IMAGINATION

L'intelligence demande à l'imagination sa collaboration pour la conquête du vrai et pour la création du beau.

156.—Le vrai à apprendre et le procédé intuitif : Pour apprendre le vrai, l'intelligence réclame le concours de l'imagination. "Tout ce qui réjouit l'imagination, facilite l'étude," observe Fénelon. Donc, ce que l'on veut apprendre, ce que l'on veut faire apprendre, il faut le voir avec l'imagination. *Le savoir ne doit pas être, chez l'enfant, la vision d'une page lue mais bien la vision d'une chose vue.* Pourquoi, par exemple, l'enfant a-t-il tant de peine à apprendre son histoire, ou sa géographie? C'est que ce fait historique, ou ce fait géographique, son imagination les lui représente sur la page lue, par fragments situés en haut, en bas, à gauche, à droite de la page. — Lancez donc cette imagination au-delà de la page, là-bas, jusqu'au théâtre même du fait à connaître: lancez-la sur les pas du héros, ou du géographe. Et, quand l'étude prendra fin, l'élève exalté dira non pas je vois les numéros 3 et 4, mais j'ai vu un beau spectacle.

La conclusion de cet enseignement est que le *procédé intuitif*, celui des réalités concrètes, pour conduire l'âme studieuse à la possession des idées générales, ou abstraites, *est nécessaire à l'école*, et qu'il l'est dans la mesure que l'intelligence appelle la collaboration de l'imagination: c'est pourquoi, à l'école, il faut faire grande place aux choses mêmes, à l'image, au tableau noir.

157.—N. B. Ce tableau noir, il est un des instruments du procédé intuitif; et, pour plusieurs espèces de leçons, sa place doit être si considérable qu'il soit vrai de dire: *la meilleure classe est celle où l'on use le plus de craie.* Cependant, pour en savoir user, il faut en avoir la conception vraie. Le tableau noir, *est-il* aux yeux de la maîtresse *la page publique à écrire* pour l'étude collective des élèves? Alors, elle ferait aussi bien de prendre le livre, car la leçon ne sera pas meilleure. Le tableau *est-il*

dans la pensée de la maîtresse, *la seconde imagination de l'élève*, où il faut éveiller une lumineuse vision? Alors, travaillant au tableau comme en présence de l'imagination de l'enfant, instinctivement, la maîtresse éclairera opportunément les linéaments du spectacle.

158.—L'abus du procédé intuitif. Il faut user de l'enseignement intuitif, c'est entendu; mais n'allons pas en abuser. En vérité, il est des partisans du procédé intuitif qui en poussent l'usage à l'excès. A voir la surabondance du concret dans leurs leçons, on croirait que, dans l'opinion de ces fanatiques de l'intuitif, les enfants sont incapables d'abstraction. Normaliennes, *croyez que, chez l'enfant, la faculté d'abstraire est grande et que, pour lui comme pour l'homme mûri, l'idée générale est le naturel aliment de l'esprit.* C'est pourquoi vous ferez abonder les éléments concrets dans l'enseignement des tout jeunes enfants, vu que leur esprit est encore fort engagé dans les sens; mais vous en userez moins et encore moins à mesure que l'intelligence de l'enfant, s'enrichissant d'idées abstraites, deviendra *capable d'attention intelligible.*

Vous donnerez du temps à l'un et à l'autre procédé, mais à *mesure que l'esprit de l'enfant devient apte à cette gymnastique intellectuelle, vous le mettez davantage en face des idées abstraites*: encore un coup, les idées générales sont le naturel aliment de l'esprit humain.

159.—Le beau à créer et l'imagination esthétique. Dans la création de la belle page, *c'est l'intelligence qui fournit l'élément de vérité*; c'est elle qui trouve cet ensemble d'idées, bien choisies et bien ordonnées, que l'imagination va faire resplendir; c'est elle qui, par la poussée et le frein, fait de l'imagination une faculté artistique. Toutefois, *c'est l'imagination qui, dans la production des ouvrages d'art,*

répand la splendeur, le vrai élément de l'enchantement; et ce concours de l'imagination est si précieux qu'on appelle créatrice du beau, cette étonnante faculté.

160.—L'imagination de fiction et l'imagination d'idéal. La maîtresse prendra garde de *cultiver celle-ci et de supprimer celle-là.* *L'imagination de fiction*, nous voulons dire celle des contes et des romans fantastiques, est une faculté funeste; c'est elle qui enfante les esprits chimériques. Les chimériques, on les reconnaît à cette marque: ils ont perdu le goût de la solide réalité. — *L'imagination d'idéal* demeure dans le domaine de la vie réelle; mais elle a l'aptitude de dégager le bon et le beau, des superfluités encombrantes; *cette imagination, cultivons-la, on lui doit les âmes au sens exquis.*

161.—La culture de l'imagination esthétique. L'éducation scolaire ne serait pas complète si l'imagination esthétique était négligée chez les enfants. L'éducatrice se fait un devoir de mener au vrai et au bien les jeunes âmes; pourquoi ne pas les introduire dans les avenues du beau! L'amour du beau est, sans conteste, un des nobles attributs de la nature humaine. Croyons que l'enfant a le tempérament esthétique dans la mesure au moins suffisante pour goûter le beau. C'est entendu, l'école n'a pas la mission de produire des artistes. *Mais n'est-ce pas enviable que les artisans qui l'auront fréquentée, soient hommes de bon goût.* Est-ce que ce bon goût n'ajouterait pas à leurs utiles ouvrages, ce cachet de distinction qui les ferait rechercher; et, pour ce meilleur avenir de l'artisan, il lui suffirait de recevoir à l'école une légère initiation à l'aperçu esthétique des choses; — mais encore un coup, *n'est-ce pas enviable que, grâce au goût éveillé des jouissances esthétiques, les artisans prennent à dégoût les grossiers plaisirs des tripots?* et,

pour ce meilleur avenir d'un plus grand nombre d'artisans, sinon de tous, il leur suffirait de recevoir à l'école une légère initiation à l'aperçu esthétique des choses.

Assurément, Schiller avait raison : "Dès son enfance; entourez l'homme des plus belles formes intellectuelles; enfermez-le dans des images de beauté parfaite.

162.—L'initiation esthétique à l'école. — Direction. — Il ne s'agit pas d'embêter les élèves avec les mots des arts, mais seulement de leur faire remarquer et goûter les choses belles que ces vocables couvrent. *Il suffit d'imprégner d'esthétique le milieu scolaire : par exemple, en choisissant la page à lire, laquelle, tout en respectant la grammaire, ne néglige pas de mettre en lumière la poésie d'un fait, ou d'un paysage, ou d'une idée générale; par exemple, en faisant prendre au jeune esprit, contact avec les belles âmes nationales ou religieuses; — par exemple, en éveillant le goût de la belle nature qui apporte jusqu'aux alentours de l'école, jusqu'aux murs et aux fenêtres de l'école, un charme de verdure et de fleurs; par exemple, en développant le caractère délicat du regard par des dessins qui retiennent les yeux observateurs sur les beaux objets de la nature dégagés des superfluités encombrantes; par exemple, en donnant à l'élève une oreille exquise par des chants bien choisis et bien exécutés; par exemple, en faisant aimer à l'élève la bonne tenue du corps et le rythme de ses mouvements.* — Mais tout cela est à ranger après le soin de faire apercevoir à l'enfant les splendeurs divines de Dieu, dans les deux Testaments et dans la vie des Saints, enfin dans la nature, contemplée avec le regard mystique.

"C"

LA MÉMOIRE

N° 163.—**La mémoire**, faculté de l'érudit.

N° 164.—*Place, d'abord, à la mémoire d'intelligence.*

N° 165.—Le verbalisme.

N° 166.—Culture de la mémoire intellectuelle.

N° 167.—*Loi de l'association des idées.*

N° 168.—Rapports, ou rationnels, ou artificiels, entre les idées associés.

N° 169.—*Tableaux synoptiques.*

N° 170.—*La mémoire d'imagination.*

"D"

LA PAROLE

N° 171.—**La parole humaine.**

N° 172.—*Scs différences avec le cri de la bête.*

N° 173.—Culture de la parole.

N° 174.—*Les témoignages.*

Le témoignage de l'homme (valeur).

N° 175.—Le témoignage de Dieu, ou *la foi et la raison*, (leurs rapports).

"C"

LA MÉMOIRE

LA FACULTE DU SAVANT, DE L'ERUDIT

163.—La mémoire. Il y a chez l'homme, deux facultés cognitives, l'intelligence et l'imagination; il y aura donc aussi *deux mémoires, l'intellectuelle et la sensitive, ou animale. Celle-ci est l'imagination elle-même, mais aperçue comme faculté apte à conserver les images; celle-là, c'est l'intelligence même, mais considérée comme faculté d'apprendre après avoir été la faculté de comprendre.*

La mémoire intellectuelle, cette faculté de retenir, de rappeler, de reconnaître les idées acquises, rend possible chez l'homme, la possession de l'érudition et de la doctrine; et en donnant, par là, à l'esprit humain, de l'extension et de la pénétration, la mémoire devient la compagne nécessaire, pour ne pas dire, *la mère du Génie.*

164.—Place d'abord à la mémoire intellectuelle. "L'âme n'est pas un vase qu'il faut remplir, mais un foyer qu'il faut allumer". Plutarque voulait dire: Le maître d'école se persuadera, tout d'abord, que son élève n'est *pas une mémoire à gaver de notions programmeuses, mais une intelligence à illuminer d'idées claires.*

Donc, *c'est la mémoire intellectuelle qu'il faut cultiver.* Dans les laborieuses études, la mémoire animale ne doit apporter qu'un concours d'auxiliaire, un concours qui n'a de prix que si la mémoire d'intelligence opère principalement. — Si la maîtresse, dans l'accomplissement de sa tâche, faisait à la mémoire d'imagination une place considérable, et à la mémoire intellectuelle, une place restreinte, le savoir de l'enfant serait, pour une trop grande part, un méprisable verbalisme.

165.—Le verbalisme, c'est une plaie scolaire qui s'étend à mesure que les programmines augmentent; *c'est le mal de meubler la tête de l'élève de mots plutôt que d'idées*; la science verbale est, chez l'élève, une mémoire chargée de vocables peu compris, et même vides de sens, *faute d'explications*, de la part de la maîtresse, *et d'applications suffisantes*; le verbalisme est le savoir des élèves-perroquets.

166.—La culture de la mémoire. UNE PREMIERE REGLE: *la mémoire*, n'ayant de valeur qu'à titre de compagne du jugement, *ne doit apprendre que des choses comprises*. Toutefois, n'appliquons pas la règle trop rigoureusement. On permettra, chez l'enfant studieux, un peu de verbalisme. La raison? C'est que les formules, bien apprises, demeurent longtemps dans la mémoire et, avec le temps qui le mûrit, l'esprit achèvera de les comprendre: tel est l'avis de Bossuet.

UNE DEUXIEME REGLE: "Le jeune esprit de l'élève est comme une bougie allumée dans un lieu exposé au vent". Fénelon veut dire que l'esprit de l'enfant n'est jamais fixé sur l'objet de son étude, avec toute sa vigueur. Il suit de là qu'il ne le comprend jamais bien du premier coup; il faut donc l'y ramener souvent; il suit de là que *la mémoire de choses comprises réclame des récitations, des récapitulations, des répétitions*, des questions de contrôle, etc., et que, sans ces procédés pédagogiques, elle ne s'acquiert que médiocrement.

UNE TROISIEME REGLE. *La mémoire apprendra les idées* qui constituent son savoir, *non pas isolées les unes des autres, mais associées en groupes rationnels*. La raison? C'est que les idées décousues sont des pêle-mêles impossibles à retenir; par contre, les idées bien aperçues dans leur enchaînement logique, demeurent vivaces dans l'esprit aussi longtemps que leur lien logique reste visi-

ble à l'esprit, et cela dure longtemps. — C'est de cette règle que sort la loi pédagogique dite loi de l'association des idées.

167.—La loi de l'association des idées. La loi de l'association des idées est *une tendance de notre esprit à faire le rapprochement d'une autre idée avec l'idée qu'il étudie, en vue d'élucider celle-ci par celle-là.* Cette loi est l'un des moyens dont notre esprit se sert, même spontanément, *pour faire arriver à l'inconnu la lumière d'un connu.* A ce point de vue, cette loi appartient à l'intelligence comme faculté d'entendement : c'est pour mieux comprendre que notre esprit l'applique.

Cette loi offre un autre aspect : *elle est un procédé auquel notre esprit a naturellement recours pour construire dans les divers domaines du savoir humain, des blocs, des ensembles d'idées acquises, et comme des "Sommes" de connaissances et à ce point de vue, la loi dont on parle appartient à la mémoire et devient l'un des exercices de sa culture.*

Mais comme *dans sa fonction de faire mieux comprendre,* sa place est moins considérable que celle qu'elle prend *dans sa fonction de faire mieux apprendre,* de faire mieux ressouvenir, il y avait bonne raison d'en parler ici, à propos de la mémoire, et de ne le pas faire plus haut, dans l'étude de la raison, comme faculté d'entendement.

168.—Les rapports entre les idées associées. Les rapports qui conduisent notre esprit à associer une idée à une autre, à l'effet de la faire mieux comprendre, ou de la faire mieux apprendre, sont rationnels ou sont artificiels.

LE RAPPORTS RATIONNELS. L'un des premiers objectifs de l'école, c'est la formation du jugement, chez les élèves ; c'est pourquoi on exige

de la part de la maîtresse, un enseignement rationnel. Le devoir de cet enseignement inspirera donc à la maîtresse de faire médiocrement cas des associations d'idées où la liaison est artificielle, ou de pure fantaisie. Au contraire, elle fera prendre à ses élèves l'habitude d'associer leurs idées en vertu de rapports rationnels. *Quels rapports rationnels peuvent exister entre telle et telle idée? — ou ces rapports sont ceux d'éléments, entrant dans la composition d'une essence; — ou ces rapports sont ceux de cause à effet, de fin à moyen, de principe à conséquence; — ou ces rapports sont ceux d'analogie, ou de contraste.*

LES RAPPORTS ARTIFICIELS, ce sont des rapports de pure fantaisie, par exemple, toutes ces ficelles familières aux mnémotechniciens. Ces rapports, ne les méprisons pas tout à fait; pour autant qu'ils aident la mémoire intellectuelle, usons-en avec sobriété.

169.—Les tableaux synoptiques au tableau noir, ou sur des feuilles à conserver. Le tableau synoptique est une des applications de la loi de l'association. *C'est une façon à relief, de présenter à la fois à l'intelligence et à l'imagination un groupement considérable d'idées, avec leurs liaisons d'ordre logique et, en outre, assez souvent, de nature artificielle. C'est une façon toujours effective, de donner sur un enseignement considérable, et le regard analytique des détails, et le regard collectif de l'ensemble. — La vertu éducative du tableau synoptique est grande, parce qu'il fait resplendir à l'esprit studieux l'organisation rationnelle des idées. La maîtresse n'en usera jamais trop.*

170.—La mémoire d'imagination. La mémoire sensitive ou d'imagination peut apporter un efficace concours pour fortifier le fidèle souvenir intellectuel. *“Pour savoir, il faut voir,”* cette donnée

pédagogique est excessive, puisque l'intelligence va bien au-delà du sens de la vue; mais elle ne laisse pas de contenir cette vérité que la mémoire d'imagination est un précieux auxiliaire de la mémoire intellectuelle : L'élève retiendra bien plus longtemps les idées à entendre *si la maîtresse est attentive à présenter ces idées avec des tours frappants et à les accrocher à d'intéressants concrets*. Et ces concrets seront d'un intérêt encore plus vif si la maîtresse les choisit dans la vie et dans les expériences quotidiennes de ses élèves.

"D"

LA PAROLE

171.—**La parole** est le don d'expression, nécessaire à l'esprit humain *pour transmettre ses pensées aux autres, et à son tour, pour pénétrer dans leurs pensées*. Même à l'écart de la société ce don serait nécessaire à l'homme : car celui qui parle sa pensée, la conçoit avec plus de précision. La parole humaine est donc le signe oral ou écrit de la pensée.

172.—**Les différences avec le cri de la bête**. La parole humaine offre *deux différences essentielles* avec le cri de la bête.

(a) La parole humaine est *une voix articulée*. — (N. B. La consonne est l'élément humain de la parole et la voyelle en est l'élément animal). L'articulation des voix est due à l'aptitude que possède l'organe vocal, de *former des consonnes pour modifier les voyelles dans leur émission*. La bête n'articule pas; sa voix est un cri, et elle ne peut rendre encore que le cri très-spécial dont la nature l'a dotée. — Avertissons donc l'enfant que sa coupable négligence à articuler rapproche sa voix du langage des bêtes. Et, dans la causerie, dans la récitation,

rendons-le attentif à une diction, chaque jour mieux marquée de netteté et d'aisance harmonieuse.

(b) La parole humaine est *d'ordre intelligible*, car elle est, de par sa nature, un signe, *le signe d'une idée générale*. En effet, une langue se compose surtout de termes abstraits, signes ou de natures universelles (les noms communs), ou de qualités universelles (les adjectifs), ou d'actions communes à beaucoup d'êtres (les verbes), etc. — *Le langage de la bête, au contraire, n'est qu'émotionnel*, cela veut dire que son cri ne peut manifester qu'une sensation, particulière, actuelle, de l'appétit animal. *Son cri n'est donc pas plus une parole qu'une sensation n'est une idée abstraite*: il y a entre le cri de la bête et la parole humaine l'abîme qui sépare la matière de l'esprit. Bref, la bête est absolument incapable de parler, parce qu'elle est absolument incapable d'avoir des idées générales, abstraites. — Pour contredire ici, en appellerait-on au perroquet. — Nous répondrions: Il n'y a pas plus d'esprit dans ce Jaco qui parle, que dans le phonographe qui redit un chant de notre grande canadienne, Albany; *l'esprit n'est pas dans ces machines mais dans l'artiste, l'homme*. Donc, encore un coup, *le cri de la bête trahit sa sensation animale, tandis que la parole humaine traduit une pensée, une vision spirituelle*. Dans les leçons de choses, dans les lectures expliquées, etc... rendons l'élève soucieux de posséder un vocabulaire plus étendu.

173.—Culture de la parole humaine. Un grand bonheur de l'homme, qui le met encore par cet endroit au-dessus de la bête, c'est qu'il *parle sa pensée*. Dès la petite école, l'homme sera averti *de ne pas déshonorer sa parole*, en tenant un discours menteur qui ne rend pas sa pensée; il sera aussi averti *de ne pas déshonorer sa pensée*, en tenant le

discours improprie, incorrect et meschant, qui trahit ou souille sa pensée.

L'enfant se fera donc un devoir de parler toujours avec franchise et d'embellir son parler des corrections et même des élégances que lui apprendront la grammaire et l'art littéraire.

174.—Le témoignage de l'homme. (a) **Le témoin oral** est digne de foi s'il réunit les qualités de compétence et de probité. — *Le témoin compétent?* Celui qui a les sens bons et le bon sens, de sorte qu'il puisse apprécier judicieusement la vérité *des faits* qu'il voit, et *des paroles* qu'il entend. — *Le témoin probe?* Celui qui n'a aucune raison de tromper, ni d'argent, ni d'honneurs, ni de passions, ni de préjugés.

(b) **Le témoin historique**, pour mériter la confiance du lecteur, doit avoir les mêmes qualités de *compétence* et de *probité*. Mais, au préalable, il faut établir que le témoignage qu'on nous présente, est bien celui de cet historien, de cet écrivain; c'est-à-dire, *il faut, au préalable, établir l'authenticité de l'écrit*, et quant à l'auteur, (Est-ce bien lui, l'auteur?), et quant à l'intégrité de l'écrit, (est-ce bien son texte), sans mutilation, sans interpolation.

175.—Le témoignage de Dieu, — la foi et la raison. — Première vérité, *sur les deux ordres de vérités*. Il y a deux ordres de connaissances chez l'homme et ces deux ordres sont *distincts par leur principe et par leur objet*: — *distincts par leur principe*, puisque nous arrivons à ces connaissances, dans l'un de ces ordres, par les lumières et les démonstrations de la raison, et, dans l'autre de ces ordres, par les lumières et les révélations de la foi; — *distincts par leur objet*, puisque dans l'un de ces ordres, des objets à connaître sont accessibles à notre raison, opérant avec ses seules naturelles énergies,

tandis que pour les mystères cachés du domaine de la foi, ceux, par exemple, de la Trinité, de l'Incarnation et de la Rédemption, le témoignage seul de Dieu nous les peut faire connaître; ces vérités de la foi sont absolument au-dessus des investigations de la raison humaine.

Deuxième vérité, *sur l'accord de la raison et de la foi*. Il ne peut jamais y avoir entre la foi et la raison, une opposition véritable: car c'est le même Dieu qui, dans notre esprit, d'une part, met la lumière de la raison et, d'autre part, infuse la lumière de la foi. De là il suit que *toute assertion contraire à la vérité connue par la foi, est absolument fautive et ne peut être soutenue comme une conclusion légitime de la science*. Tous ces arguments opposés à la foi ne sont donc pas de solides démonstrations mais des objections solubles.

Troisième vérité, *sur la nécessité du témoignage de Dieu, c'est-à-dire des révélations de la foi*. Absolument parlant, nous dirons que la raison humaine peut arriver à une connaissance des choses même divines, dans la mesure de ses forces naturelles; ainsi, elle pourra apercevoir dans les magnificences de la création, leur divin auteur et ses excellents attributs de puissance, de sagesse, de bonté. Mais, *vu l'état déchu de notre humanité, les hommes n'ont généralement pas la vigueur d'esprit, les loisirs d'étude, et l'autorité des écoles, au degré requis pour arriver à une connaissance, certaine et pure de toute erreur, sur Dieu, sur l'âme, sur le devoir moral, sur la destinée d'outre-tombe*.

Pour faire de ces vérités nécessaires à l'homme pour son bonheur dans cette vie et dans l'autre, *pour faire d'elles l'apanage non seulement de la multitude illettrée mais même des gens d'étude*, il a fallu que Dieu vînt les enseigner à l'humanité. et aussi, voit-on que les humanités qui n'ont pas

accepté, ou qui ont rejeté la foi, la parole révélatrice de Dieu, vivent misérablement, victimes de leurs grossières ignorances morales et religieuses, victimes encore des notions creuses et sonores de leurs philosophes et de leurs rhéteurs.

§ 2. — LA FACULTE AFFECTIVE DE LA VOLONTE

La volonté de raison et son épanouissement dans l'appétit animal.

N° 176.—**L'appétit raisonnable.**

N° 177.—Ses aspects, (tendances, aspirations, maîtrises).

Nos 178, 179, 180.—*Tendances naturelles* : humaines, sociales, religieuses.

N° 181.—*Aspirations* (imitation, émulation).

N° 182.—*Les maîtrises* sur l'appétit animal.

N° 183.—**L'appétit animal** et la volonté.

Les lois de l'appétit animal.

N° 184.—*La pensée du Créateur.*

N° 185.—Le péril des concupiscences.

N° 186.—**La volonté**, ses raisons d'être.

Nos 187, 188, 189.—Son domaine, sa tâche, ses moyens.

N° 190.—*Culture de la volonté virile à l'école.*

N° 191.—Les appuis de cette volonté.

§ 2. — LA FACULTÉ AFFECTIVE DE LA VOLONTÉ.

L'appétit raisonnable et la volonté. *Et le prolongement* de la volonté raisonnable par son épanouissement dans l'appétit sensible.

176.—L'appétit raisonnable. Tout être a l'appétit de son bonheur naturel, c'est dire de ce qui peut le satisfaire en conformité avec sa nature; et cet appétit entraîne l'être irrésistiblement vers la possession de ce bonheur. Et c'est à cause de cet appétit, mis par le divin Créateur dans les créatures, que nous disons : Dieu mène tous les êtres avec force et douceur. Quoi de plus doux et plus fort, en effet,

que la poussée des instincts! — Chez les animaux, cet amour naturel s'appelle *l'appétit sensible*: tous ces mouvements s'accomplissent dans la sphère des sens, avec le caractère fatal de l'instinct. — Chez l'homme, animé d'une âme raisonnable, cet amour naturel prend le nom d'*appétit raisonnable*, ou de *volonté de nature*.

L'appétit raisonnable pourrait se définir: La faculté — (a) *d'aimer le bien universel, le bien souverain*. (Ce bien, on le verra amplement, c'est Dieu aimé en lui-même et aussi, à cause de son reflet sur les êtres, aimé dans les êtres, dans les mille choses dont il compose notre félicité); — (b) *et de prendre dans la possession de ce bien, une jouissance qui la repose*.

177.—Ses trois aspects. Pour se faire une idée plus claire, plus distincte de l'appétit raisonnable, il importe de considérer *les trois formes d'activité* qui en révèlent les essentiels aspects, à savoir: *ses tendances de nature*, — *ses aspirations inspirées du dehors*, — *et son épanouissement sur l'appétit sensible, ou animal*. Ces tendances, ces aspirations, ces maîtrises de l'appétit sensible, sont des formes de détermination spontanées, et comme des volontés naissantes et indélibérées de notre nature en présence du bonheur à saisir, ou du malheur à écarter.

178.—Les tendances naturelles de l'appétit raisonnable. De par sa nature, l'homme est un être raisonnable, sociable et religieux, ses tendances affectives naturelles sont donc des *tendances humaines*, des *tendances sociales* et des *tendances religieuses*.

Les tendances humaines. Parmi ces tendances humaines, on remarque facilement les instincts de conservation et de progrès dans l'existence. *L'instinct de conservation* avec sa passion d'être bien,

d'où son souci et des soins hygiéniques avec son péril de dorlotage, et de la culture physique avec son péril d'athlétisme; d'où son souci de propriété avec son péril de convoitises injustes. — *L'instinct de progrès* avec sa soif d'idéal, avec son triple amour du vrai, du bien, du beau, c'est dire, de la science, de la vertu, de l'art; c'est dire de la culture intellectuelle, de la culture morale, de la culture esthétique, en vue d'élever son excellence, sa dignité, sa considération, mais cela aussi avec son péril d'ambition, de la course aux honneurs par tous les moyens, avec son péril d'orgueil arrogant dans les relations sociales, et d'orgueil d'entêtement dans les aberrations de la pensée.

179.—Les tendances sociales. Il y a dans l'homme les tendances sociales; il est puissamment pris dans *un réseau d'amitiés et de solidarités*: les piétés domestiques, l'amour du clocher natal et de la grande patrie, *l'amour du prochain avec son fruit d'humanité et même de charité*, notamment de toutes les douceurs de politesse, d'obligeance et d'indulgence mutuelles; — *avec son fruit de justice*, si bien marqué dans ces axiomes moraux: Faites aux autres, etc. Ne faites pas aux autres, etc., et encore *avec ce fruit de justice qui est de donner au prochain la vérité* et non pas le mensonge, *la vertu* et non pas le scandale, *le respect* à sa vie, à sa liberté, à son honneur et non pas les maux contraires.

180.—Les tendances religieuses. Il y a dans l'homme, les tendances religieuses: elles sont dans l'homme *un impérissable besoin du commerce intime avec Dieu*. La Main créatrice les a imprimées dans la substance de l'humaine créature pour être le vif sentiment de sa dépendance vis-à-vis de son Créateur, son principe, son exemplaire, et sa fin. Ces tendances religieuses inspirent à l'homme de

porter à Dieu *l'hommage d'un culte intérieur* dans le sanctuaire du cœur, et *d'un culte extérieur* dans l'accomplissement de rites sensibles; *d'un culte extérieur privé* par des rites accomplis isolément et *d'un culte extérieur public* par de solennelles liturgies célébrées socialement. — Ces tendances ont aussi leur péril, celui des superstitions et des fanatismes.

181.—Les aspirations de l'appétit raisonnable qui s'éveillent dans l'homme comme par une révélation du dehors, celle de l'exemple qui entraîne. Ces aspirations sont les instincts d'imitation et d'émulation; elles constituent le deuxième aspect de l'appétit raisonnable.

Les exemples du prochain sont comme une suggestion permanente et d'idées et de façons de faire dont l'âme qui imite, subit l'ascendant, la poussée. C'est là que doit s'apercevoir le principe de la loi d'imitation et de la loi d'émulation.

L'imitation est un noble instinct; elle est une aspiration à modeler sa conduite sur l'exemple d'autrui et avec le soin unique, pour celui qui imite, de conformer sa vie à celle de l'autre.

L'émulation est un noble instinct; c'est une serene et magnanime résolution de mettre dans sa vie, le degré de perfection dont l'exemple de l'autre nous donne l'idée; c'est le sentiment courageux de valoir mieux aujourd'hui qu'hier, en plaçant sa vie et son nom au niveau des excellents émules; c'est même une aspiration à pousser sa vie plus outre que l'autre, dans son genre d'excellence; *enfin, c'est un désir d'exceller non pas sur les autres, mais à l'exemple des autres.*

Cette puissance d'entraînement de l'exemple d'autrui est castrice, chez les témoins, de bonnes volontés, de nobles aspirations. Elle existe pour

être bienfaisante, — cependant, elle ne va pas sans péril ; c'est le péril du scandale dans les cas d'imitation ; c'est le péril de jalousie et de rivalité dans les cas d'émulation.

182.—Les maîtrises de l'appétit raisonnable sur l'appétit animal, *la force et la tempérance*. C'est le troisième aspect que nous offre l'appétit raisonnable dans son activité.

Etudions cette vérité de psychologie sous le titre qui suit :

L'EPANOUISSEMENT

de la volonté raisonnable jusque sur l'appétit animal.

183.—Les lois de l'appétit animal. L'âme humaine, avons-nous dit au N° 132, fait sourdre dans le corps qu'elle anime, une vie animale, une vie de sensations. Il suit de là que, dans la partie inférieure de la vie humaine, s'éveille un appétit sensible, comme on le voit dans les animaux.

Et l'activité de cet appétit offre *deux aspects, celui de l'irascible et celui du concupiscible*. Le concupiscible s'éveille *en face de l'objet des sens* par une impression, ou de complaisance, ou d'aversion ; l'irascible s'émeut *en présence de l'obstacle*, ou de celui qui empêche la possession de l'objet convoité, ou de celui qui empêche le recul à la rencontre de l'objet qui répugne.

Et l'irascible et le concupiscible *possèdent leurs déterminations très-caractéristiques, connues sous le nom de passions* ; dans le concupiscible, on les nomme l'amour et la haine, le désir et l'aversion, la joie et la tristesse ; dans l'irascible, on les nomme l'espérance et le désespoir, la crainte, l'audace et la colère.

184.—*Dans la pensée du Créateur du composé humain, il doit y avoir sujétion de l'animal à l'égard de l'esprit; ainsi la faculté affective de l'appétit sensible, chez l'homme, naît en fonction de faculté auxiliaire, à l'égard de la faculté affective supérieure, l'appétit raisonnable; et même, cette sujétion est si nécessaire que, sans elle, les passions animales gardent chez l'homme, leur caractère bestial, et par elle, au contraire, elles prennent un éclat humain, en luisant d'une splendeur rationnelle. Quand l'appétit sensible accorde à la volonté raisonnable, son concours harmonique, alors, la volonté humaine étendant son empire de l'appétit raisonnable jusque sur l'appétit sensible, double le champ de ses déterminations; et même, la puissance de ses déterminations s'exalte: elle se fait intense, ardente, courageuse.*

En vérité, il y a chez l'homme, un surcroît de perfection quand il est mû à bien faire non seulement par la volonté raisonnable, mais encore par le tressaillement de l'appétit sensible, assoupli aux disciplines de la raison.

185.—*Le péril des concupiscences.* Le bonheur de l'épanouissement royal de l'appétit raisonnable sur l'appétit sensible rencontre un grand péril, celui des concupiscences: *ces dispositions désordonnées de l'appétit animal donnent aux objets des sens une fascination, très-périlleuse pour la bonne volonté; et quand il leur est donné de prévaloir, elles font de l'homme ce qu'elles font de la brute, un être passionnel.*

Les maîtrises de la volonté sur l'irascible et le concupiscible par la force et la tempérance. Heureusement que la volonté raisonnable n'est pas sans ressource quand le vertige moral des concupiscences menace de la ruiner. — *L'irascible et le concupiscible, il est vrai, nous sont communs avec les*

animaux, mais ils sont nés pour porter le joug et la discipline de la raison et quand la volonté raisonnable, en les rangeant sous son empire, les fait participants de la raison par leur obéissance aux dictées de la conscience, alors, l'appétit sensible devient un sujet d'habitudes vertueuses; et les vertus cardinales de la force dans l'irascible et de la tempérance dans le concupiscible répandent sur la chair même, une inénarrable beauté, celle d'une splendeur de vie raisonnable.

186.—La volonté-dite volonté d'élection. Ses raisons d'être: une première raison: celle de la détermination à prendre. L'appétit raisonnable est la faculté d'aimer le bien universel et de goûter dans sa possession une jouissance qui le repose. Le bien universel, lui seul, peut nécessiter les déterminations de cette faculté, puisque, lui seul, lui offre un contentement qui la remplit. Mais dans la vie présente, sous les yeux de l'homme et à sa main, ne se présentent que des biens particuliers et, par conséquent, d'un charme insuffisant pour entraîner cette faculté ouverte à l'universel. — Donc, pour amener les déterminations de l'appétit raisonnable, il faut mettre dans l'homme la volonté d'élection. — *L'autre raison: celle des périls à éviter.* L'appétit raisonnable rencontre sur sa voie, des biens particuliers qui pourraient être des moyens d'entrer dans la possession du souverain bonheur. Mais, nous l'avons observé aux N^{os} 178, 181, sur la voie, il y a, parallèlement aux biens, un nombre égal de périls. Donc, il importe qu'il y ait, chez l'homme, cette volonté d'élection qui gardera l'appétit raisonnable contre ces occasions d'égarement et de ruine.

187.—Le domaine de la volonté. Les raisons d'être de la volonté, données tout à l'heure, nous marquent son domaine. *L'appétit raisonnable est, chez l'homme, comme la volonté de la fin, sa poussée*

spontanée et nécessaire vers le bien universel, vers le souverain bien; — *la volonté d'élection*, chez l'homme, *s'exerce en daça de la fin* qu'appelle l'appétit raisonnable, *parmi les biens particuliers; et elle les envisage comme des moyens* pour eonduire l'appétit raisonnable à sa fin, c'est-à-dire à la possession du souverain bien, Dieu lui-même, comme nous verrons plus loin.

188.—La tâche de la volonté. Ses raisons d'être données plus haut, nous marquent eette tâche. Cette tâche est *de mettre une droiture*, glorieuse à l'homme, *dans les tendances de l'appétit raisonnable, dans ses aspirations, dans sa maîtrise des énergies d'ordre animal*; c'est de eréer, dans la plénitude de l'homme, un *état de bonne volonté, stable et triomphant* eontre tout assaut.

189.—Le moyen de la volonté. Le moyen que la volonté prendra pour remplir sa tâche glorieuse, *c'est la formation des habitudes vertueuses*, notamment — de la prudence et de la justice dans les tendances et les aspirations de l'appétit raisonnable, — de la foree dans l'iraseible, et de la tempérance dans le coneupiscible. *Ces habitudes qu'on appelle les vertus cardinales, constituent dans l'homme, à eause de leur earaetère de stabilité, comme une possession sereine de son activité, comme une perfection automatique de ses énergies spirituelles et sensibles, bref, comme une seconde nature.* Et c'est ainsi que la volonté arrive à modeler la personne morale.

190.—La culture de la volonté virile chez l'enfant de l'école.—“Celui qui veut une e chose, écrit Joseph de Maistre, celui-là en vient à bout, mais la chose la plus diffieile du monde, c'est de vouloir.” — *Cette volonté qui vient à bout de la e chose, cette volonté, créatrice des œuvres de la vie, est la grande*

richesse aussi bien que le grand honneur de l'homme. La place de cette volonté droite et virile, dans la vie humaine, est donc grande et d'importance souveraine; c'est pourquoi il importe que, dès l'école, l'enfant soit exercé à vouloir de cette volonté qui ne lâche pas son objet. Une belle occasion d'exercer le vouloir viril, pour l'élève, c'est de le faire entrer dans le travail de son éducation comme collaborateur volontaire. L'élève n'est pas un marbre à sculpter; que la maîtresse y songe; il est un esprit vivant à rendre capable de gouverner sa vie; que la maîtresse en fasse donc un coopérateur actif, en le faisant vouloir virilement et ces règlements et ces devoirs dont l'observance et l'accomplissement, de la part de l'élève, opéreront son éducation.

191.—Les appuis de la volonté virile. Pour aider l'enfant à vouloir comme il convient à un homme, la maîtresse donnera à son élève *de bons principes et de bonnes habitudes*. Dans la clarté des bons principes, l'enfant apercevra la voie où sa conscience lui fera un devoir d'entrer, même loin du regard de sa maîtresse; et, grâce aux bonnes habitudes, l'enfant possédera la force victorieuse qui le retiendra sur la voie du devoir d'où tenteraient de l'arracher la fascination des mauvaises joies et l'effroi des âpres sacrifices. — *Et pour soutenir la bonne volonté chez l'élève qui perd trop facilement sa bonne idée et sa bonne accoutumance, la maîtresse usera, comme il convient, des récompenses et des punitions.* Enfin, puisque ni le bon sens ni la verge ne suffisent pour créer les volontés hautes et fermes, *la maîtresse et son élève s'uniront dans la prière pour obtenir du Ciel la grâce, cette artisane des grandes âmes.*

Quatrième question.

L'origine de l'âme s'explique non par l'évolution ni par l'émanation, mais par la création.

N° 192.—*L'évolution.*

N° 193.—Ce qui abuse les évolutionnistes.

N° 194.—*L'émanation.*

N° 195.—*La création.*

Cinquième question.

La destinée de l'âme: l'âme est créée pour être *une gloire de Dieu, et une béatitude.*

N° 196.—*La nature de cette destinée.*

N° 197.—Une gloire de Dieu, une béatitude.

N° 198.—N. B. *une admirable sagesse.*

N° 199.—L'élan requis par cette destinée.

Sixième question.

La voie à sa destinée: L'âme parvient à sa destinée *par le respect de ses droits et l'accomplissement de ses devoirs.*

N° 200.—*La voie, (lois, droits, et devoirs).*

Nos 201, 202, 203.—Les lois divines, l'éternelle, la naturelle, la positive.

N° 204.—La loi positive humaine.

Nos 205, 206.—*Les droits et les devoirs de l'homme, nature, corrélation, et espèces.*

Quatrième question.

L'ORIGINE DE L'ÂME

192.—L'évolution. L'âme n'est pas tirée de la matière par une évolution de cet élément grossier à un état plus subtil.

Une première preuve. — *La matière et l'esprit sont des substances d'essence opposée.* La matière est étendue et inerte, c'est-à-dire essentiellement divisible et incapable de mouvement spontané : l'esprit, au contraire, est vie et ne comporte pas de parties. Donc, l'esprit ne peut être tiré de la matière.

Une autre preuve. *L'opération intellectuelle qui est l'entendement du vrai universel, dépasse la capacité de la matière, laquelle ne peut recevoir que des impressions, limitées à l'être particulier avec qui elle prend contact.* Donc, en vertu du principe : telle opération, telle faculté ; et telle faculté, telle substance, il faut conclure que la substance de l'âme aux facultés intellectuelles, aux opérations spirituelles, n'est pas tirée de la matière.

193.—N. B. Ce qui a abusé les partisans de l'évolution, c'est la gradation des êtres, à degrés très prochains, depuis le limon au végétal plus parfait, et depuis celui-ci à l'animal plus parfait. Mais la vérité de la stabilité des espèces établie par les savants Cuvier, Linné, Quatrefages, Pasteur, etc., nous montre que la doctrine évolutionniste est un fruit de l'imagination.

194.—L'émanation. L'âme n'est pas tirée de la substance de Dieu par une émanation, c'est-à-dire par un détachement d'une parcelle de la divinité ; car notre âme aurait alors ce qui est propre à la

substance divine; elle serait infiniment intelligente, puissante, heureuse. — Autre raison. Dieu est esprit; or, une substance spirituelle ne compte pas de parties; donc, l'âme n'en peut être une parcelle.

195.—La création. L'âme est tirée du néant par l'acte créateur de Dieu. Dieu l'a faite de rien; par sa simple parole, par le simple décret de sa volonté. Il a dit: Que l'âme raisonnable soit, et elle fut.

Cinquième question.

LA DESTINÉE DE L'ÂME

196.—La nature de cette destinée. L'être créé n'a pas en lui, mais en Dieu, la cause suffisante de son existence et quant à son excellence, et quant à son activité. — Il suit de là, aussi, qu'il n'a pas en lui mais en Dieu la raison de sa durée et de sa fonction. C'est donc Dieu qui fixe la destinée des créatures. — Et la destinée de l'âme sera d'être *une gloire de Dieu et une béatitude, et cela dans la mesure et au poste providentiels voulus de Dieu.*

197.—L'âme sera une gloire de Dieu. Elle le sera en réalisant son essentielle perfection. Il est facile de comprendre, en effet, que *la perfection essentielle de l'âme est le reflet même de bonté que Dieu avait dessein de produire, (Voir N° 84).* Et ce reflet raconte mieux la gloire de Dieu que le firmament constellé.

L'âme sera une béatitude. En réalisant son essentielle perfection, l'âme entre dans la possession de son plein bonheur, (Voir N° 82). En effet, on comprend facilement que, pour l'âme humaine, *sa joie de vivre* ne va pas au-delà de son essentielle capacité d'existence et que *sa joie est pleine*, qu'elle

est une béatitude vivante, dès lors que sa capacité d'être s'épanouit intégralement.

198.—N. B. Une admirable sagesse. Admirens cette profonde sagesse du divin Créateur ! Il a fondu la fin égoïste de l'âme, (être une béatitude) et sa fin religieuse, (être une gloire de Dieu) dans une harmonie telle que l'une et l'autre fin sont objectivement identiques mais diverses quant au point de vue. En effet, cette perfection de l'âme, au cas où elle se réalise, vue du côté de l'âme, est une béatitude ; et vue du côté du ciel, elle est une gloire de Dieu.

Disons autrement cette merveille de la Sagesse divine. La fin égoïste de l'âme et sa fin religieuse sont si harmonieusement identiques que la destinée de l'âme pourrait se définir ainsi : La destinée de l'âme, dans l'ordre purement naturel, est son épanouissement, selon la mesure de son essence, dans la possession de Dieu connu et aimé, — connu et aimé en lui-même en autant qu'aperçu à travers le voile transparent de l'univers, — connu et aimé dans ses créatures en autant qu'elles sont les reflets créés de ses incréés attributs.

199.—L'élan requis par cette destinée. Plaignons l'âme qui se replie sur elle-même, en s'arrêtant dans les biens de la terre : sciences, richesses, honneurs. Ces biens ne sont pas des fins, mais de simples accessoires au poste du service de Dieu que la Providence pourrait fixer à l'âme. Il serait insensé de donner pour destinée à une âme immortelle la possession et les jouissances d'avantages qui vont s'abîmer dans le tombeau. Hélas ! quand ce désordre entre dans sa vie, l'âme ressent, avec la perte de sa véritable destinée, trois détresses : elle réclame le vrai, et mille erreurs l'enveloppent ; elle réclame le bien, et mille misères envahissent la suite de ses jours ; elle réclame le beau, et elle se sent

glisser dans l'abjection. Que l'âme raisonnable soutienne donc toujours vers son Créateur son magnanime essor; elle le fait aussi longtemps que, *née pour Dieu, elle garde pour lui son premier amour avec sa première pensée.*

Sixième question.

LA VOIE A LA DESTINEE

Les lois, les devoirs et les droits.

200.—La voie. La voie à sa destinée, c'est pour l'âme la réalisation dans son humaine nature, et quant à son excellence et quant à son activité, de l'idéal sur lequel Dieu créa l'homme (Voir N° 80), *par l'observance de ses devoirs qui découlent de la nature humaine même, ceux de sa nature raisonnable, ceux de sa nature sociale, et ceux de sa nature religieuse*: car telle est la source de ces devoirs et de ces droits. Mais c'est Dieu, son Créateur, qui a ainsi constitué la nature humaine; *c'est donc Dieu qui doit être considéré, en dernière analyse, comme la source de ces droits et de ces devoirs humains.* Pour mieux apercevoir cette vérité, formons-nous une idée exacte des lois divines qui règlent le gouvernement de ce monde.

201.—Les lois divines. La loi Eternelle. C'est Dieu qui régit le monde, son ouvrage. Le divin gouvernement embrasse la communauté entière de l'univers. La loi Eternelle, c'est donc la sagesse qui guide le divin Modérateur dans le gouvernement des choses créées. Et à cause de notre façon d'apercevoir sous de multiples aspects, ce qui est infiniment simple en Dieu, *la loi Eternelle pourrait encore se définir l'ensemble des raisons directrices du divin gouvernement.*

202.—La loi Naturelle. Dans la mesure où les êtres sont assujettis à la loi Eternelle, régis par cette loi, ce qui apparaît dans le fait de leurs inclinations à l'égard des actes et de la fin qui leur sont propres, nous disons que ces êtres sont participants de la loi Eternelle. — Mais la créature raisonnable est soumise à ce gouvernement de Dieu d'une manière plus excellente que les autres êtres du monde visible. Car ceux-ci sont pliés à la loi aveuglément et fatalement; celle-là, par contre, connaît cette loi grâce à sa raison bien avertie, et peut y acquiescer ou ne s'y pas conformer grâce à sa volonté libre.

Cette participation consciente de l'âme raisonnable à la loi Eternelle prend le nom de loi naturelle, et elle peut se définir comme il suit: — *La loi Naturelle, c'est la raison même de l'homme, en autant qu'elle est éclairée, dès son réveil, par un rayonnement de la loi Eternelle, éclairée, dis-je, sur les ordonnances du divin Modérateur du monde, lesquelles constituent les devoirs et les droits de la personne humaine.* — Ou encore: *la loi Naturelle est ce code de devoirs et de droits qui doivent ordonner les actions de l'homme en vue de sa fin dernière à acquérir, et dont la raison a comme une conscience innée par une gratuite participation à la loi Eternelle: bienfait pour lequel Dieu soit à jamais béni!*

203.—La loi positive divine. Les maximes premières de la vie morale (Voir Nos 149, 150) sont inaltérables comme la nature raisonnable est impérissable. Mais quand l'homme en vient à appliquer ces maximes à ses actions particulières, sa raison pratique n'arrive que laborieusement à bien conclure, embarrassée qu'elle est par la complexité des circonstances où l'homme doit agir. Tout de même, si l'homme eût conservé sa droiture d'origine, la loi Naturelle, imprimée dans son cœur, aurait suffi

à l'homme pour la gouverne de sa vie. *Mais à cause de la dépravation personnelle de l'individu, à cause de son éducation vicieuse, à cause des coutumes malsaines des milieux sociaux, la raison pratique de l'homme s'égaré dans ses raisonnements et conclut déplorablement, comme on le voit dans l'histoire des peuples même policés.* Il a donc fallu que Dieu appuyât la loi Naturelle dont les conclusions étaient discutées, par une loi positive solennellement promulguée. Cette loi positive divine, c'est le Décalogue dont les Livres Saints, acceptés même comme livres simplement historiques, nous racontent avec une incontestable autorité, l'extraordinaire promulgation au Sinaï.

204.—La loi positive humaine. Sous la poussée de leur naturelle sociabilité, les hommes sont amenés à vivre en sociétés nationales; il faut donc une législation pour régir socialement ces diverses patries. Sans le bienfait des lois publiques, les collectivités humaines ne seraient pas des sociétés civilisées mais des cohues barbares. — Cependant, *la source des lois nationales n'est pas une raison indépendante de Dieu; car Dieu, qui a créé l'homme sociable, est le Roi des rois et le Seigneur des seigneurs; la source des lois nationales est donc la raison humaine, portant ses décrets publics à la lumière de la loi Naturelle, et même, si elle fait tout son devoir, à la lumière de la loi positive divine.* Une loi humaine contradictoire à la loi Eternelle (naturelle ou positive), ne serait pas une loi, mais une iniquité; — elle serait une iniquité puisqu'il n'est pas permis de régir l'homme contre le maître souverain de toutes choses, Dieu; — elle serait une iniquité puisqu'elle ferait des citoyens méchants: l'homme, en effet, ne peut éaliser son essentielle bonté qu'en se moulant sur la volonté de Dieu et, par elle, sur l'idéal de son existence.

205.—Les droits et les devoirs de l'homme.

(a) — **Leur nature** : Le droit est le *pouvoir moral* de faire, ou d'exiger certaines choses ; par exemple, le père a le droit d'élever son enfant. — Le devoir est l'*obligation morale* où l'on est de conformer sa vie aux exigences légitimes d'une loi ; par exemple, le père a le devoir d'élever son enfant.

(b) — **Leur corrélation** : Les droits et les devoirs sont généralement en nécessaire corrélation, au point qu'ils forment deux aspects divers d'une même chose. Ainsi, par exemple, cette chose si importante de l'éducation de l'enfant, le père en parle comme d'un droit et un devoir : en effet, pour le père vis-à-vis de l'Etat, l'éducation de l'enfant est un droit, celui de la donner ; et vis-à-vis de l'enfant, elle est un devoir, celui encore de la donner. — Pour l'enfant, l'éducation est un droit et un devoir ; un droit, celui de l'exiger de son père ; un devoir, celui de la recevoir de son père.

206.—(c)—**Leurs espèces**. “La loi Naturelle embrasse toutes les choses pour lesquelles l'homme a naturellement de l'inclination”, et “l'ordre des préceptes de la loi Naturelle est conforme à l'ordre de nos naturelles tendances”. Cet enseignement de saint Thomas nous autorise de dire ceci : Objectivement, les *tendances* de l'appétit raisonnable et les *devoirs* marqués par la loi Naturelle sont la même chose. Ainsi, dans l'homme s'éveilleraient et se développeraient, avec un admirable parallélisme, et les bonnes tendances et les vrais devoirs, et cela irait à ce point que, aperçu objectivement, ce qu'on appellerait les bonnes tendances de notre nature, serait ce code de devoirs et de droits contenus dans la loi Naturelle.

Il suit de là que, pour connaître la série des devoirs et des droits de l'homme, la Normalienne n'a qu'à relire aux N^{os} 178—180, la suite des tendances naturelles en substituant au mot de tendance celui de droit et de devoir. Elle verra ainsi quels sont nos devoirs humains, nos devoirs sociaux, et nos devoirs religieux.



Appendice :

(a) L'ETAT ET L'EGLISE

N° 207.—Les devoirs de l'Etat envers l'Eglise.

N°s 208, 209.—*La tolérance religieuse, et sa vraie nature, son esprit.*

(b) LA SOCIETE DOMESTIQUE

N° 210.—*Le mariage est le principe de la société domestique.*

N° 211.—Le mariage dans l'Eglise.

N° 212.—*L'amour est le principe du mariage.*

N° 213.—La mésalliance.

N°s 214, 215.—Le divorce, *l'Eglise et le divorce.*

N° 216.—*L'autorité domestique.*

N° 217.—La famille, la postérité.

N° 218.—Elever l'enfant et le droit paternel.

N° 219.—*Le célibat, ce qu'il en faut penser.*

APPENDICE

En sorte d'appendice à cette éthique brève (voir N° 206) il nous semble opportun d'insister, ici, un peu, sur trois sujets, intéressant très particulièrement la conscience.

Il serait dommageable à la Normalienne d'ignorer ces vérités, même comme vérités à proclamer dans son milieu; à plus forte raison le penserons-nous si l'on songe qu'elles sont pour beaucoup des vérités à vivre, des devoirs d'état. Voici ces trois sujets :

(a) les devoirs de l'Etat vis-à-vis de la Religion Catholique ;

la tolérance religieuse ;

(b) la société domestique.

207.—N. B. Les devoirs de l'Etat vis-à-vis de la religion catholique.

(a) *le devoir de subordination*: la religion catholique a charge des âmes et de leurs destinées éternelles; l'Etat a charge des corps et de leur fortune temporelle. Or, *les âmes l'emportent sur les corps*; les intérêts de l'Eternité doivent être assurés avant ceux du temps. — *Il suit de là que l'Etat est subordonné à l'Eglise* et qu'en cas de conflit, les droits de l'Eglise doivent prévaloir.

(b) *le devoir de protection*. La religion catholique est la force qui peut enrayer le glissement des hommes vers les états de barbarie; *elle est la poussée qui porte les hommes*, grâce aux conceptions idéales de la vie chrétienne aimées jusqu'à l'enthousiasme, *vers les sommets de la civilisation*. *Il suit de là que l'Etat procurerait mal à ses peuples les bonheurs temporels dont il a charge, s'il ne leur assurait les bienfaits de l'Eglise*. Il suit de là que, pour l'Etat, aussi grand est son devoir de conduire ses peuples aux bonheurs du temps, aussi grand est son devoir de mettre l'Eglise à couvert des insultes des méchants et de la seconder dans ses œuvres divines. "Sachez, ô grand empereur, écrivait le pape Saint-Grégoire le Grand à l'empereur de Constantinople, le pieux Maurice, sachez que la souveraine puissance vous est accordée d'en-haut, afin que la vertu soit aidée, que les voies du Ciel soient élargies et qu'ainsi faisant, l'empire de la terre serve l'empire du Ciel".

208.—La tolérance religieuse. Voici une absurdité: la doctrine de la liberté de pensée et de parole, c'est-à-dire, de la licence, de l'émancipation absolue et pour penser et pour dire, ou écrire au gré d'un esprit égaré, est une absurdité. *L'erreur n'a*

pas droit d'être. Est-il permis d'être immoral? — il est encore moins permis de penser faux : car les fausses doctrines enfantent les mauvaises mœurs ; si l'on doit mettre un frein aux actions déréglées, à plus forte raison, le faut-il faire pour les doctrines qui en sont le principe.

Cependant, la paix sociale est un bien absolument nécessaire à l'homme vertueux qui vit en société. Il faut donc à tout prix, que l'Etat assure aux gens de bien, ce bien de la paix sociale. Donc, dans le cas où la paix sociale périrait, si l'Etat entreprenait de réprimer les maîtres et les sectateurs des doctrines fausses, obstinés qu'ils sont dans leurs idées dépravées et prêts aux violences publiques, dans ce cas, l'Etat pratiquera envers eux la tolérance ; la raison de la tolérance religieuse est, pour l'Etat, le devoir d'assurer la paix sociale et non pas le droit de l'erreur à se vulgariser ; l'erreur n'a pas de droit.

209.—La vraie nature de la tolérance que les gens de bien pratiquent vis-à-vis des puissants partisans de doctrines fausses et de pratiques condamnables. *La tolérance n'est pas, chez l'homme de bien, l'abandon du meilleur état mais un attermoiement pour le réaliser, un délai du mieux qui se prolongera aussi longtemps que l'état moins bon est le seul possible pour conserver la paix sociale. — Dans l'idée de cette tolérance est impliqué le devoir d'user prudemment de tous les moyens pratiques pour ramener le meilleur état.*

Donc, l'homme, judicieusement tolérant, n'est pas l'homme qui accepte définitivement l'état pire, qui s'arrête comme étant arrivé, mais l'homme qui patiente, comme empêché d'aller plus outre, et qui fait l'apostolat des discours et des œuvres auprès des égarés, en vue d'amener, par l'amendement des esprits, la paix sociale dans le droit et la justice au lieu et place de la paix sociale dans la tolérance

puisque la tolérance implique la présence de droits violés et de devoirs méconnus.

LA SOCIÉTÉ DOMESTIQUE

ses principes et ses devoirs.

210.—Le mariage est le principe de la société domestique. Le principe de la société domestique, c'est le mariage, *c'est l'union d'un seul et fidèle époux avec une seule et fidèle épouse.*

Ni la pluralité des femmes, ni la pluralité des maris, sous le même toit, mais *l'unité de part et d'autre, avec un don du cœur fait mutuellement et à jamais*, voilà le fondement immuable de la société domestique; dans la discipline de l'unité et de l'indissolubilité, — (ce qui est le vœu de la nature comme la loi de la grâce chrétienne) — la saine philosophie aperçoit la dignité et le repos de la société domestique.

211.—N. B. Dans l'enseignement de l'Eglise Catholique, le mariage n'est pas une chose et le sacrement une autre chose, *c'est le contrat matrimonial lui-même qui est élevé par le bienfait de Notre-Seigneur Jésus-Christ, à la dignité de sacrement.* L'Etat qui ose légiférer sur le contrat matrimonial lui-même contradictoirement aux lois de l'Eglise, commet donc des attentats sacrilèges: il profane un grand sacrement. *Cette source de notre naissance, l'Eglise en a la garde à raison du caractère sacramental dont le Christ l'a scellé.* Que nos hommes de gouvernement prennent donc garde de respecter la divine institution: c'est pour eux un grand devoir!

212.—L'amour est le principe du mariage. Si le mariage est le principe de la société domestique, le principe du mariage, c'est l'amour. *L'amour dont*

il est ici question, *n'est pas l'ignoble passion de la chair, et non plus l'abjecte convoitise des dots* ; l'amour conjugal que le Créateur voulut faire, par sa bénédiction, la source du genre humain, est autre chose. *Cet amour est d'abord un sentiment d'affection, aussi raisonnable que délicat, remarquable de décence à la fois et de bon sens ; c'est un sentiment tendre et attachant, né des qualités de l'âme d'abord, puis d'un charme de jeunesse et de suffisante beauté.* Et cet amour est marqué d'un caractère de profondeur et d'élection tel qu'il réclame l'unité de part et d'autre et l'indissolubilité de l'union matrimoniale. C'est un tel amour qui met sous le toit une joie solide et constante. *Car le père qui voit autour de lui les enfants naître ou nés d'une même source, donne un amour renaissant et égal à ses fils et à leur mère ; et la mère qui voit autour d'elle tant de vies, nées de sa vie par le fidèle amour du seul et même époux, enveloppe d'un même dévouement et dans un même attachement, et le père et ses fils. Tel est le très-noble et très-fécond amour où le mariage trouve son origine, sa stabilité et son bonheur inaltérable.*

213.—N. B. La mésalliance. L'amour réclame entre les âmes qui s'aiment une grande conformité ; pour assurer cet unanimité ; entre les époux, il faut autant que possible qu'il y ait entre eux une parité de sang, de jeunesse, d'éducation, de foi. — Où cette parité manque, il y a mésalliance ; Et dans la mesure où il y a mésalliance, il y a risque de caducité dans l'amour conjugal et dans le bonheur du foyer.

214.—Le divorce. *Le divorce est l'horreur du foyer qui était né de l'amour.* Il en est l'horreur parce qu'il donne un infâme démenti à un amour que la nature et la religion ont fait chose sainte, et dans lequel le cœur épris de l'époux aussi bien

que de l'épouse, réclame, comme un vœu et un devoir, l'inaltérable fidélité. — *Le divorce est une iniquité* pour les contractants et pour les enfants; pour les contractants et notamment pour la femme, qui a perdu au cours des années passées sous le toit domestique, et sa beauté et sa robustesse, — et pour les enfants qui seront jetés sur le pavé, ou dans des bras étrangers.

215.—N. B. L'Église n'accorde jamais le divorce, si on entend par divorce, *une rupture du lien matrimonial*. Car ce lien est élevé, avons-nous déjà dit, à la dignité de sacrement. Notre Seigneur en a pris la garde; gare à qui y touche! L'Église permet assez souvent le divorce, si on entend par divorce *une rupture de la vie domestique*: elle le permet à cause du péril de vie, ou de foi, ou d'autres graves raisons, en faveur de l'époux, ou de l'épouse qui souffre.

216.—L'autorité domestique. Le mari et la femme ne sont pas, l'un vis-à-vis de l'autre, dans la corrélation de maître à servante. — Dieu a fait la femme, *la compagne de l'homme et son auxiliaire* nécessaire dans la création et le maintien de la vie au foyer familial. Il n'y a pas inégalité de condition, mais il y a partage des fonctions et des charges domestiques. *L'autorité, au foyer domestique, appartient donc collectivement au père et à la mère.* Cependant dans l'exercice de cette autorité, *il y a subordination, sans quoi il n'y aurait pas unité mais anarchie, au foyer*; donc, en cas de conflit, c'est la volonté de l'homme, pourvu qu'elle soit honnête, c'est elle qui prévaut de droit; c'est à la femme de céder.

217.—La famille. Les Anciens usent d'un mot imagé fort beau, pour parler de la famille et de la postérité née au foyer patriarcal. Ils disent : *Laisser des enfants après soi, c'est passer à la postérité.*

ration qui se lève, le flambeau de la vie, reçu des ancêtres. Eteindre dans le foyer, le flambeau de la vie, reçu de l'aïeul: fonder un foyer vide d'enfants, et cela par suite d'une mauvaise volonté, cela est un crime: — si au contraire, cela dépend de la volonté ou du dispensateur de la vie et de la mort, Dieu, cela est une grande œuvre. Heureux les époux qui se tentent que d'être une preuve, et prient Dieu de la leur épargner.

218.— Elever l'enfant, c'est le droit des parents.— Elever l'enfant, c'est développer la vie de l'enfant par les cultures physique, intellectuelle, morale et esthétique, c'est le droit de le mettre au monde. Acheter de le mettre au monde, c'est manifestement le droit des parents. "En vertu du droit naturel, c'est aux parents qu'il appartient d'élever les enfants et de le faire par une éducation, afin qu'ils puissent à la fin pour laquelle Dieu donne aux parents transmettre à leurs enfants le don de la vie. C'est pour les parents, une obligation rigoureuse de garder exclusivement l'autorité sur l'éducation des enfants." — Ainsi, de par le droit naturel, le père est l'instituteur de ses enfants. *Le droit, contre l'Etat, d'accomplir sa tâche, lui-même, ou par le maître de son choix.* — *Si l'Etat commet un acte attentatoire à la légitimité de la famille, quand il entreprend, dans l'œuvre de l'éducation, de supplanter les pères, et qu'il ne se contente pas de les seconder dans leur office paternel comme c'est son devoir.*

219.—Le célibat. Si le célibat est l'état de vie que l'homme choisit pour un motif lâche ou infâme, Dieu réproouve ce choix. — Si le célibat est l'état de vie que l'homme choisit pour un motif magnanime, celui, par exemple, d'un meilleur service à donner à sa famille, à sa patrie, à l'Eglise, Dieu approuve ce choix.

Septième question.

De quelle allure, l'âme va-t-elle à sa destinée? — Libre arbitre, — Caractère et initiative.

N° 220.—Le libre arbitre: *conscience, liberté.*

“A”

LA CONSCIENCE

N°s 221 et 222.—*Nature de la conscience et sa fonction.*

N° 223.—L'éducateur de la conscience.

N° 224.—Le prêtre et la conscience.

N° 225.—*L'institutrice et la conscience de l'enfant, à l'école.*

“B”

LA LIBERTÉ

N° 226.—*La liberté morale.*

N° 227.—L'âme humaine est libre; *principe de cette prérogative.*

N° 228.—Preuves de cette prérogative.

N° 229.—La possibilité de faillir.

N° 230.—Les blessures de la liberté.

N°s 231, 232.—*L'honnête homme et le faux éclat des vertus de l'honnête homme.*

“C”

L'HOMME DE CARACTÈRE

N°s 233, 234.—*La personne, éléments de la valeur morale.*

N° 235.—*Éléments intelligents du caractère*

N° 236.—*Éléments passionnels du caractère.*

N°s 237, 238.—*Note d'originalité, nuances.*

N°s 239, 240.—*À l'école, culture de la volonté héroïque et ses moyens.*

“D”

L'INITIATIVE À L'ÉCOLE

N°s 241, 242.—L'initiative et sa culture.

N° 243.—*Place à l'obéissance à l'école.*

Septième question.

De quelle allure l'âme va-t-elle à sa destinée?

220.—Le libre arbitre. L'homme marche à sa destinée, non pas aveuglément, mais *d'un pas conscient*, non pas fatalement mais *d'un pas libre*; ainsi l'homme s'en va à sa fin, *avec la gloire et le péril du libre-arbitre*.

Le libre-arbitre est, chez l'homme, la prérogative de prendre parti entre deux ou plusieurs alternatives, après les avoir appréciées, (c'est ici l'acte de la conscience), et après avoir choisi l'une des alternatives, (c'est ici l'acte de la liberté). — Les actions délibérées: quand l'homme agit en exerçant son libre-arbitre, son franc-arbitre, ses actions sont, alors et alors seulement, des actions humaines; et en parlant d'elles, on dit: ce sont des actions délibérées. Les actions délibérées sont des actions que la conscience a appréciées, et que la liberté a choisies.

Pour avoir une idée juste et claire de l'allure avec laquelle l'homme va à sa destinée, il faut étudier ces deux éléments essentiels du libre-arbitre, la conscience et la liberté.

“A”

LA CONSCIENCE

221.—La nature de la conscience. La conscience, *c'est la raison instruite de ses devoirs et de ses droits, et dictant à la volonté le respect de ceux-ci et l'accomplissement de ceux-là: ainsi, elle est le discernement du bien et du mal, du juste et de l'injuste, du permis et du défendu. — Disons encore:*

la conscience, étant la connaissance du bien à faire et du mal à éviter, est une lumineuse participation de la loi Eternelle. — En effet c'est Dieu qui met dans l'âme la faculté d'appréhender les faits moraux dont notre vie se compose : on appelle-t-on la conscience, la voix de Dieu. — Disons encore : La conscience, c'est, après l'événement, le souvenir de nos actions et de nos omissions, accompagné, ou du sentiment de satisfaction, ou de la morsure du remords, selon le caractère moral de notre conduite.

222.—La fonction de la conscience. *Elle est le guide de notre vie. Le propre de la bête, c'est d'être stimulée à ses mouvements par le penchant aveugle de l'instinct, c'est d'agir par impressions. Le propre de l'homme, c'est d'avoir pour guide sa raison avertie, et d'agir, éveillé par les appels de sa conscience. — "J'agis d'après ma conscience" : certes, voilà le bon mot ! mais il importe de le bien comprendre. Agir d'après sa conscience, ce n'est pas se déterminer d'après la chimère d'un esprit ignorant ou préjugé, non plus sous l'impétuosité d'un cœur cupide d'argent et d'honneurs ; agir d'après sa conscience, c'est aller à l'œuvre par suite d'un jugement porté dans son for intérieur, grâce à la connaissance de ses droits et de ses devoirs.*

223.—L'éducateur de la conscience. *La conscience, on l'a vu, est une connaissance directrice de nos jugements et de nos déterminations dans notre vie morale. Pour acquérir cette conscience, à quelle école l'homme ira-t-il ? Pour former et assurer dans la vérité sa conscience, où l'homme trouvera-t-il le maître éclairé et probe ? Le philosophe qui ne veut enseigner la morale qu'à la lumière d'une raison séparée de la Vérité Catholique, sera toujours, à l'égard de son disciple, un maître mal sûr pour apercevoir la vérité, et un maître sans autorité pour imposer ses enseignements. — La*

cause de ce mal? — C'est d'abord l'infirmité de son esprit qui bronche dans ses raisonnements; — ce sont ensuite les trop fréquents écarts de sa raison, manifestement victime de ses préjugés et de ses passions; — c'est encore le fait éclatant des contradictions qui surgissent entre les écoles de l'humaine philosophie.

224.—Le prêtre et la conscience. Dieu connaît ce sort déplorable de l'homme qui a besoin d'être enseigné et qui ne voit s'ouvrir devant lui que des écoles contradictoires; et le bon Dieu aime l'homme, sa créature préférée du monde visible: c'est pourquoi Dieu ne l'abandonne pas aux hasards des enseignements philosophiques. *Dieu est donc venu sur la terre; il a parlé; il a établi une chaire enseignante qu'il confia à la hiérarchie catholique. Donc, c'est le prêtre qui est l'éducateur et le guide sûr et autorise de la conscience humaine.*

225.—L'institutrice et la conscience de l'enfant. L'un des grands devoirs de l'institutrice, c'est de former la conscience de ses élèves. Elle fait l'éducation de leur conscience, *en leur donnant une notion précise des préceptes de l'Évangile, des commandements de Dieu et de l'Église; puis en leur faisant contracter l'habitude de les observer sous le regard de Dieu.* "Dieu le veut", c'est lui qui donne le commandement; "Dieu me voit", c'est lui qui va punir ou récompenser: voilà des maximes qui posent un frein ferme sur les concupiscences naissantes de l'enfant, et qui produisent dans ses bonnes volontés, l'élan vainqueur. Pour produire une belle vie morale, le sentiment de l'honneur dont le monde fait si grand cas, est un débile ressort au prix de la conscience chrétienne.

"B"

I. A LIBERTE

226.—**La liberté morale.** Il y a plusieurs sortes de liberté : (a) *La liberté civile ou sociale* ; c'est le pouvoir, garanti par l'Etat à l'homme considéré comme personne humaine, d'exercer ses droits, par exemple, d'artisan, de propriétaire, et d'accomplir ses devoirs sous la protection de l'autorité civile ; (b) *la liberté politique* : c'est la faculté, reconnue à l'homme considéré comme citoyen, de participer, dans les conditions que la loi constitutionnelle définit, au gouvernement des affaires publiques, soit municipales, soit provinciales, soit fédérales ; par exemple, le vote est une des prérogatives de la liberté politique ; (c) *la liberté morale* est celle dont il est question dans la présente étude : la liberté morale est *la faculté de prendre des décisions, d'après ses propres délibérations* ; c'est, pour l'âme humaine, la maîtrise de ses déterminations ; *le domaine de la liberté morale est donc celui des actes humains, des actions délibérées, des actes, voulons-nous dire, accomplis avec pleine advertance de l'esprit et avec plein consentement de la volonté* : Il est facile de voir que le caractère humain, le caractère délibéré de nos actions s'évanouit à mesure que l'advertance ou le consentement s'amoin-drit.

227.—**L'âme humaine possède la prérogative de la liberté morale.** La raison de cet avantage ? *Le principe de la liberté morale* dont notre volonté jouit, est facile à apercevoir, *le voici* : en offrant à l'âme humaine la connaissance du bien universel, la raison éveille dans l'appétit raisonnable l'amour du bien universel ; mais, sous ses yeux et à sa main, l'homme ne rencontre que des biens particuliers, des biens, par conséquent, d'un charme incapable de l'entraîner parce que insuffisant pour le satis-

faire; la volonté humaine demeure donc maîtresse d'elle-même et, à son gré, choisit ceci et laisse aller cela.

228.—Les preuves de cette liberté. — (a) *le sentiment intime l'atteste.* Je sens en effet que j'ai le choix de mes déterminations; j'éprouve que, selon qu'il m'agrée, j'agis ou je m'abstiens; que je fais ceci de préférence à cela. — (b) *Dieu et les peuples l'attestent.* Dans le fait que Dieu et les peuples promulguent des lois et qu'ils décrètent des récompenses et des châtiments, on a raison d'apercevoir un témoignage éclatant de leur conviction au sujet de la liberté morale de l'âme. — (c) *La négation de la liberté a des conséquences absurdes.* En effet, si l'on nie le franc-arbitre, il faut nier du même coup nos idées de devoir et de mérite, d'imputabilité et de responsabilité; et alors la vie humaine, tout comme la vie de la brute, n'est qu'une suite de fatalités qui ne méritent ni louanges, ni censures.

229.—La possibilité de faillir. La possibilité de faillir n'est pas une perfection de la liberté humaine; elle est sa grande misère. Comprenons bien ceci: L'homme est homme de par la possession d'une nature raisonnable, d'une nature que la raison guide; il suit de là, que *l'homme est d'autant plus libre qu'il a facilité plus grande d'être homme, c'est-à-dire de vivre en conformité avec sa raison.* Pousser l'homme à agir, non pas de par les dictées de la droite raison, mais *de par une corruption survenue dans sa nature, ce n'est pas l'affranchir, mais le faire entrer dans un ignoble esclavage.* Le règne du vice, c'est donc la parfaite servitude; et, par contre, le règne de la vertu, c'est la parfaite liberté.

230.—Les blessures de la liberté. Certes, la liberté de l'homme était faillible, même dans l'état de justice originelle, puisque c'est le propre d'un

être tiré du néant d'avoir cette misère, celle de retomber de son rang et de son existence, dans l'état humilié et dans le rien. Cette misère lui est naturelle comme la rouille l'est au brillant acier, parce que l'acier est tiré du fer, ce métal apte à l'oxydation.

Cependant, *Dieu avait donné à la liberté humaine dans la gloire de sa primitive institution, quatre appuis contre sa naturelle défaillance, quatre inclinations à se bien déterminer, la prudence dans l'esprit, la justice dans la volonté, la force dans l'irascible, la tempérance dans le concupiscible.* — Le péché de l'ancêtre et nos péchés personnels ont blessé lamentablement cette merveille de la liberté, au siège même des vertus carinales; *et voici les quatre blessures, ouvrage du péché, l'étourderie et l'ignorance dans l'esprit, la malice dans la volonté, la faiblesse et la lâcheté dans l'irascible, la convoitise et le sens charnel dans le concupiscible.* — Toutefois, Dieu soit béni! il offre toujours paternellement le secours et le concours de sa grâce victorieuse, à tout homme pieux attentif à restaurer dans son âme la glorieuse liberté du bien.

231.—L'honnête homme. La donnée de la philosophie chrétienne sur la liberté et ses blessures nous marque *l'idée que l'on doit se faire de l'honnête homme*; nous entendons parler, ici, *de cet homme aux belles apparences humaines, qui fleurit chez le juif et le gentil du XX^e siècle, cet homme qui est le sujet d'orgueil du monde qui veut vivre séparé de Jésus-Christ, avec les seuls appuis de la raison et du sens de l'honneur.* Car ce monde se flatte de produire des honnêtes hommes comme l'Eglise du Christ se glorifie de créer des saints. — *Hé bien! l'honnête homme existe-t-il? Voilà la question.* — Il est assurément impossible de faire, hors de la sainte religion, un peuple vertueux, un

peuple d'honnêtes hommes. "L'homme sans Dieu, s'écriait un jour Napoléon I, mais je l'ai vu à l'œuvre depuis 1793, et cet homme-là, on ne le gouverne pas; on le fusille". — A tout le moins, *existe-t-il des unités d'honnête homme?* — L'aptitude de l'homme à vivre une vie ordonnée par les vertus cardinales, lui vient de sa nature raisonnable; cette nature n'est pas anéantie par le péché de l'ancêtre. Donc, l'homme possède, dans sa nature, des énergies de bien qui peuvent aboutir à de bonnes actions. Mais la naturelle aptitude à la vertu est profondément entravée par les blessures énumérées plus haut, mal dont la liberté ne guérit pas sans la grâce de Dieu, sans cette grâce qui manque pourtant à ces fameux honnêtes hommes. Donc, des honnêtes hommes, il s'en rencontre dans le monde séparé de Dieu; mais ils abondent en défaillances. *L'honnête homme du monde, séparé de Jésus-Christ, est donc en dernière analyse, une grande misère enveloppée de quelques faux éclats de vertu.*

232.—Le faux éclat des vertus de l'honnête homme. Ses vertus ont un faux éclat. La raison? *La vertu, en dernière analyse, est l'ordre dans l'amour, selon le beau mot de saint Augustin; la vertu, c'est l'orientation de sa vie vers sa fin dernière, Dieu.* — Or, le désordre est grand dans l'amour de l'honnête homme: il va à grands pas hors de la voie, puisque Dieu n'est pas son premier amour, ni même sa première, ou sa seconde pensée. Puis quels motifs lui inspirent ses bonnes actions? N'est-ce pas la vanité? ou l'humeur du moment? ou l'intérêt? L'honnête homme! s'il offre matière à l'admiration, en vérité la matière est mince!

"C"

L'HOMME DE CARACTÈRE

233.—La personne. Une personne, c'est l'être qui s'appartient à soi-même, parce que, étant intelligent, *cet être possède la raison de ses droits et de ses devoirs*, et que, étant libre, *il a la maîtrise de ses déterminations*. — On voit, par ces éléments de la personnalité, que les animaux ne sont pas des personnes; ils sont des choses. — On voit aussi que, chez l'homme, *la dignité de sa personnalité s'évanouit dans la mesure qu'il abdique ses droits et qu'il se dérobe à ses devoirs*. L'homme qui consent à ce mal, est insensé; et, pour cette aliénation mentale volontaire, nous lui donnons notre mépris. Pour assurer sa dignité humaine et maintenir l'honneur de sa personnalité, il faut à l'homme veiller à devenir un homme de caractère.

234.—Les éléments de valeur morale qui constituent le Caractère, la dignité humaine, la grandeur d'âme. — Quand il est question d'hommes de caractère, nous ne parlons pas des hommes dont la règle de vie est de faire comme les autres, qui sont la bonne bête docile des meneurs, qui sont cette pâte humaine malléable qui entre dans le moule de n'importe quel milieu; — nous parlons ici, de ces hommes qui, selon un beau mot antique, sculptent leur statue dans les vivants éléments de leur nature bien douée. — *Or, ces éléments sont de deux espèces, les intelligentiels (c'est l'apport de notre nature spirituelle), et les passionnels (c'est l'apport de notre nature animale); les intelligentiels sont ceux de l'intelligence et de la volonté; les passionnels sont les tempéraments, ce dessous des caractères qui projette sur la personne humaine une note savoureuse d'originalité.*

235.—**L'homme de caractère aperçu dans les éléments intelligentiels** de sa forte physionomie morale. L'homme de caractère est *l'homme aux convictions saines et inébranlables*: voilà pour l'intelligence, et *aux déterminations vigoureuses et constantes*: voilà pour la volonté. — Cet homme, on le voit, a pris soin de se forger une âme lumineuse et trempée admirablement. Cet homme se reconnaît facilement: il va droit son chemin. Ni la séduction des plaisirs, des richesses et des honneurs, — ni l'émoi des menaces, — ni l'assaut des épreuves ne réussissent à l'intimider, encore moins à le fourvoyer. — N. B. Cet homme est *constant, non pas têtù*, puisque sa stabilité d'âme est dans la vérité et non pas dans le faux.

LES TEMPERAMENTS

236.—**L'homme de caractère aperçu dans les éléments passionnels** de sa forte physionomie morale, c'est-à-dire dans les nuances originales qu'il tient de son tempérament.

Les sortes de tempéraments. L'état du squelette et des appareils organiques détermine la constitution, ou forte, ou faible, de l'homme. Et *cette constitution est comme un moule* où la vie met en mouvement le sang, la lymphe, la bile, et le fluide nerveux; mais *ces éléments sont répandus, dans le moule humain, en des proportions bien diverses*; chez celui-ci, c'est l'un des éléments qui domine, et un autre chez celui-là, et un autre chez... etc. C'est dans cet état physiologique qu'on met le principe de ce qu'on appelle les naturels, les complexions, les tempéraments. Et ces tempéraments sont au nombre de quatre, *le sanguin, le bilieux, le nerveux* (ou mélancolique) *et le flegmatique* (ou lymphatique).

237.—**La note d'originalité** que le tempérament met sur l'homme de caractère. Au N° 185, on marquait l'empire que la volonté de raison peut exercer sur les tendances passionnelles, car ces activités sensibles s'éveillent aux visions de l'imagination. Et l'imagination est une faculté sur laquelle la volonté exerce un commandement considérable. Les tempéraments qui ont leur principe dans la complexion du corps, ne sont pas placés aussi largement sous le bon plaisir de la volonté, puisqu'il ne dépend pas de la volonté de modifier à son gré, la complexion du corps. *Toutefois le tempérament appartient à l'unité de la personne humaine; il est donc dans une condition d'existence qui lui permet deux choses: de subir dans une certaine mesure la discipline de la volonté, et de jeter sur le caractère de l'âme une nuance morale, personnelle, une saveur spéciale d'originalité.*

238.—**Tableau des nuances du caractère.** — Comme résultat des éléments intelligentiels: *il y a les intellectuels* qui ont la passion des idées, des principes, de l'étude, de l'examen, de l'analyse; — *il y a les volontaires* qui ont la passion de l'action, de l'initiative, du commandement, des décisions mises à exécution avec entrain et hardiesse. — Comme résultat des éléments passionnels: *il y a les sanguins* qui sont prompts et faibles; *il y a les flegmatiques* qui sont lents et faibles; *il y a les bilieux* qui sont prompts et forts; *il y a les mélancoliques* qui sont lents et forts.

N. B. Dans la vie réelle, il n'y a pas à nier la complexité des caractères ou des fortes physionomies personnelles; les éléments passionnels et intelligentiels qui les constituent, se combinent si diversement!

239.—**L'éclosion des caractères à l'école, ou la culture de la volonté héroïque.** — Former un caract-

tère n'est pas un ouvrage que la maîtresse a mission d'accomplir : la scolarité n'atteint pas la limite d'âge et ne renferme pas la phase des épreuves où le caractère se fixe définitivement. — *Mais de le faire éclore, qui l'empêche ? La pièce fondamentale du caractère et son agent créateur est la volonté héroïque.* Or, la maîtresse peut forger chez son élève, une âme grande, c'est-à-dire, élever sa volonté à ce degré d'intensité et de durable fermeté qui est plus qu'une simple virilité.

240.—Les moyens de culture. Pour favoriser l'écllosion du caractère chez son élève, que fera la maîtresse ?

(a) *La maîtresse fera agir son élève, non pas par sentiment mais par conviction.* Certes, ils sont beaux, les juvéniles enthousiasmes qui s'allument chez l'élève, au contact d'une maîtresse d'esprit lumineux et de cœur fervent ! Mais la volonté de sentiment a la nature du sentiment : C'est une flambee brève. — *La volonté convaincue, seule, a chance d'être stable* comme les maximes de bon sens qui l'auront éveillée, et, par conséquent, *d'être la volonté des tenaces activités, des longs et patients efforts* qui marquent un caractère. — Il va sans dire que si la volonté de sentiment surgit en concours avec la volonté de conviction, ce sera une vraie bonne fortune.

(b) *La maîtresse fera pratiquer à son élève l'abnégation, ce renoncement à soi qui ruine l'égoïsme ravageur des caractères.* Dans les mille petites conjonctures où sa vie est engagée, l'enfant a de belles occasions de faire acte d'abnégation. La maîtresse fera pratiquer l'abnégation à son élève, — (a) vis-à-vis de Dieu par la maxime : *Le bon plaisir de Dieu d'abord !* — (b) vis-à-vis de son prochain par les deux maximes : *Sois agréable toujours par ton égalité d'humeur, ... Sois obligeant toujours.*"

"D"

A L'ECOLE
L'INITIATIVE ET L'OBEISSANCE,
 ou
CULTURE D'UNE VOLONTE
SAGEMENT AUTONOME

241.—L'initiative, sa nature. La liberté implique essentiellement l'initiative. *L'initiative, c'est, chez l'homme, la maîtrise de son activité bien personnelle; c'est la prérogative de se mettre à l'exécution de ses projets, à ses œuvres, à ses entreprises, sous sa personnelle impulsion, non pas sous la poussée de l'autre; c'est, chez l'homme, la volonté d'augmenter son existence, en se faisant au soleil une place meilleure. — Heureuse initiative, c'est elle qui crée dans un pays, la race des hommes nouveaux, de ces hommes qui, en se dégagant des routines domestiques ou sociales, ajoutent à la fortune publique par d'inattendus services, et à la gloire de leur famille, par d'inespérés honneurs!*

242.—La culture de l'initiative à l'école. Faisons place à l'initiative à l'école. L'enfant est un être vivant, destiné à se conduire, un jour, par son propre conseil; *la maîtresse lui inspirera donc l'estime et lui fera goûter la pratique de son don de liberté, en donnant carrière à ses initiatives; et ces champs, propices à la culture de la volonté autonome, ce sont les petites autonomies scolaires que la maîtresse peut établir; nous voulons parler de ces ministères variés qui partagent entre les élèves, les soins de la bonne tenue de l'école: à celle-ci, la charge de l'aération des classes; à celle-là, la charge des fleurs aux fenêtres; à cette autre, la charge du por-*

te manteau, etc. ; — nous voulons parler encore de *ces associations d'élèves*, par exemple, pour les jeux, pour le parler français, pour la culture du jardin, bref de *toutes ces organisations dont les jeunes officiers portent les responsabilités*.

243.—L'obéissance à l'école. Place large à l'obéissance dans la vie de l'enfant. La bonne fortune de l'enfant sera d'avoir acquis par la pratique de l'initiative, non pas une volonté autonome, mais une volonté sagement autonome. *La culture d'une volonté sagement autonome est le fruit d'une initiative et d'une obéissance, agissant de concours.* En effet, l'estime et la pratique de l'initiative comportent des périls, celui des présomptions, et celui des indocilités, dommageables à l'avenir de l'enfant. En voici la raison : l'enfant jouit d'un esprit, mais d'un esprit à courtes vues : l'enfant jouit d'une liberté aux multiples blessures ; *l'enfant a donc besoin d'entourer son initiative, sa volonté autonome, de garanties justement rassurantes.* Qui lui apporte ces sûres garanties ? Ses parents, sa maîtresse, bref, tous ses légitimes supérieurs. Et quand a-t-il le bénéfice de ces garanties ? — Quand il obéit à ses légitimes supérieurs. Donc, il faut faire place large à l'obéissance dans la vie de l'enfant. *L'obéissance lui apporte le supplément de lumière et de force dont ont tant besoin ce jeune esprit ignorant et cette jeune liberté défaillante.*

Voici notre conclusion : L'enfant d'une volonté sagement autonome, c'est celui qui pratique l'initiative, mais qui, avant de donner essor à sa personnelle activité, prend conseil de ses maîtres, ou qui, au milieu même de ses efforts, et sans écouter son orgueil, se désiste de ses voies, et acquiesce au sage avis de ses supérieurs.

Huitième question.

Les responsabilités vis-à-vis les chefs hiérarchiques et les sanctions de la vie.

(a). — LES RESPONSABILITES

N° 244.—*La raison des responsabilités.*

N° 245.—*La responsabilité, ce que c'est.*

N° 246.—*Le devoir des sanctions de la part des chefs.*

N° 247.—*Circonspection dans nos jugements.*

N° 248.—*L'imputabilité, ce que c'est.*

(b). — LES SANCTIONS

N° 249.—*Les sanctions divines dans le temps, joie de la bonne conscience, le remords.*

N° 250.—*Les tribulations temporelles.*

N° 251.—*Les sanctions divines d'outre-tombe.*

N. B. N°s 252, 253.—*La santé, et la résurrection.*

N° 254.—*A l'école, l'arme pédagogique des punitions.*

N° 255.—*Deux convictions requises.*

N° 256.—*L'expulsion de l'école.*

N° 257.—*La discipline préventive.*

Huitième question.**LES RESPONSABILITES
ET LES SANCTIONS**

244.—La raison des responsabilités. *Autre chose est la liberté; autre chose, l'indépendance. L'homme est libre, mais non pas indépendant.*

L'homme jouit de la maîtrise de ses déterminations; c'est pourquoi nous enseignons qu'il est libre; mais manifestement aussi, *l'homme est un être gouverné, c'est-à-dire naissant et vivant membre de sociétés, c'est-à-dire naissant et vivant dans de multiples dépendances sociales. — La conséquence de cette condition dépendance, c'est que, du côté de*

l'homme, *il y a responsabilité de sa vie vis-à-vis de ses chefs*, et que, du côté des chefs, il y a le devoir des sanctions pénales ou rémunératives, vis-à-vis de leurs subordonnés.

245.—La responsabilité, c'est le caractère des actions délibérées, par suite duquel l'homme, en tant que membre d'une société, doit rendre compte de sa conduite au tribunal de ses chefs, à savoir s'il a vécu en conformité, ou en opposition avec les lois de la société dont ces chefs ont la garde.

246.—Le devoir des sanctions. C'est le devoir des chefs d'assurer le bonheur des sociétés dont ils ont charge, et c'est pour accomplir ce devoir qu'ils promulguent des lois. — Mais les lois, dénuées de sanctions, seraient pour les citoyens des directions impuissantes vers la poursuite du bien général de la communauté. (En effet des lois non sanctionnées ne seraient plus que des conseils. Des conseils! il n'y a que les citoyens d'élite qui peut-être s'y plieraient!) — Donc, les chefs ont le devoir d'attacher aux lois des sanctions, rémunératives ou pénales, selon que la vie des citoyens est vécue en conformité ou en violation de la loi.

C'est bien là la conviction des peuples : ils nous l'on marquée en mettant dans la main des chefs, la verge, s'il s'agit du père ; le glaive, s'il s'agit du roi ; la foudre, s'il s'agit de Dieu.

247.—La mesure de la responsabilité, et la circonspection avec laquelle on doit juger son prochain. On juge son prochain ; du haut de notre tribunal, nous lui envoyons notre mépris ou notre estime, notre louange ou notre censure, et, quand on est chef, le châtiment ou la récompense. Pour user bien de ce droit d'apprécier la vie de notre prochain, il importe d'avoir en tête cette maxime : L'homme est responsable de son action à notre tri-

bunal dans la mesure que cette action lui est imputable.

248.—*L'imputabilité est le caractère de l'action, par suite duquel on en regarde tel homme pour l'auteur, à raison de son libre arbitre.* De cette notion de l'imputabilité, il suit que telle action n'est imputable à tel homme que s'il l'a faite en agissant avec conscience et liberté. *Avant donc que de juger la conduite de son prochain, il faut tout d'abord se demander dans quelle mesure on peut la lui imputer, la lui attribuer. A-t-il agi en connaissance de cause? En avait-il bien conscience? A ce titre, l'imputabilité peut s'amoindrir beaucoup: il y a souvent autour de la conscience, tant d'ignorance et de préjugés qui en troublent le clair regard. — Tenez compte des bonnes intentions, s'il vous plaît; les volontés malignes sont rares. — A-t-il agi en pleine liberté? — Il y a souvent, sur la volonté du prochain, bien des servitudes morales. Sa liberté, la maîtrise de ses déterminations, voulons-nous dire, est bien amoindrie par les entraves de craintes éprouvées, de violences morales subies, de concupiscences enfiévrées. Nous concluons: L'homme doit porter la honte ou l'honneur de sa conduite; mais jugeons-le avec circonspection.*

LES SANCTIONS DIVINES

249.—*Les sanctions divines dans le temps.*

(a) **La joie d'une bonne conscience et le remords.** Toute action accomplie en conformité avec la loi morale, met au cœur de l'homme un suave sentiment. Et *cette joie de la bonne conscience se fait sentir au cœur, plus ou moins vive, selon que la bonne volonté fut à l'œuvre plus diligente, ou plus molle.* Aux âmes trop pressées d'en finir, la voie

du bien se fait ins'vide. — *Le remords* accompagne toute action accomplie en violation de la loi morale. Le remords est le rappel au devoir que Dieu fait entendre, avec un bruit de menace; il fait mal au cœur comme un ver qui y mordrait: de là son nom.

250.—(b) Les tribulations temporelles. Nous ne parlons pas, ici, des tribulations ménagées aux saints par l'économie de la Rédemption, comme participation à la passion du divin Sauveur. — Nous envisageons, ici, les tribulations philosophiquement, c'est-à-dire comme des châtimens de l'inconduite de l'homme. *Elles sont des châtimens; mais, dirons-nous avec saint Augustin, il est facile d'y apercevoir le fouet de Celui qui veut corriger afin de prévenir les arrêts de Celui qui châtie.* — Annotons ici, le beau mot de Lacordaire sur les tribulations temporelles: Chacune de nos passions a son châtiment terrestre révélateur, destiné à nous apprendre que leur route est fausse et que la félicité n'est pas à leur terme.

251.—Les divines sanctions d'outre-tombe. *Les sanctions terrestres ne sont à l'égard des mérites ou des démérites de l'homme, ni suffisantes, ni proportionnées.* Il faut donc que Dieu juste ait établi des sanctions au-delà du tombeau. — N. B. La santé et la résurrection.

252.—La santé. *Pour la béatitude humaine d'en-deçà du tombeau, laquelle se rencontre dans la pratique des vertus, elle réclame deux éléments une âme honnête dans un corps bien portant: c'est le mot de l'ancienne sagesse que je traduis: mens sana in corpore sano.* Pour se l'assurer, *il est donc nécessaire qu'il y ait santé et désincarnation.* Donc, il faut spiritualiser le corps par la mortification et la patience. On le voit, grâce à une expérience

même peu longue : Dieu a établi cette économie morale : *L'âme répandra son incorruptibilité sur la chair*, si elle est maîtresse du corps qu'elle anime. Aussi, voit-on que les vertueux ont généralement un état de santé mieux conservé : l'âme étant esprit et vic, et la vertu lui donnant vigoureuse possession de sa chair. — *Au contraire, la chair a-t-elle dompté l'âme qui l'anime, la chair de péché qui par sa nature est dissoluble, tombe dans sa misère de dissolution, avec une grande souffrance physique pour l'âme.*

253.—La résurrection. *Pour la béatitude d'outre-tombe, sans une grâce de résurrection que le Christ Rédempteur seul pouvait nous mériter, l'âme seule devait la goûter. Cependant la raison établit la haute convenance d'un corps ressuscité et spiritualisé.*

1^{re} RAISON. *La nature humaine, c'est le composé ; il y aurait donc au-delà du tombeau implénitude humaine, si le corps, restant dans sa poussière sépulcrale, n'était réuni à l'âme qui l'anima. —*

2^{me} RAISON. *Le corps a eu sa part aux vertus et aux vices ; il est convenable qu'il ait sa part aussi aux gloires de la récompense, ou aux souffrances du châtement. — Ainsi, la résurrection de la chair est un postulat de la nature humaine. Et ce que cette nature ne pouvait se donner, Dieu va l'accorder en considération des mérites du divin Sauveur, selon l'enseignement de la foi.*

LES SANCTIONS SCOLAIRES

Il n'y a guère conflit d'opinions sur l'emploi des récompenses scolaires. Où les avis se heurtent, c'est dans la question des sanctions pénales.

254.—L'arme pédagogique des punitions. *Ne désarmez pas la maîtresse de l'instrument de crainte ;*

la peur de la règle, de la férule, de la verge, est le commencement de la sagesse dans le royaume des écoliers. — Voici la raison de cette discipline pédagogique : *à l'école, il y a dressage et éducation.* Dresser l'enfant, c'est lui faire prendre de bonnes habitudes par la crainte de la verge ; les lui faire contracter par un effet de persuasion, c'est l'éduquer. — Il va sans dire que *le but à réaliser, ce n'est pas le dressage mais l'éducation.* Cependant il faut avoir recours aux deux procédés, parce que, *dans l'enfant, il y a un jeune fauve aux instincts d'éveil précoce, et il y a un bon sens dont l'éveil retarde.* — La verge et la persuasion marcheront de concours mais en sens inverse. Tout de suite, on recourra à la persuasion, mais en l'appuyant de la crainte et même de l'effet de la férule, si la bonne volonté de l'élève ne répond pas suffisamment à l'appel éducatif de la raison. *La verge, le fouet, on le sait, opèrent admirablement quand les instincts se lèvent aux avenues de l'âme raisonnable, avec leur air insolent!* — Toutefois, le procédé du fouet n'ira jamais sans celui de la persuasion ; tout de même, dans les premiers temps de l'œuvre de formation humaine, il prend une place assez notable. — Bientôt, la persuasion est d'un effet sensible ; un peu plus tard, elle sera suffisante. *Béniissons cependant la verge : elle a bien aidé à mettre en branle le bon sens du jeune élève!* — (Par le fouet, on entend, ici, tous les moyens de la discipline répressive).

255.—Deux convictions nécessaires pour l'emploi utile de la sanction pénale. *Une conviction chez l'élève.* Il faut que l'élève ait cette conviction : La maîtresse ne me punit pas dans le but de m'affliger, mais avec la bienveillante intention de m'amener à résipiscence. — Si vraiment la seule

intention de la maîtresse est d'amender l'enfant, on le sentira à sa façon d'user des punitions.

Une conviction chez la maîtresse : La maîtresse se persuadera que l'enfant est bon ; cela ne veut pas dire que l'enfant est sans défauts ; cela veut dire qu'il y a, chez l'enfant, de la bonne volonté, un désir sincère de se corriger, de se faire meilleur. La maîtresse pensera donc que, dans les manquements de l'élève, il y a de l'étourderie plutôt que du mauvais esprit ; qu'il y a de la faiblesse plutôt que du mauvais cœur. Cette conviction aidera la maîtresse à ne pas s'énerver, à ne pas s'exaspérer, et par conséquent, à garder de la mesure dans ses reproches et dans ses punitions.

256.—L'expulsion de l'école. S'il se rencontre dans l'école un enfant vraiment méchant, de mauvais esprit, d'âme vicieuse, la maîtresse tâchera, pendant un temps plutôt court, à l'amadouer en vue de l'amender ; mais si son effort est vain, elle renverra cet enfant *pour sauver la petite communauté scolaire*. La verge ne ferait de ce contagieux qu'un hypocrite. *A la porte, l'enfant de perdition !*

257.—La discipline préventive. Il y a chez les élèves en défaut, et de l'étourderie et de la faiblesse. Ces blessures, faites à la liberté humaine, sont la source philosophique d'où sort le devoir pédagogique de la discipline préventive, à l'école. *En allant comme au-devant de l'esprit léger et de la volonté défaillante, la discipline préventive supprime notablement les manquements de la gente écolière.* — Voici quelques grands moyens de cette discipline : — *la bonne organisation de l'enseignement*, (l'horaire et les procédés méthodiques) ; — *la bonne émulation* (Voir Nos 181 et 114) éveillée par les récompenses, les mentions honorables, les bonnes notes et surtout par le sentiment du devoir chrétien ; — *le bon concours des parents*, venant en aide à la

maîtresse ; — *la bonne surveillance* de l'institutrice ;
— *la discrète indulgence* qui accorde "*un pas-perdu*"
entre la discipline répressive du fouet et la préven-
tive, pour laisser la jeune étourderie respirer un
brin.

FIN

“O mon âme, toi qui as la gloire de porter l'image
de Dieu ; ô mon âme, toi qui as reçu ce très grand
honneur d'être un esprit de son esprit, d'être un
soupon de son cœur amoureux, aime donc ce Dieu
de bonté qui t'a comblée ; aime-le uniquement, et
consume-toi dans le feu de sa charité. Amen.”

— (Pensée de saint Augustin et de saint Bernard).

APPENDICE A

UNE BRÈVE PÉDAGOGIE APERÇU DANS SES
SOURCES PHILOSOPHIQUES.

TABLAU SYNOPTIQUE

DES NOTIONS DE PÉDAGOGIE CONTENUES
DANS CE MANUEL.

I.

La méthodologie et les méthodes.

L'enseignement est la transmission méthodique de multiples connaissances, de l'âme éclairée du maître à l'âme de l'élève qui reçoit ces clartés.

C'est avec raison que l'enseignement est défini "*une transmission méthodique*", etc.,

N° 45.—La méthodologie et les méthodes.

N°s 46, 47, 48.—Les méthodes fondamentales de l'enseignement : l'inductive ou l'analytique, la synthétique ou la déductive.

N°s 49, 50.—Leur valeur ; leur emploi.

Quelques maximes générales de l'enseignement.

(a) *L'enseignement doit être rationnel.* L'élève ainsi enseigné, associe l'idée au mot qui l'exprime ; il observe le lien logique ou causal qui relie entre elles les choses. Cet enseignement met en lumière le COMMENT et le POURQUOI des choses.

N°s 27, 28.—La culture du jugement.

N° 165.—Le mal du verbalisme.

(b) *L'enseignement doit être intuitif.* Saint Thomas, 1^{er} qu. 84, art. VII, donne la raison de ce procédé : C'est un fait d'expérience que, pour comprendre une chose abstraite, il faut la revêtir d'images sensibles. Sous ces images, l'œil de l'âme va en quelque sorte saisir les idées. Aussi, ajoute-t-il.

est-ce dans l'usage des exemples que réside le secret de l'efficace enseignement.

N° 156.—Le procédé intuitif.

N° 157.—Le tableau noir.

N° 158.—L'abus du procédé intuitif.

(c) *L'enseignement doit être gradué, progressif.* "Il ne faut pas presser les enfants": dit Fénelon. L'enfant ira lentement du connu à l'inconnu, après avoir aperçu la liaison logique ou causale entre la vérité à comprendre de la leçon nouvelle et celle bien comprise de la leçon précédente.

Voir les N°s 45 et 15.

(d) *L'enseignement doit être vivant.* Le médecin, dit saint Thomas, ne produit la santé, chez le malade, qu'en venant en aide à la nature. De même, le maître engendre la science chez son élève, moyennant la coopération du jeune esprit. Cet enseignement vivant, c'est une causerie de la maîtresse avec ses élèves; c'est un moyen de faire des enfants *actifs* dans le labeur de la leçon.

N°s 152, 153, 154.—L'interrogation.

N° 26.—La maîtresse exigera que les réponses des écoliers soient exactes, complètes.

(e) *L'enseignement doit être pratique.* "L'école pour la vie" voilà la maxime. Cet enseignement est une rudimentaire initiation de l'enfant aux connaissances utilitaires que réclame sa carrière probable.

N°s 85 et 86.—L'école de la nature, leçons de choses.

N° 137.—L'enseignement manuel.

N° 162.—L'initiation esthétique.

II.

Les trois cultures.

La bonne école opère chez les élèves le développement *harmonique* de leurs facultés, les physiques, les intellectuelles, les morales.

A

La culture physique.

N^{os} 123, 124, 126.—*La place du corps dans la vie de l'homme.*

N^{os} 129, 130, 131.—Le devoir qui incombe à l'âme de ne pas rompre son union avec le corps. *Le suicide; l'alcoolisme.*

N^o 132.—Raisons de la culture physique.

N^o 133.—Le corps *sain* et l'hygiène.

N^o 134.—Le corps *souple* et la gymnastique.

N^o 135.—Evitons l'excès des exercices physiques.

N^o 136.—La vertu éducative des jeux.

Les sens externes.

N^{os} 139, 140.—Leur fonction, leur compétence, leur culture.

B

La culture intellectuelle.

LE BON SENS.

(La faculté d'apprendre et de juger).

Ce qui le constitue.

1: N^o 145.—La raison.

2: N^{os} 146, 148, 149.—Les principes premiers.

3: N^o 151.—La curiosité.

4: N^{os} 19, 21, 22.—L'attention.

L'ESPRIT ET SES OPÉRATIONS.

N° 20.—La formation des idées claires.

N°s 27, 28.—La culture du jugement.

N°s 43, 44.—La culture du raisonnement.

L'IMAGINATION.—(la faculté auxiliaire).

N°155.—*Son concours avec l'intelligence.*

N°s 156, 157.—Le procédé intuitif, le tableau noir.

N° 18.—La comparaison. "Surtout ne dites à l'enfant rien de nouveau, écrit Fénelon, sans le lui familiariser par quelques comparaisons sensibles.

N° 159.—L'imagination d'art, création du beau.

N° 161, N° 87, N° 162.—Sa culture.

LA PAROLE HUMAINE.

N° 173.—Sa culture à l'école.

C

La culture morale.

L'intellectualisme ne suffit pas. Autre chose est le bien savoir; autre chose, le bien vivre. Il faut donc se hâter de former l'homme par de bonnes habitudes; il serait si difficile de le réformer! Hâtons-nous de l'éduquer, de lui donner une bonne volonté, un bon caractère.

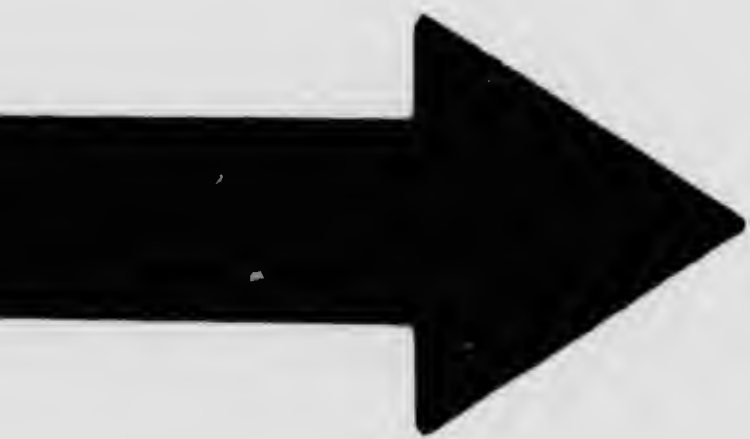
LA BONNE VOLONTÉ: (la volonté virilement fidèle au devoir).

Le cœur et les bonnes tendances afin d'assurer au cœur d'honnêtes attachements. Les tendances sont *bonnes si la vertu de prudence* y fait sentir ses lois.

N°s 178, 179, 180.—Les bonnes tendances.

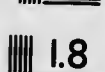
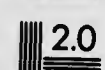
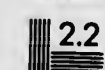
N° 190.—Le vouloir viril.





MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART

(ANSI and ISO TEST CHART No. 2)



APPLIED IMAGE Inc

1653 East Main Street
Rochester, New York 14609 USA
(716) 482 - 0300 - Phone
(716) 288 - 5989 - Fax

N° 185.—Le péril des concupiscences.

N° 182.—*Les maîtrises de la volonté sur les concupiscences.*

N° 196.—Les appuis de la bonne volonté.

N° 189.—*Ses moyens, les bonnes habitudes.*

LA VOLONTÉ RELIGIEUSE.

L'Homme honnête par appuis humains, ne tient pas debout : Dieu emporte du cœur qui le chasse, les bonnes volontés.

N° 231.—*L'honnête homme, son mensonge.*

“Mais, parmi ces progrès dont notre âge se vante,
Une chose, O Jésus, en secret m'épouvante,
C'est l'écho de ta voix qui va s'affaiblissant.

VICTOR HUGO.

A l'école, la maîtresse se fera l'écho de sa voix divine pour donner à l'enfant une volonté religieuse.

N° 95, (b).—Pour créer la bonne volonté, la volonté morale, la volonté du devoir, *il faut savoir Dieu.*

N° 107.—Il faut appuyer l'inconstance de l'homme sur la stabilité de Dieu.

N° 224.—*La conscience (la volonté religieuse) formée par le prêtre.*

N° 122.—L'enfant mis en présence de Dieu.

LE CARACTÈRE.

Dans le sens restreint de l'école, on entend par caractère *la physionomie morale de l'élève*, ce résultat de ses qualités et de ses défauts, mais en tenant compte particulièrement de sa qualité principale, ou de son défaut dominant.

Ici, dans cet endroit de la philosophie, on entend

par caractère la grandeur d'âme, la dignité humaine.

N° 235.—*Le caractère; l'homme qu'un jour l'enfant devrait être.*

N° 238.—*Les nuances originales du caractère.*

N° 239.—*La culture de la volonté héroïque, à l'école; éclosion du caractère chez l'élève.*

LA VOLONTÉ AUTONOME.

Nos 241, 242, 243.—*L'initiative et l'obéissance à l'école.*

III.

Les disciplines scolaires.

La discipline est l'ensemble des règlements, des pratiques, des influences qui assurent à la maîtresse la docilité de l'enfant.

LA DISCIPLINE PRÉVENTIVE à l'école.

Cette discipline sera comme *un lien* qui attache l'élève à ses études; et comme *un frein* qui le garde attentif aux leçons, nonobstant l'attrait des choses propres à le dissiper.

N° 257.—*La discipline préventive.*

N° 181.—*L'émulation, l'imitation.*

N° 114.—*Le dérèglement de la jalousie.*

Nos 23, 24.—*Le travail attrayant.*

LA DISCIPLINE RÉPRESSIVE à l'école.

N° 254.—*La discipline répressive, l'arme pédagogique des punitions pénales.*

N° 255.—*Deux convictions nécessaires pour le bon effet du fouet.*

N° 256.—*L'expulsion de l'école.*

APPENDICE B

UNE BRÈVE PHILOSOPHIE CONTENUE DANS
CE MANUEL.

TABLEAU SYNOPTIQUE

DES NOTIONS DE PHILOSOPHIE, DONNÉES AUX
NORMALIENNES DU COURS ACADÉMIQUE.

LA PHILOSOPHIE :

Notions préliminaires :

N^{os} 1, 2, 3, 4, 5, 6.

LA LOGIQUE (la dialectique).

N^{os} 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13.

Les trois opérations de l'esprit.

L'idée :

N^{os} 14, 15, 16.—Sa nature.

N^{os} 17 et ss.—Principales idées, *l'extension et la compréhension.*

N^o 20.—Observation, division, définition.

Le jugement.

N^o 25.—Sa nature.

N^o 26.—Formons bien nos propositions.

Le raisonnement.

N^o 30.—Sa nature. — N^o 31.—Comment le connu peut contenir l'inconnu.

N^{os} 33, 34.—Le syllogisme.

N^o 32.—La déduction et l'induction.

N^o 42.—*La valeur de l'induction.*

N^o 39.—Le sophisme, sa nature.

L'ONTOLOGIE.

N^o 51.—La conception transcendantale de l'être.

N^{os} 52 et ss.—Les qualités transcendantales de l'être : *unité, vérité, bonté.*

N^{os} 55, 56.—Les divisions générales de l'être.

- N° 57.—*La causalité de l'être.*
 N° 58 et ss.—*Les quatre causes.*
 N° 62.—*La cause instrumentale.*
 N° 63.—*L'effet, révélateur de sa cause.*
 N° 64.—*L'occasion, la condition.*

LA COSMOLOGIE

- N° 65, 66.—*Quelle étude ; quels avantages.*
Les quatre causes du monde.
 N° 69 et ss.—*La cause matérielle.*
 N° 75 et ss.—*La cause efficiente.*
 N° 80 et ss.—*La cause exemplaire.*
 N° 83 et ss.—*La cause finale.*

LE MIRACLE.

- N° 88.—*La nature, l'ordre et les lois de la nature.*
 N° 89, 90.—*Le miracle, sa nature, ses espèces.*
 N° 91, 92.—*Le bon sens du miracle.*
 N° 93, 94.—*Les prestiges diaboliques.*

LA THEOLOGIE NATURELLE.

- N° 96.—*Etat psychologique de l'homme vis-à-vis de Dieu.*
L'existence de Dieu. Les arguments.
 N° 97 et ss.—*Les trois visions indirectes et médiate de Dieu, ou les trois arguments prouvant l'existence de Dieu.*
La nature de Dieu. Les attributs divins.
 N° 102.—*L'agnosticisme.*
 N° 103 et ss.—*L'aséité et les excellences qu'elle implique.*
Les attributs divins.
 N° 108 et ss.—*L'intelligence divine.*
 N° 112 et 113.—*La volonté divine.*
 N° 115 et 116.—*La toute-puissance de Dieu.*
 N° 117, 118.—*Les causes secondes.*
 N° 119 et ss.—*La Providence.*

LA PSYCHOLOGIE

1re QUESTION :

N° 127.—Union substantielle de l'âme et du corps.

N° 128.—L'homme, c'est le composé humain.

2me QUESTION.

N° 141.—L'âme est spirituelle. Sa dépendance du corps pour l'action, N° 142.

N° 143.—L'âme est immortelle.

3me QUESTION.

N° 144.—Excellence des facultés, la raison et la volonté.

(a) LA RAISON

N° 145.—*La raison*, ce que c'est.

N° 146.—Les axiomes du bon sens, ou les principes premiers.

N° 147.—Ces principes sont une splendeur de Dieu sur l'âme.

N° 150.—Les principes premiers pratiques sont comme l'idéal humain, esquissé par Dieu dans l'âme.

L'imagination, la faculté auxiliaire.

N° 155.—Son concours avec l'intelligence, soit *pour apprendre* le vrai, soit *pour créer* le beau.

N° 160.—L'imagination d'idéal, celle de fiction. *La mémoire*, la faculté d'érudition.

N° 163.—Il y a chez l'homme deux mémoires.

N° 170.—La place de l'imagination dans le travail de la mémoire.

La parole humaine.

N° 171, 172.—Sa fonction; différente du cri de la bête.

N° 174.—Le témoignage humain, ses conditions.

N° 175.—Le témoignage divin; la foi et la raison.

(b) LA VOLONTE

N° 176, 177.—L'appétit raisonnable et ses aspects.

N° 183, 184.—L'appétit animal, et ses lois; *la pensée du Créateur.*

N° 186 et ss.—La volonté humaine.

L'homme de caractère. Un caractère.

N° 233.—La personne humaine.

N° 234.—Les éléments du caractère.

N° 236 et ss.—*La place des tempéraments dans le caractère; note originale, nuances.*

4me QUESTION. L'origine de l'âme.

N° 192, 193.—L'évolution.

N° 194.—L'émanation.

N° 195.—*La création.*

5me QUESTION. La destinée de l'âme.

N° 196, 197.—La destinée de l'âme.

N° 198.—Une admirable sagesse.

N° 199.—L'élan requis *plus haut que la richesse, les honneurs, les plaisirs.*

6me QUESTION. La voie à la destinée.

N° 200.—Le respect de ses droits, l'accomplissement de ses devoirs.

N° 201, et ss.—Les lois divines et humaines.

N° 205, 206.—Nature des droits et des devoirs; leur espèce; leur corrélation.

APPENDICE.

N° 207.—*L'Etat et l'Eglise.*

N° 208, 209.—*La tolérance religieuse.*

N^{os} 210 et ss.—*La société domestique.*

7^{me} QUESTION. L'allure de l'âme, sur sa voie à sa destinée.

Le libre-arbitre, le franc-arbitre.

N^{os} 221, 222.—*La conscience.*

N^{os} 227, 228.—*La liberté.*

N^{os} 229, 230.—La possibilité de faillir et les blessures de la liberté.

8^{me} QUESTION : Responsabilités, sanctions.

N^{os} 244, 245.—La responsabilité humaine.

N^o 246.—*Le devoir des sanctions.* Cependant, jugeons bien, N^o 247.

N^o 248.—L'imputabilité.

N^{os} 249 et ss.—*Les sanctions d'...*



Table des Matières

NOTIONS GÉNÉRALES

- N^o 1.—Le philosophe ; N^o 2.—L'esprit philosophique.
N^{os} 3 et 4.—Les saines lumières, les causes ultimes.
N^o 5.—Le flambeau de la philosophie.
N^o 6.—Tableau synoptique des études philosophiques.

CHAPITRE I.

LA LOGIQUE

- N^{os} 7 et 8.—But de la logique, et ce que c'est.
N^{os} 9 et 10.—Les critères et les opérations de la raison.
N^o 11.—La certitude.
N^{os} 12 et 13.—Les sceptiques ; le fait sûr.

"A"

L'IDEE

- N^{os} 14 et 15.—L'idée ; N. B. une vision intelligible.
N^o 16.—Entités, notes, individus.
N^o 17.—Principales idées.
N^o 18.—*La comparaison et les idées claires.*
N^o 19.—*L'attention et les idées claires ; c'est le moyen toujours nécessaire d'acquérir des idées claires.*
N^o 20.—*Formation des idées claires.*
N^o 21.—*Urgente culture de l'attention.*
N^o 22.—*L'attention de complaisance.*
N^o 23.—*Le travail attrayant.*
N^o 24.—*Une précaution.*

"B"

LE JUGEMENT

- N^o 25.—Le jugement, ce qu'il est ; ses espèces.
N^o 26.—La proposition. Souci des propositions exactes et correctes.

N^{os} 27 et 28.—*Culture du jugement* chez les élèves. Habitude à contracter; défauts à corriger.

“C”

LE RAISONNEMENT

- N^o 29.—*Le raisonnement* et son expression, l'argument, le syllogisme.
 N^o 30.—*La nature* du raisonnement.
 N^o 31.—*Comment l'inconnu* est vu dans le connu.
 N^o 32.—*La déduction* et l'induction.
 N^o 33.—*Le syllogisme*, ce qu'il est.
 N^o 34.—*Sa grande loi*.
 N^o 35.—*Les arguments oratoires*.
 N^o 36.—*L'enthymème*, le dilemme.
 N^o 37.—*L'argument personnel*.
 N^o 38.—*Les formes causales, ou conditionnelles* des arguments oratoires.
 N^o 39.—*Les sophismes*.
 N^o 40.—*La pétition de principe*.
 N^o 41.—*L'induction sophistique*.
 N^o 42.—*L'induction (sa valeur)*.
 N^o 43.—*La culture du raisonnement à l'école*.
 N^o 44.—*Un esprit raisonnable* et non pas raisonneur.

LA METHODOLOGIE

- N^o 45.—*La méthodologie* et les méthodes.
 N^o 46.—*Les deux méthodes*.
 N^o 47.—*La méthode inductive, analyse*.
 N^o 48.—*La méthode déductive, synthèse*.
 N^{os} 49 et 50.—*Valeur, emploi à l'école*.

CHAPITRE II.

NOTIONS D'ONTOLOGIE

N. B. — Dieu possède l'existence inénarrablement. En Lui, rien de potentiel, pas d'excellence possible; sa perfection est *actuelle et infiniment* actuelle: Dieu est *l'acte très-pur*. Son essence est donc au-dessus de tout ce que notre parole peut exprimer. Aussi en parlant de Dieu, ne savons-

nous que balbutier. C'est pourquoi, en méditant ces notions d'ontologi, laborieuses conceptions de l'infirmé philosophie, la Normalienne n'arrêtera sa pensée que sur les êtres réels ou possibles de la création.

- N° 51.—L'être: la transcendance de sa conception intelligible.
 N° 52.—*Ses qualités transcendantales*. Unité;
 N° 53.—Vérité; N° 54.—Bonté: réponses de saint Thomas et de saint Augustin à ceux que la présence du mal étonne.
 N° 55.—*Ses divisions générales*: d'abord la substance et l'accident; notion de la personne.
 N° 56.—L'essence et l'accident.
 N° 57.—La causalité de l'être: La cause?
Les quatre causes suprêmes:
 N° 58.—La cause matérielle.
 N° 59.—La cause exemplaire, la formelle.
 N° 60.—La cause finale; l'intentionnelle.
 N° 61.—La cause efficiente; la cause morale.
 N° 62.—La cause instrumentale.
 N° 63.—*Les perfections de l'effet, indice révélateur de la cause.*
 N° 64.—L'occasion? — La condition?

CHAPITRE III.

NOTIONS DE COSMOLOGIE

- N° 65.—La cosmologie.
 N° 66.—Les avantages de cette étude.
 Nos 67 et 68.—La science et la piété.

LES CAUSES DU MONDE

- N° 69.—*La cause matérielle du monde.*
 N° 70.—Les corps et leurs énergies.
 N° 71.—Ces énergies ne sont pas opérations vitales. *Que faut-il penser du monde?*
 N° 72.—La réponse de l'école pessimiste.
 N° 73.—La réponse du matérialiste optimiste.
 N° 74.—La réponse du penseur catholique.

- N° 75.—*La cause efficiente du monde* : Dieu.
 N°s 76 et 77.—*La contingence dans le monde.*
 N°s 78 et 79.—*Dieu, cause créatrice du monde.*
- N° 80.—*La cause exemplaire du monde* : Dieu.
 N° 81.—*La ressemblance divine dans les créatures.*
 N° 82.—*Réflexions* : (a) le reflet divin et l'essence des êtres ; (b) les deux éléments de la divine ressemblance ; (c) les deux degrés, l'image, ou le vestige.
- N° 83.—*La cause finale du monde* : Dieu.
 N° 84.—*Réflexions* : (a) toute créature raconte la gloire de Dieu ; (b) ordonnons bien notre vie.
- N° 85.—*L'école de la nature pour l'élève. L'élève sera conduit à l'école de la nature.*
 N° 86.—*La leçon de chose, ou l'initiation à l'enseignement scientifique.*
 N° 87.—*L'observation esthétique* par le regard local, par le regard d'idéalisation, par le regard mystique, en vue d'éveiller l'imagination littéraire chez l'enfant.

LE MIRACLE

- N° 88.—*La nature ; l'ordre de la nature ; les lois de la nature.*
- N° 89.—*Le miracle, sa nature et N° 90.—ses espèces.*
- N° 91.—*Le bon sens du miracle ; trois vérités préliminaires, puis*
 N° 92.—*la preuve.*
- N° 93.—*Les prestiges diaboliques.*
 N° 94.—*Comment l'homme échappe à la duperie diabolique.*

CHAPITRE IV.

NOTIONS DE THEOLOGIE NATURELLE

- N° 95.—*Les avantages de savoir Dieu* : (a) c'est le couronnement de la philosophie ; (b) c'est le fondement sûr de la morale ; (c) c'est le principe du solide bonheur.

- N° 96.—*Etat psychologique de l'homme vis-à-vis de Dieu :*
(a) quant à sa raison; (b) quant à son cœur.
-

L'EXISTENCE DE DIEU

- N° 97.—*Quelles visions avons-nous de Dieu ? — Les trois arguments.*
 N° 98.—I.'argument métaphysique.
 N° 99 —L'argument physique.
 Nos 100 et 101.—L'argument moral.
-

LA NATURE DE DIEU

- N° 102.—*Les agnostiques et leur erreur.*
 N° 103.—*Quelle est la nature de Dieu : l'aseité, l'attribut distinctif et constitutif de l'essence divine.*
 N° 104.—*Les excellences divines déduites de l'aseité : —*
 (a) La spiritualité de la substance divine; (b) N° 105.—La mesure infinie;
 (c) N° 106.—L'immuabilité.
 N° 107.—*Réflexion : appuyons 're inconstance sur la stabilité de Dieu.*
-

L'ACTIVITÉ DE DIEU

"A"

Les attributs à opérations immanentes.

- N° 108.—*L'intelligence de Dieu : Dieu sait.*
 N° 109.—*Réflexion : la désincarnation de l'esprit humain.*
 N° 110.—*Dieu se connaît et connaît la création.*
 N° 111.—*Réflexion : l'Eglise rélatrice des sciences.*

- N° 112.—*La volonté de Dieu* : il s'aime et aime la création.
 N° 113.—Différence entre l'amour de Dieu et celui de l'homme.
 N° 114.—*Le dérèglement de la jalousie.*

"B"

Les attributs dont l'opération produit des effets hors de Dieu.

- N° 115.—*La toute-puissance de Dieu* ; la preuve.
 N° 116.—Elle atteint les profondeurs de l'être.
 N° 117.—*Les causes secondes* : une munificence de Dieu ; une gloire du monde.
 N° 118.—Réflexion : *S'attacher à Dieu pour être associé à sa puissance.*
 N° 119.—*La Providence de Dieu et son gouvernement* : ce que c'est ; la preuve.
 N° 120.—Etendue de la Providence.
 N° 121.—Objections à la vérité de la Providence à cause de la présence du mal.
 N° 122.—Direction pédagogique : *mettre l'enfant en présence de Dieu.*

CHAPITRE V.

NOTIONS DE PSYCHOLOGIE

(HUIT QUESTIONS.)

Première question.**La condition d'existence de l'âme dans le temps présent :**

L'âme est unie à un corps qu'elle vivifie.

N° 123.—*Le corps humain*, un corps organique.N°s 124. 125.—*Les organes et leur merveille.*N° 126.—*L'attitude droite du corps.*N° 127.—*L'union de l'âme et du corps est substantielle.*N° 128.—*Le composé humain, c'est l'homme.*N° 129.—*La culture physique du corps.*... *Le devoir de conserver l'union de l'âme avec le corps.*

- N^{os} 130, 131.—Le crime du suicide, de l'alcoolisme.
 N^o 132.—Les trois raisons de la culture physique. Une parenthèse: les facultés organiques.
 N^o 133.—*Le corps sain et l'hygiène.*
 N^o 134.—*Le corps souple et la gymnastique*
 N^o 135.—Excès à éviter. N^o 136.—La maîtresse présente aux jeux. — *Vertu éducative des jeux.*
 N^o 137.—*L'enseignement manuel.*
 N^o 138.—**La culture des sens externes.**
 N^o 139.—Les sens et la vérité à atteindre: la compétence de chaque sens.
 N^o 140.—*But: donner aux sens, sûreté, précision, justesse, esthétique.*

Deuxième question.

- La nature de l'âme:** elle est un esprit immortel.
 N^o 141.—*L'âme est une substance spirituelle.*
 N^o 142.—Sa dépendance des sens. Elle est objective, non pas subjective.
 N^o 143.—*L'âme est immortelle.*

Troisième question.

- Les facultés de l'âme, les facultés inorganiques:** *la raison et la volonté;* et les facultés organiques auxiliaires: *l'imagination et l'appétit animal.*
 N^o 144.—Excellence de la raison et de la volonté.

§ 1.—LA FACULTE COGNITIVE DE LA RAISON

La raison et la faculté auxiliaire de l'imagination.

“A”

LA RAISON

- N^o 145.—**La raison,** ce qu'est cette faculté.
 N^o 146.—*Les principes premiers:* axiomes qui fondent le pouvoir de raisonner.
 N^o 147.—Ils sont une splendeur de Dieu sur la raison.
 N^o 148.—*Principes premiers spéculatifs,* (les sciences).

- N° 149.—*Principes premiers pratiques*, (la morale).
 N° 150.—L'idéal humain esquissé.
 N° 151.—*La curiosité*, branle divin donné à la raison pour la recherche du vrai.
 N° 152.—*L'interrogation*.
 N° 153.—La conduite de l'interrogation.
 N° 154.—Les questions suggestives.

"B"

L'imagination, faculté auxiliaire de la raison.

- N° 155.—**L'imagination et son concours avec la raison.**
 N° 156.—*Le vrai à apprendre, le procédé intuitif*.
 N° 157.—Le tableau noir.
 N° 158.—L'abus du procédé intuitif.
 N° 159.—*Le beau à créer, l'imagination esthétique*.
 N° 160.—L'imagination d'idéal, celle de fiction.
 N° 161.—Culture de l'imagination esthétique.
 N° 162.—*L'initiation esthétique à l'école*.

"C"

LA MEMOIRE

- N° 163.—**La mémoire**, faculté de l'érudit.
 N° 164.—*Place, d'abord, à la mémoire d'intelligence*.
 N° 165.—Le v. balisme.
 N° 166.—Culture de la mémoire intellectuelle.
 N° 167.—*Loi de l'association des idées*.
 N° 168.—Rapports, ou rationnels, ou artificiels, entre les idées associées.
 N° 169.—*Tableaux synoptiques*.
 N° 170.—*La mémoire d'imagination*.

"D"

LA PAROLE

N° 171.—**La parole humaine.**

N° 172.—*Ses différences avec le cri de la bête.*

N° 173.—*Culture de la parole.*

N° 174.—*Les témoignages.*

Le témoignage de l'homme (valeur).

N° 175.—*Le témoignage de Dieu, ou la foi et la raison, (leurs rapports).*

§ 2. — LA FACULTE AFFECTIVE DE LA VOLONTE

La volonté de raison et son épanouissement dans l'appétit animal.

N° 176.—**L'appétit raisonnable.**

N° 177.—*Ses aspects, (tendances, aspirations, maîtrises).*

N°s 178, 179, 180.—*Tendances naturelles : humaines, sociales, religieuses.*

N° 181.—*Aspirations (imitation, émulation).*

N° 182.—*Les maîtrises sur l'appétit animal.*

N° 183.—**L'appétit animal** et la volonté.

Les lois de l'appétit animal.

N° 184.—*La pensée du Créateur.*

N° 185.—*Le péril des concupiscences.*

N° 186.—**La volonté, ses raisons d'être.**

N°s 187, 188, 189.—*Son domaine, sa tâche, ses moyens.*

N° 190.—*Culture de la volonté virile à l'école.*

N° 191.—*Les appuis de cette volonté.*

Quatrième question.

L'origine de l'âme s'explique non par l'évolution ni par l'émanation, mais par la création.

N° 192.—*L'évolution.*

N° 193.—*Ce qui abuse les évolutionnistes.*

N° 194.—*L'émanation.*

N° 195.—*La création.*

Cinquième question.

La destinée de l'âme: l'âme est créée pour être *une gloire de Dieu, et une béatitude.*

N° 196.—*La nature de cette destinée.*

N° 197.—Une gloire de Dieu, une béatitude.

N° 198.—N. B. *une admirable sagesse.*

N° 199.—L'élan requis par cette destinée.

Sixième question.

La voie à sa destinée: L'âme parvient à sa destinée *par le respect de ses droits et l'accomplissement de ses devoirs.*

N° 200.—*La voie, (lois, droits, et devoirs).*

Nos 201, 202, 203.—Les lois divines, l'éternelle, la naturelle, la positive.

N° 204.—La loi positive humaine.

Nos 205, 206.—*Les droits et les devoirs de l'homme, nature, corrélation, et espèces.*

Appendice:**(a) L'ETAT ET L'EGLISE**

N° 207.—Les devoirs de l'Etat envers l'Eglise.

Nos 208, 209.—*La tolérance religieuse, et sa vraie nature, son esprit.*

(b) LA SOCIETE DOMESTIQUE

N° 210.—*Le mariage est le principe de la société domestique.*

N° 211.—Le mariage dans l'Eglise.

N° 212.—*L'amour est le principe du mariage.*

N° 213.—La mésalliance.

Nos 214, 215.—Le divorce, *l'Eglise et le divorce.*

N° 216.—*L'autorité domestique.*

N° 217.—La famille, la postérité.

N° 218.—Elever l'enfant et le droit paternel.

N° 219.—*Le célibat, ce qu'il en faut penser.*

Septième question.

De quelle allure, l'âme va-t-elle à sa destinée? — Libre arbitre, — Caractère et initiative.

N° 220.—Le libre arbitre : conscience, liberté.

"A"

LA CONSCIENCE

N°s 221 et 222.—*Nature de la conscience et sa fonction.*

N° 223.—L'éducateur de la conscience.

N° 224.—Le prêtre et la conscience.

N° 225.—L'institutrice et la conscience de l'enfant, à l'école.

"B"

LA LIBERTÉ

N° 226.—*La liberté morale.*

N° 227.—L'âme humaine est libre ; principe de cette prérogative.

N° 228.—Preuves de cette prérogative.

N° 229.—La possibilité de faillir.

N° 230.—Les blessures de la liberté.

N°s 231, 232.—*L'honnête homme et le faux éclat des vertus de l'honnête homme.*

"C"

L'HOMME DE CARACTÈRE

N°s 233, 234.—*La personne, éléments de la valeur morale.*

N° 235.—*Éléments intellectuels du caractère.*

N° 236.—*Éléments passionnels du caractère.*

N°s 237, 238.—*Note d'originalité, nuances.*

N°s 239, 240.—*À l'école, culture de la volonté héroïque et ses moyens.*

"D"

L'INITIATIVE À L'ÉCOLE

N°s 241, 242.—*L'initiative et sa culture.*

N° 243.—*Place à l'obéissance à l'école.*

Multième question.

Les responsabilités vis-à-vis les chefs hiérarchiques et les sanctions de la vie.

(a). — LES RESPONSABILITES

N° 244.—*La raison des responsabilités.*

N° 245.—*La responsabilité, ce que c'est.*

N° 246.—*Le devoir des sanctions de la part des chefs.*

N° 247.—*Circonspection dans nos jugements.*

N° 248.—*L'imputabilité, ce que c'est.*

(b). — LES SANCTIONS

N° 249.—*Les sanctions divines dans le temps, joie de la bonne conscience, le remords.*

N° 250.—*Les tribulations temporelles.*

N° 251.—*Les sanctions divines d'outre-tombe.*

N. B. N°s 252, 253.—*La santé, et la résurrection.*

N° 254.—*A l'école, l'arme pédagogique des punitions.*

N° 255.—*Deux convictions requises.*

N° 256.—*L'expulsion de l'école.*

N° 257.—*La discipline préventive.*

Appendice A. de la page 174 à la page 179.

Tableau synoptique de pédagogie.

Appendice B. de la page 180 à la page 184.

Tableau synoptique de la philosophie.

